Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 46 (1982)
Heft: 181-182

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVRES REÇUS

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

REVUES ET MÉLANGES

Grammatica VII. Université de Toulouse - Le Mirail. Annales, Tome XV, 1979

Jacques Popin : De l'aspect (pp. 3-9) :

Les problèmes de l'aspect ont attiré récemment l'attention de plusieurs linguistes et ils ne sont plus ignorés des manuels de grammaire. L'auteur, dans ce court article, après avoir établi une définition précise, étudie principalement le « système de l'aspect » entendu « comme l'ensemble des marques grammaticales cohérentes qui permettent au verbe d'exprimer le déroulement interne du procès ». Il montre clairement que le système se limite à une double opposition, dont les termes peuvent se combiner entre eux, morphologique d'une part *accompli/inaccompli,* structurelle *perfectif/imperfectif* d'autre part. Sont finalement aspectuelles les formes verbales qui ne relèvent ni du temps ni du mode. Les valeurs d'aspect qui n'apparaissent que dans certaines conditions sémantiques sont exclues du système : l'itératif, le fréquentatif, l'inchoatif et le progressif.

Jean-Noël Lalande : Etude lexico-sémantique du mot Propriété dans les principaux dictionnaires du XVIIe siècle et dans le Discours sur l'Origine de l'Inégalité de Rousseau (pp. 11-37) :

Les dictionnaires utilisés s'échelonnent, en fait du Richelet de 1680 au Féraud de 1787-88 en passant par l'Encyclopédie. Ce qui frappe dans cette étude d'un mot difficile, c'est la clarté et la rigueur de la démonstration. L'examen du terme dans les dictionnaires montre que le sens premier, issu de la philosophie d'Aristote, se rapporte à l'« essence des choses », donc au domaine de l'abstrait. Il évolue vers le concret quand il signifie : pouvoir, vertu, force, comme lorsqu'on parle, par exemple, de la propriété des plantes. Il s'agit d'une relation au monde que l'on retrouve dans l'expression « propriété d'un mot ». En suivant les méandres de la démonstration de l'auteur à travers les mots de la

même famille (surtout l'adjectif « propre » et « propre à / pour », mais aussi le substantif « propreté » et les verbes « approprier / s'approprier », et encore « propriétaire » et « âme propriétaire ») on entre dans le domaine économique et social lorsque le mot désigne tous les biens extérieurs au sujet, et en premier lieu « la propriété de la terre ». Par un mouvement inverse « propriété » devient terme de droit et désigne alors « la sanction sociale qui fonde et reconnaît le propriétaire », c'est-à-dire le droit qu'on a de posséder. On revient donc au domaine de l'abstrait. Il est à noter que pour l'Encyclopédie comme pour le Trévoux la propriété est absolument légitime. Le terme n'est pas frappé d'une note péjorative comme « appropriation » et « s'approprier ». Chez Rousseau, tout se situe dans un mouvement qui porte l'homme de l'état de nature, caractérisé par la bonté, vers l'homme civilisé, caractérisé par la méchanceté. L'homme reviendra, après cette étape provisoire, vers « un nouvel état de nature . . . fruit d'un excès de corruption ». C'est évidemment au cœur de cette opposition fondamentale que se situe le terme « propriété ». L'étude des éléments lexicaux auxquels il se trouve le plus souvent associé permet de suivre l'évolution de sa signification et de préciser ses emplois chez Rousseau. La propriété correspond à une prise de possession qui s'accompagne de violence. Nous sommes dans le domaine de « la morale dans ses rapports avec l'Histoire ». Ensuite on constate que le « fait de propriété » se transforme en « droit de propriété », fondement de la société civile. C'est un terme de droit. Enfin, il finit par indiquer uniquement la méchanceté des hommes. Rousseau est en contradiction avec la Philosophie des « Lumières ». La conclusion tente de fournir une explication des particularités lexico-sémantiques et des emplois du mot « propriété » en tenant compte des réalités socio-culturelles dans lesquelles s'est formée la pensée de Rousseau.

Jean-Pierre Lasalle : Généalogie et Linguistique (pp. 39-45) :

Le linguiste sémanticien peut-il trouver des clefs dans les études généalogiques ? Telle est la question à laquelle J.-P. L. tente de répondre ici. Pour cela il examine quatre cas différents : I. Le terme argotique « flotte ». II. L'anthroponyme « Laujol ». III. Le toponyme « Galage ». IV. Le calque « auto-krator ». Les rapprochements proposés ne manquent pas d'intérêt.

Robert Garette : Un point de syntaxe dans Phèdre : l'emploi du conditionnel après Si (pp. 47-49) :

Il s'agit des vers 708-710 : « Si ta haine m'envoie un supplice si doux, Ou si d'un sang trop vil ta main serait trempée, Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée ». Cette « irrégularité » a été étudiée par les grammairiens. Ecartant la solution de facilité qui suppose une ellipse et montrant qu'il ne s'agit pas d'un éventuel, R. G. rapproche fort justement ce conditionnel de celui que l'on emploie pour indiquer que le locuteur ne prend pas l'énoncée à son compte v.g. L'agresseur est un homme de trente ans / l'agresseur serait un homme de trente ans. C'est exactement le cas pour le vers de Racine. Ainsi qu'il est dit : « Ce qui est important pour elle (Phèdre) et ce qu'elle invoque à l'appui de sa

demande, ce n'est en aucune façon ce qu'elle imagine (= si ta main était trempée) mais ce que lui, Hippolyte, se figure ou peut se figurer (= si ta main serait trempée). »

Jacques-Philippe Saint-Gerand : Titre, écriture et lecture (pp. 51-84) :

Titre et clausule d'un texte littéraire sont présentés comme des « lieux stratégiques ». Ils déterminent un espace à l'intérieur duquel fonctionne ce qui constitue le texte et fournissent au lecteur les informations nécessaires sur sa construction. Pour sa démonstration, l'auteur utilise trois textes d'un recueil de contes de Maupassant : *Les Contes de la Bécasse.* Il étudie au préalable la présentation et l'organisation de ce recueil et montre tout ce que l'on peut inférer d'une analyse précise, en ses divers constituants, de chaque titre. Deux parcours sont proposés : 1. Le parcours onomasiologique, l'encodage, l'écriture, où il est démontré que le titre est le résultat d'un pouvoir. 2. Le parcours sémasiologique, le décodage, la lecture, où il est démontré que le titre est la promesse d'un savoir. Les trois contes retenus sont *Menuet, Farce Normande, Saint Antoine.* Ils sont analysés dans l'une et l'autre perspective avec une minutie étonnante. On appréciera surtout la manière dont l'auteur sait démonter le mécanisme de chacune de ces histoires suivant les méthodes les plus élégantes de la sémiotique.

Marc Plenat : Une règle d'allongement en français orthoépique (pp. 85-89) :

Reformulation de la règle d'allongement des voyelles accentuées devant les consonnes ou les groupes de consonnes « allongeants ».

Jean Metellus : Pour sauver le texte (pp. 91-103) :

Présentation et commentaire critique détaillé d'un ouvrage de Georges Mounin *La littérature et ses technocraties* (Casterman 1978).

Jean BOURGUIGNON

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada, Besançon.

Vol. XXXVI, 1980, 1 :

D. Dugast : Lexicométrie : Qu'est-ce qu'un vocabulaire théorique ? (pp. 3-23) :

M. Daniel Dugast a publié plusieurs articles et ouvrages importants en lexicométrie et la question qu'il pose a déjà reçu des éléments de réponse. Ce qu'il présente ici ce sont des résultats d'ordre surtout stylistique, obtenus grâce à une nouvelle théorie descriptive de la distribution du vocabulaire au long du

discours. Il s'agit de l'équation UBER, qu'il a plus longuement exposée dans son *Vocabulaire et Discours. Fragments de lexicométrie organisationnelle* (Slatkine, Genève 1979). La théorie est appliquée aux tragédies de Racine, à des chapitres d'un roman de Maupassant (*Fort comme la mort*), à des tranches de cent vers de Phèdre (seize exactement) et, à la fin de l'article, au Ruy Blas de Victor Hugo. De toute façon, la comparaison entre un vocabulaire théorique conçu selon la théorie descriptive UBER et le vocabulaire réel permet de déterminer avec une grande exactitude la signification des écarts d'accroissement du vocabulaire. Ce qui est précieux pour une « stylistique » objective.

M. Plouzeau (Université d'Aix-en-Provence) : A propos de « la Recherche » au XVIIe siècle : essai d'enquête lexicologique dans les dictionnaires de langue de l'époque (pp. 24-56) :

Pour mener cette enquête difficile, l'auteur s'est adressé aux dictionnaires parus entre 1606 et 1694, c'est-à-dire depuis le Thrésor de Nicot jusqu'au Dictionnaire de l'Académie en passant par Cotgrave, Richelet et Furetière. Entre 1611 et 1680 se placent l'Invantaire de Monet et le Dictionnaire Royal augmenté de Pomey. Le Nouveau Dictionnaire françois et latin de Danet permet de diversifier les sources pour la fin du siècle. Pour interroger ces dictionnaires, il est indispensable d'élaborer une méthode : constitution des familles formelles de mots et choix des radicaux sur lesquels sont construites ces familles, inventaire des concepts liés à la notion de « recherche » et établissement d'un corpus de ces mots : curieux, étude, chercher et recherche, enquête, etc... On remarquera, en passant, que figurent dans cette liste des imperfectifs comme : savoir, découvrir, trouver et inventer, qui se situent au-delà du domaine de la « recherche ». Une première exploitation du corpus amène l'auteur à faire deux séries de remarques : 1. Absence ou disparition progressive de certains mots dans les nomenclatures. Ce qui pose la question importante du rapport entre les mots et les choses. 2. Place de plus en plus importante que prennent les « arts » et les « sciences » à mesure qu'on avance dans le siècle. Mais une telle enquête permet seulement de « vérifier que, sous certaines entrées, les sciences exactes ou expérimentales, se taillent une part de plus en plus belle, dans la substance des exemples, de Nicot à l'Académie. » L'auteur constate humblement qu'il a tenu un discours « à propos » et non « sur » la recherche. Il s'agit maintenant de préciser de quel concept exactement de « recherche » il est implicitement parti et ensuite de tenter d'aborder le sujet. Pour cela il est contraint de recourir au Petit Robert afin de fixer les limites de son domaine, à savoir « trouver des renseignements sur la recherche au XVIIe siècle et sur l'image que les lexicographes se faisaient de cette recherche ». Curieuse image d'ailleurs, que nous découvrons peu à peu grâce, en partie, à l'étude des substituts synonymiques. Une étude comparative de *chercher* et *rechercher* permet de mieux comprendre ce que représente la « recherche » pour un homme du XVIIe siècle. On suit d'ailleurs avec quelque difficulté les méandres de la démonstration, mais des notes abondantes et détaillées (il y en a 151) permettent de baliser le parcours. En annexe est présenté le

« Traitement de *examiner* par les dictionnaires du corpus ». Un appendice donne la « Liste alphabétique des ouvrages cités en abrégé » et des « Compléments bibliographiques ».

U. Bäcklund (University of Umea) : Candid and Frank. The conscious and unconscious Meaning of Words (pp. 57-79) :

Deux synonymes sont ici analysés CANDID et FRANK. Les informateurs interrogés n'ont pas conscience qu'il y ait entre eux une quelconque différence. Cependant l'auteur démontre que toujours une différence de forme correspond à une différence de sens. Ces deux termes ont des fonctions sémantiques tout à fait divergentes. La méthode appliquée à l'analyse est l'« approche collocationnelle » qui indique comment les collocations habituelles peuvent révéler la nature essentielle d'un mot.

H. J. Schmitt (Giessen) : Deux mots ressuscités par l'influence de l'anglais : Créatif et Crédible (pp. 80-93) :

Créatif et *Crédible* présentent deux exemples caractéristiques de ces mots qui ont jadis existé en français, qui ont disparu, puis qui réapparaissent de nos jours sous l'influence de leurs homologues anglais. Féraud considère *Créatif* comme un néologisme, ce qui prouve que pour lui le mot était bien mort. Il réapparaît dans le Supplément du Littré avec une attestation de 1877 et dans une construction correspondante à la construction anglaise, ce qui tend à prouver la filiation. Mais il faudra attendre les années 60 pour assister à la véritable renaissance du mot, grâce à la publicité et au mouvement de contestation amorcé dans les universités. L'examen des exemples fournis par l'Oxford English Dictionary — qui enregistre le mot en 1678 — et parallèles à ceux du mot français, ne permettent aucun doute sur l'influence de l'anglais. *Créatif* a entraîné dans son sillage *Créativité* qui est un véritable néologisme (1965-1968). C'est un emprunt évident à l'anglais *Creativity* avec changement de suffixe.

Crédible existe sporadiquement au XVe s. Godefroy l'enregistre, Huguet en donne sept exemples, mais il est loin d'être complet. A partir de 1637 le mot disparaît complètement. Pour le retrouver il faut attendre le Supplément du Grand Larousse Encyclopédique (1968). En fait, il est d'un emploi fréquent à partir de 1965-66. Là aussi l'influence de l'anglais est évidente. Ce mot appartient au langage militaire où il exprime la qualité essentielle de la dissuasion nucléaire. Il passe ensuite dans la langue politique pour entrer enfin dans la langue commune. Cette extension de sens est propre au français. Quant au substantif *Crédibilité,* si son histoire se confond avec celle de l'adjectif depuis 1960, il est resté dans la langue de la théologie, particulièrement de l'apologétique, jusque vers 1950, avant de prendre le sens très général que l'on a dans un syntagme comme « la crédibilité d'un fait ». Allant au-delà, l'auteur tente de démontrer que, malgré les attaques dont ces mots sont l'objet de la part des puristes, ils sont motivés tant sur le plan du sens que celui de la forme.

M. N. Lamy (Université de Salford) : Le dictionnaire et le métalangage (pp. 95-110) :

Cette étude est basée sur l'examen d'un type particulier de texte, le texte lexicographique. Elle comprend trois parties : 1. Critique de la terminologie utilisée par des auteurs comme A. Rey, J. Dubois, J. Rey-Debove pour décrire le texte lexicographique. 2. Recherche d'un critère métalinguistique. Après avoir analysé un dictionnaire de langue et un dictionnaire thématique, l'auteur se propose de « dégager à l'intérieur du texte lexicographique même les oppositions sémiotiques entre propriétés macrostructurelles et microstructurelles. » 3. Esquisse d'une grammaire textuelle en établissant « sur la base d'une sémiotique connotative, les rapports entre le texte lexicographique et les autres types de production textuelle. »

C. Buzon (TLF, CNRS), J. L. Descamps (CREDIF, ENS de Saint-Cloud), B. Lamizet (DESTEC, Paris III) : Un exercice dictionnairique. I. Les données du problème (pp. 111-118) :

Les auteurs proposent de « faire composer un article de dictionnaire à partir d'une liste d'exemples imposés. » Il s'agit d'un article sur le verbe *flamber*. Les exemples sont ceux qui ont été retenus par les rédacteurs du TLF. Ils sont au nombre de 69. S'y ajoutent 35 autres exemples, destinés à compléter la première liste. L'intérêt d'un tel exercice est de « piquer la curiosité des amateurs de dictionnaires . . . et surtout frotter à de concrets problèmes de sémantique et de syntaxe les étudiants linguistes qu'obnubile assurément beaucoup de théorie. » Les auteurs promettent de fournir leurs propres propositions d'article de *flamber* à partir des mêmes exemples.

P. Lavorel (INSA et INSERM, Lyon) : Univers dynamiques et réseaux déformables. Contraintes communicationnelles de la documentation spécialisée et solutions techniques pour la représentation des sous-systèmes lexico-sémantiques (pp. 119-131).

Volume XXXVII, 1980, II.

Ce numéro des Cahiers de Lexicologie est centré sur l'adjectif qualificatif. Il présente un ensemble de sept articles et une bibliographie.

D. Delomier (Université de Paris III) : La place de l'adjectif en français : bilan des points de vue et théories du XXe siècle (pp. 5-24) :

M. D. D. nous donne un excellent résumé des solutions apportées à ce problème de la place de l'adjectif qui a tant et depuis longtemps occupé les grammairiens. Dans la première partie du siècle la plupart des travaux opposent

l'ordre SA à l'ordre AS et cherchent à préciser les valeurs d'emploi de l'adjectif postposé et celles de l'adjectif préposé. Lorsqu'il est postposé l'adjectif ajoute « un détail caractéristique ». Il est « déterminatif » et prend en conséquence une valeur objective. Lorsqu'il est préposé, sa valeur est subjective, appréciative et il fonctionne comme un préfixe augmentatif ou diminutif. Il forme alors avec le nom une unité de pensée. Mais certains adjectifs ont une place fixe et d'autres une place variable. Les grammairiens constatent 1. que la tendance du français moderne est à la postposition de l'adjectif. 2. que les adjectif qui ne sont qu'antéposés sont en petit nombre. Ce sont les adjectifs les plus utilisés : bon, mauvais, grand, petit. Ceux dont le sens est proche : beau, joli, gentil, gros, etc., sont généralement antéposés quoique les emplois postposés ne soient pas rares. Quelques adjectifs ont une place variable : ils peuvent ou non, en changeant de place, changer aussi de sens. Enfin 3. que la présence dans un groupe nominal d'autres déterminants peut modifier la place « normale » de l'adjectif. Dans la seconde partie du siècle, les linguistes tentent de « réinterpréter de manière structurale des faits abondamment décrits, en essayant de se libérer des facteurs purement sémantiques qui dominaient auparavant. » Seul E. Reiner adopte un point de vue essentiellement stylistique. M. Forgensen démontre le rôle prépondérant des divers composants du syntagme nominal et spécialement du prédéterminant sur la place de l'adjectif épithète. Pour H. Weinrich les adjectifs préposés font fonction de morphèmes et les postposés font fonction de lexèmes (au sens où André Martinet emploie ces mots). Pour N. Barré les adjectifs antéposés et les adjectifs postposés « sont des signes linguistiques différents ; ils ne sont pas membres du même paradigme. » Pour L. Waught, opposés aux adjectifs postposés, les adjectifs préposés sont « marqués » et comportent de plus « un trait distinctif de sens. »

J. Authier (Université de Paris III) : Note sur l'interprétation sémantique de Très + Participe passé passif (pp. 25-33) :

L'adverbe de degré *Très* implique une comparaison entre une quantité considérée implicitement comme normale et une quantité plus importante. Ce qui suppose qu'une relation d'ordre puisse être associée à ce sur quoi *Très* porte sémantiquement. Les structures du type *a est très Vé (par b)* mettent en jeu un procès (éventuellement réitérable) et deux actants, l'un fonctionnant comme sujet, l'autre comme complément d'agent. Voici quelle est l'hypothèse proposée : « la relation d'ordre que suppose *Très* n'est pas limitée à l'élément lexical *V*, mais est susceptible de porter sur chacun des éléments *a, b, V*, séparément ou globalement. » Dans certains cas *Très Vé* s'analyse assez bien comme *Très adjectif*. « L'emploi de *Très* suppose qu'une gradation est associée sémantiquement à *l'élément lexical Vé* en termes d'intensité, de « force » du phénomène décrit par le verbe. » Mais l'essentiel de cette étude est de mettre en évidence « le rôle dans la relation d'ordre de la quantité de réitération du procès, de la quantité de *b*, de la quantité de *a*, combinées ou non entre elles, et avec la « force » du procès ».

M.-A. Morel (Université de Paris III) : Remarques sur l'emploi de la négation et de la coordination dans les structures comparatives, consécutives et concessives comportant une spécification du degré ou de l'intensité d'une qualité (pp. 35-48) :

L'auteur propose au départ cinq énoncés comportant trois types différents de relation : comparative, consécutive et concessive. « Les cinq structures représentées dans [ces] énoncés sont mises en parallèle du fait qu'elles comportent toutes un adjectif en position prédicative, accompagné d'un morphème spécificateur de l'intensité et que la proposition formée autour de l'adjectif (appelé A) est mise en relation avec une autre proposition (appelée B). » Pour saisir les différences qui existent entre ces diverses constructions l'auteur utilise deux procédures. La première est l'insertion d'une négation dans la proposition A. Les résultats sont les suivants : la négation est impossible dans les systèmes concessifs, mais possible dans les deux autres. Cependant l'incidence de la négation n'est pas la même. Dans les systèmes consécutifs, la négation de A se projette sur la proposition B et dans les systèmes comparatifs, la négation de A a une incidence limitée à la proposition A. La seconde procédure consiste à coordonner un second adjectif au premier dans la proposition A. L'auteur démontre la possibilité ou l'impossibilité d'impliciter la proposition ouverte par *que* (ou *pour que*) suivant la position de l'adjectif et la présence ou l'absence du même morphème d'intensité et de degré du premier adjectif devant le second. La conclusion établit que : 1. Les systèmes concessifs ont un caractère spécifique par rapport aux autres. 2. Les systèmes consécutifs en *assez/trop . . . pour que* présentent des analogies soit avec les systèmes consécutifs en *si . . . que* (incidence de la négation), soit avec les systèmes comparatifs (faits de coordination).

A. Meunier (Université de Paris III) : Observations sur les adjectifs dits « factifs » (pp. 49-96) :

Essai de classification de caractère sémantico-logique des adjectifs construits avec un « nominal » (terme emprunté à Z. Venler). Exemples : Qu'il dise cela est regrettable ; Il est urgent de s'intéresser à ce problème ; Pierre est capable de réussir, etc. Le critère utilisé dans cette étude est le critère de la factivité, proposé par P. et C. Kiparsky et évalué, le plus souvent, à partir de l'examen des prédicats verbaux. La factivité, selon ces auteurs « est une propriété de certains prédicats qui entraîne une présupposition logique de vérité de leur sujet ou de leur complément ». L'analyse minutieuse d'un certain nombre de faits amène l'auteur à conclure que « la factivité, en tant que phénomène de présupposition logique de vérité (au sens objectif du terme) d'une proposition, est conditionnée à des degrés divers. » Il montre, s'agissant des formes adjectivales, quels lexèmes l'excluent et quels lexèmes l'autorisent et dans quelles conditions : « Il est donc très insuffisant d'étiqueter un adjectif factif pour prédire quel sera son comportement dans l'énoncé où il apparaît. »

J. P. Leduc-Adine (Université de Limoges) : Polysémie des adjectifs de couleur (pp. 67-90) :

Les adjectifs de couleur sont considérés souvent comme monosémiques. Or, montre J. P. L.-A., ils sont, comme la plupart des autres unités lexicales, polysémiques. C'est cette polysémie qu'il se propose d'étudier. Ce qui l'intéresse ce ne sont pas les adjectifs de couleur en tant que tels, car ils ont été abondamment étudiés, mais les adjectifs dérivés, pour lesquels il propose la dénomination « pseudo-adjectifs chromatiques ». Pour lui, ils constituent « une sous-classe d'adjectifs au développement néologique tout à fait important ». Les considérer uniquement sous l'angle rhétorique ou stylistique est donc nettement insuffisant. Il s'agit de groupes comme *tourisme vert, nuit blanche, guide vert, syndicat jaune* ou *éminence grise.* Le but de cet article est 1. d'étudier certaines des propriétés syntaxiques de ces pseudo-adjectifs chromatiques (construction prédicative, nécessité d'un appui nominal dans la construction avec le verbe copule être, non acceptation de la gradation ou de l'intensité, perte des propriétés syntaxiques de dérivation), 2. d'étudier les propriétés sémantiques en liaison avec le processus métonymique de dérivation, 3. d'aborder « le problème des rapports du signifié et du référent, particulièrement important ici puisqu'*une conception substantielle vise à l'identification entre la couleur et l'objet coloré* ».

J. Pinchon (Université de Paris III) : Syntagme prépositionnel et adjectif de relatif (pp. 91-100) :

J. Pinchon conteste, contre une opinion généralement admise, que syntagme prépositionnel et adjectif de relation, soient toujours interchangeables. Elle prend l'exemple des unités lexicales *pétrole* et *pétrolier* et se livre à une étude de leur distribution. Elle en conclut que 1. Le choix entre les deux constructions est beaucoup plus souvent déterminé par le substantif « tête » que par des contraintes textuelles v.g. Achat de pétrole/accord pétrolier mais crise du pétrole ou crise pétrolière. 2. Les substantifs qui admettent dans les textes indifféremment le syntagme prépositionnel et l'adjectif sont très peu nombreux (la liste en comprend 31). 3. Les diverses interprétations que l'on peut donner de l'adjectif *pétrolier* en fonction du substantif « tête » expliquent la fréquence d'emploi de l'adjectif. Une des conséquences peut être que le même syntagme, selon les contextes, s'interprétera de façon différente. Ainsi *la recherche pétrolière* peut se comprendre comme *on recherche le pétrole* soit comme *on fait des recherches sur le pétrole.*

A. Winther (Université de Haute-Normandie) : Substantivation et lexicalisation des adjectifs antonymiques dans la catégorie des noms d'animés (pp. 101-112) :

Dans une paire antonymique le plus souvent seul l'adjectif négatif est normalement utilisé comme nom. Mais dans certains cas les adjectifs positifs perdent leur caractère insolite et peuvent être substantivés comme leurs antonymes, mais ils ne sont pas lexicalisés, alors que les adjectifs négatifs le sont. Pour répondre à la question : « à quelle(s) condition(s) un adjectif substantivable comme animé peut-il se lexicaliser ? » il faut préalablement distinguer dans la classe des animés deux sous-classes : celle des noms qualifiants (qui désignent une catégorie qualitative, et de définition subjective) et celle des noms classifiants (qui désignent une catégorie spécificative, et de définition objective, d'individus). L'auteur montre, en particulier, que tout nom classifiant peut être utilisé comme nom qualifiant dans un univers de discours particulier. Deux conditions sont nécessaires pour qu'un adjectif substantivé puisse se lexicaliser comme nom d'animé 1. qu'il soit susceptible de constituer un nom classifiant ou un nom qualifiant — ce qui dépend des traits sémantiques de l'adjectif, 2. que « la langue », c'est-à-dire les locuteurs et leurs besoins de signification à un moment donné, le lexicalise en fait.

La Bibliographie comporte 189 titres. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité, mais elle a l'avantage d'être presque toujours codée : c'est-à-dire qu'elle indique l'orientation théorique et précise la question traitée en ce qui concerne l'adjectif. On y ajoutera l'important article de Robert Martin, paru dans la dernière livraison de la Revue de Linguistique Romane.

Jean BOURGUIGNON

Mélanges de philologie et de toponymie romanes offerts au Professeur Henri Guiter.

En décembre 1981 ont été publiés par l'Imprimerie catalane les *Mélanges de philologie et de toponymie romanes* offerts au Professeur Henri Guiter par ses amis, collègues et disciples (secrétaire du comité d'organisation : C. Camps, 2 le puits de So, Route du Cap, 34300 ADGE). Ce volume broché (15 × 21) de 521 pages (+ 3 illustrations hors texte) est constitué par les contributions de 34 romanistes d'Europe et d'Amérique, regroupées en 5 parties importantes. La première (jusqu'à la page 55) est la présentation du récipiendaire des *Mélanges,* dont on énumère les titres, distinctions honorifiques et principaux travaux. Cette énumération est suivie d'une analyse précise de ses publications dans les divers domaines où il a excellé (à ce jour plus de 400 titres d'ouvrages et d'articles et plus de 450 comptes rendus de bibliographie critique), à savoir les sciences physiques, la toponymie et les questions de substrats, la dialectologie, la géo-linguistique et le romanisme général et enfin, la création littéraire. Ce préambule révèle, même à ceux qui connaissent bien Henri Guiter, sa personnalité hors du commun ainsi que son inlassable activité.

Les 31 articles originaux qui suivent, forment un ensemble subdivisé en 4 sections équilibrées. La première, la dialectologie, a été légèrement plus favorisée que les autres puisqu'elle comporte 10 textes (pp. 56-212) traitant

• du domaine catalan avec « L'evolució de les *ee* tòniques en català » par J. Gulsoy (81-104) et « Les formules d'analogie du catalan parlé dans les Aspres roussillonnais » par A. Roig (119-135) ;

• de l'occitan et du gascon, avec « Latence des phénomènes consonantiques à la finale des mots en occitan central » par G. Maurand (173-177), « Regards sur la grammaire gasconne de Grateloup (1794) » par J. L. Fossat (67-80) et « Catalan, provençal et gascon : trois langues jumelles » par G. Rohlfs (181-185) ;

• du domaine hispanique avec « Atlas et dictionnaires (selon l'Atlas linguistique de Santander) » par M. Alvar (56-66), « Significantes de 'bifurcación de caminos' en las hablas de Aragón, Navarra y Rioja » par T. Buesa Oliver (187-212) et « Aportaciones léxicas sobre el gallego de Orense » par J. M. García de la Torre (105-118),

• et des méthodes statistiques avec « A propos de la fréquence des mots en provençal et en catalan » par R. Michéa (†) (179-180) et « La méthode des interpoints appliquée à l'A.I.S. » par H. Goebl (137-172).

La section II, toponymie et anthroponymie, apporte des réflexions et recherches

• sur les problèmes de méthodologie avec « Sur l'utilisation des formes anciennes dans les études de toponymie » par F. Hamlin (279-289) ;

• sur un toponymiste avant l'heure avec « Charles de Brosses, toponymiste » par P. Fabre (267-277) ;

• sur l'influence des hérésies médiévales avec « L'anthroponymie, reflet de l'histoire » par M. Baudot (233-246) ;

• sur des études plus particulières portant, d'une part, sur les domaines catalan et languedocien avec « La toponymie antique grecque et phénicienne de la côte catalane selon Avienus » par M. Delcor (247-266) et « Les noms de plantes dans la toponymie romane du catalan et du languedocien » par L. Balmayer (213-231), d'autre part, sur les domaines bourguignon ou italien avec « Quelques problèmes de toponymie bourguignonne » par G. Taverdet (301-307) et « Les microtoponymes descriptifs de la région de Rimini » par S. Lazard (291-300).

Les 8 articles de la section III, phonétique et linguistique, sont consacrés,

• en phonétique, à l'« Evolución de los grupos *d's, t's* y nueva etimología de 'quizá' » par F. González Ollé (309-318) et à « La quantité des voyelles latines devant sifflante finale » par X. Mignot ;

• en morphosyntaxe, à « L'infinitif dans les parlers d'Italie, de Suisse, de France et de Belgique » par W. Manczak (323-332) et aux « Problèmes du nombre dans les nominaux en français oral » par E. Tanase (405-413) ;

• en lexicologie, à « Eine wichtige Quelle von Cotgraves *dictionarie* (1611) : Léon Trippaults *Celt-Hellenisme* (1580) » par C. Schmitt (353-382), aux « Verbes météorologiques de l'espagnol » par J. Schmidely (347-351) et à « La bêche et la besse » par R. Sindou (383-403).

Nous classerons à part « La notion de langue franque (lingua franca) » par G. Ineichen (319-322).

Dans la section IV, littérature, l'époque la plus étudiée a, bien entendu, été le Moyen Age avec « Jean Bourciez, auteur de traductions inédites de « Cantigas d'amor » galiciennes et portugaises du XIIIe siècle » par J. B. Aquarone, « Contribution à l'étude de la sensibilité, de la fin du XIIe au début du XIVe siècle, à travers les collections de miracles mariaux en langue vulgaire de la Romania » par P. Bétérous (431-449), « Comptes consulaires de Conas (1408) » par A. Castaldo (465-477) et « Ressemblances entre Guillem de Saint-Dizier et Guillem de Cabestanh » par A. Sakari (509-520).

Enfin, le Siècle d'Or espagnol et la renaissance provençale ont inspiré respectivement L. E. Roux dans « Les jeux de l'exemplarité et de la parodie : des jaloux cervantins à *Por el sótano y el torno* de Fray Gabriel Téllez » (479-508) et J. de Caluwé dans « Sur quelques lettres de Frédéric Mistral perdues ou égarées » (451-463).

Les *Mélanges* offerts au Professeur Henri Guiter constituent assurément un ensemble de travaux très riche et de très haute tenue scientifique.

Georges J. COSTA

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Véronique Huyhn-Armanet, *Des structures syntaxiques de l'espagnol à l'analyse relationnelle des textes,* Paris, H. Champion, 1977, 167 p.

Le titre même de l'ouvrage définit le projet complexe de l'auteur : décrire un cheminement, qui a conduit d'une thèse portant sur l'espagnol (*Recherches sur la structuration syntaxique de l'espagnol contemporain,* 1974 ; publ. Paris, Champion, 1976) à une recherche méthodologique élargie consacrée plus particulièrement à la syntaxe (cf. présentation du Groupe de Recherche « Analyse Relationnelle des Textes » dans les *Cahiers de Linguistique Hispanique Médiévale,* n° 2, 1977, p. 272). La langue servant de support à la recherche est donc l'espagnol, mais la visée est généralisante ; les titres des premiers chapitres le soulignent clairement : « L'analyse linguistique du discours : problèmes géné-

raux » (chap. 1), « Analyse et spécificité de la composante syntaxique » (chap. 2), « Les glissements catégoriels dans le discours » (chap. 3) . . .

Mais la synthèse ici présentée repose, comme il se doit, sur une théorie linguistique, inspirée notamment de Pottier, Greimas, Cullioli, et implique d'autre part le recours à l'informatique au moins comme moyen de recensement et à l'Analyse des Données comme méthode d'investigation. Ces trois domaines occupent une place inégale dans le livre, l'informatique n'étant pratiquement utilisée que par le biais de l'Analyse des Données et l'Analyse des Données n'intervenant qu'à la fin d'un long processus de théorisation et d'analyse linguistiques.

L'un des aspects les plus nouveaux de la démarche de V. H. est le choix de corpus où la dimension quantitative (fréquence, rang . . .) est traitée comme l'un des caractères *linguistiques* fondamentaux des phénomènes étudiés. Qu'il s'agisse du *Frequency Dictionary of Spanish Words,* d'A. Juilland et E. Chang-Rodriguez (Mouton, 1964) ou de corpus établis par l'auteur (textes tirés du quotidien l'*A.B.C.*), V. H. est fidèle à ce principe, qui est maintenu comme une exigence au niveau des finalités de la recherche : apprécier quantitativement des distributions, et par-dessus tout des liens entre classes de phénomènes, en faisant appel à l'Analyse des Correspondances.

L'application aux phénomènes linguistiques de cette méthode d'investigation statistique amène l'auteur à définir ses unités de traitement dans un raccourci riche en suggestions mais qui fait ressurgir tous les problèmes non encore résolus, ou mal résolus, de la linguistique contemporaine : l'énoncé, la phrase, le « nucléus primaire », les catégories, le genre. Si les oppositions de référence sont le plus souvent établies avec clarté (ex. « unités dépendantes » : adjectifs, adverbes . . . / « unités indépendantes » : substantifs, verbes . . .), leur application aux phénomènes concrets n'évite pas toujours la contradiction : ex. le verbe, unité indépendante p. 23, est dépendant du substantif sujet p. 29 ; un substantif lui-même peut être mis en dépendance d'un autre substantif -ce qui est vrai (ex. « el rey poeta », p. 28). Sans qu'on puisse ici entrer dans le détail d'un tel bilan, deux constats paraissent à retenir, dialectiquement complémentaires : 1) la linguistique n'est pas encore parvenue à cerner avec assez de précision ses unités opératoires, 2) la notion de fluidité, de plasticité (p. 23) — certains parlent maintenant de flou — entre unités, catégories, modèles, doit être considérée, au moins provisoirement, comme une donnée de base en matière d'analyse linguistique.

Mais à partir d'un tel état de la recherche théorique il est malaisé de préparer des grilles très strictes d'analyse syntaxique, comme le fait V. H. pour soumettre ensuite à l'Analyse des Données son corpus d'énoncés. Ces grilles (p. 32 *sqq.*), à travers lesquelles doit être décrit chaque énoncé préalablement à toute autre analyse du corpus, impliquent que l'on puisse assigner à chaque unité de texte une catégorie lexico-grammaticale non ambiguë. Le souci, en lui-même louable, de réduire toujours davantage les mailles du filet entraîne

l'élaboration d'un système de codage excessivement raffiné, dont V. H. elle-même avoue qu'il est lourd et comporte un risque important d'erreurs (p. 35).

D'un point de vue matériel, des tableaux de codage (listes récapitulatives des symboles utilisés, accompagnés d'exemples) ainsi qu'une ordonnance légèrement différente de l'exposé (ex. p. 41, § 4.4. : ces précisions auraient été plus efficaces avant la présentation des grilles) auraient facilité la compréhension du texte. Mais l'essentiel est ailleurs. Il concerne la technique de formalisation employée dans la phase préparatoire de l'analyse. V. H. insiste à plusieurs reprises sur l'intérêt qu'il y aurait à préciser la nature fréquentielle de certaines constructions (par ex. des « complémentations spécifiques »). Si l'on commence, en effet, par assigner à chaque élément d'un discours une catégorie associée à une fonction, on court le risque de ne retrouver dans les résultats de l'analyse ultérieure qu'un état des projections théoriques qu'on a superposées au discours. Bien que toute analyse exige théorie et formalisation, il semble que la démarche de V. H. serait plus convaincante si l'auteur appliquait, au point de départ de ses recherches, le principe de fluidité syntaxique évoqué plus haut. Mais il faudrait sans doute, pour acquérir sur la langue étudiée des connaissances qui manquent à l'heure actuelle, utiliser plus résolument l'informatique dans l'exploration des textes et renoncer à des procédures « manuelles » où l'*a priori* a trop de part.

Il est certain qu'un tel détour prendrait du temps et interdirait dans l'immédiat une analyse globale telle que celle qu'a réalisée V. H. par l'intermédiaire de l'Analyse des Données. Mais peut-être que les résultats renouvelleraient plus en profondeur la connaissance d'une langue. Car même s'ils sont loin d'être négligeables et si une confirmation démontrée est un acquis scientifique, les résultats présentés p. 100 et ss. par V. H. coïncident en général avec ce que l'on attendait. Ainsi, quoi d'étonnant à ce que « L'indépendance des complémentations spécifiques à l'égard du groupe circonstant [soit] apparue indiscutable. La distance entre les complémentations spécifiques nucléaires et nominales, également » ?

De toute façon ces résultats auraient gagné à être mis en valeur dans l'exposé par une distribution différente de la matière, une typographie plus variée, l'introduction d'exemples, une hiérarchisation des phénomènes observés ou des conclusions, un usage moins envahissant des symboles — qui entrave la compréhension —, ne serait-ce que pour permettre au lecteur de s'en faire une idée d'ensemble et de retrouver aisément les synthèses partielles ou finales. Ex., p. 123 : il aurait été intéressant de souligner que l'analyse A « qui examine conjointement les positions et les longueurs commence à faire apparaître, outre une certaine spécificité des places, le rôle que joue dans la structuration nucléaire le nombre des constituants. » Le livre souffre peut-être d'une trop grande densité et d'une certaine contamination entre les commentaires méthodologiques et les résultats de l'analyse.

En ce qui concerne la validité des résultats même les plus évidents, on ne peut se dissimuler qu'un corpus limité d'abord à 96, puis à 302 « nucléus pri-

maires » est encore trop restreint pour qu'on puisse retenir autre chose que des orientations. D'autre part, s'il a le mérite de l'homogénéité, il en a aussi les inconvénients. Le type même du discours, le niveau de langue analysés ne sont pas sans influencer la structuration syntaxique. Ainsi V. H. relève que les pronoms sont peu utilisés dans les compléments spécifiques ou circonstanciels : les textes courts qui constituent le corpus laissent peu de place à la répétition ou à l'expression anaphorique, qui en outre pourrait être source d'ambiguïté. Certains phénomènes caractérisent donc moins la langue que le corpus analysé, ce qui interdit toute généralisation.

Néanmoins les trois derniers chapitres, très riches en remarques diverses, critiques, propositions, invitent à une réflexion concrète et approfondie sur l'analyse linguistique et les nouveaux moyens que lui fournissent l'informatique et l'Analyse des Données. Entre autres problèmes-clefs V. H. soulève une nouvelle fois le problème des rapports entre le syntaxique et le syntagmatique. Dans un domaine aussi complexe elle refuse, avec raison, toute attitude réductrice : « nous commençons à entrevoir maintenant la complexité relationnelle des séquences, même envisagées du seul point de vue syntaxique. Et nous serions tentée de définir l'ordre linéaire comme la projection sur l'axe temporel d'ensembles fonctionnels dont les arborescences des classifications automatiques ne donnent finalement encore qu'une idée » (p. 147). Faut-il cependant assimiler cette projection au « niveau superficiel » (syntagmatique ?) qu'il est si tentant d'opposer métaphoriquement aux « relations hiérarchiques profondes » (p. 145) ? Il est sans doute plus fécond d'envisager « l'ordre linéaire [. . .] comme un système relationnel complexe et fortement signifiant » (p. 148), même si la description de ce système fait encore problème, malgré les tentatives d'« analyse relationnelle des textes » projetées par V. H. Le concept même d'« analyse relationnelle » associée à « texte » est ambigu — peut-être volontairement — puisque V. H. aime évoquer ensemble le « textuel » et le « métatextuel » (cf. p. 148 ; p. 158 le « transphrastique » semble relayer le « métatextuel »). Mais l'effort de clarification entrepris et une utilisation plus large de l'informatique devraient aboutir à une redéfinition des principales unités d'analyse : texte, discours, énoncé, phrase . . . Redéfinition qui donnera de nouvelles bases à l'exploration statistique menée par V. H. dans le cadre du laboratoire de J.-P. Benzécri et recentrera peut-être sa recherche, qui en principe porte sur les textes, mais a en fait jusqu'ici accordé la priorité à l'énoncé — en tant qu'unité textuelle de base. Le texte ne serait-il qu'une unité seconde ? De toute façon, sa relation dynamique avec l'énoncé resterait à définir. La contribution de V. H. et de son équipe à la solution de ce problème est attendue avec impatience.

Dans cet ouvrage toujours intéressant, même quand il suscite réserves ou critiques, on regrettera que la mise au point matérielle laisse très souvent à désirer (fautes d'impression, mots sautés ou altérés en grand nombre, ponctuation absente ou fantaisiste, accents oubliés sur certains mots espagnols, références bibliographiques p. 164 négligeant toutes les formes courantes).

Dans la perspective d'une nouvelle édition émettons quelques suggestions : la lecture serait grandement facilitée si les notes figuraient en bas de page et non en fin de chapitre. Il serait préférable également, pp. 136-137, que les deux graphiques soient présentés dans le même sens. Une composition moins resserrée, des marges intérieures plus larges rendraient la lecture plus agréable. Enfin l'auteur aurait intérêt à harmoniser les références qu'elle fait à elle-même (p. 3 : « nous a conduit » ; p. 3 : « nous nous sommes appliqués » ; p. 49 : « nous a convaincue » . . .) : pourquoi ne pas employer simplement *je* — si nécessaire —, accordé au féminin, pour référer aux travaux personnels, *nous* référant aux travaux effectués en collaboration ou en équipe ?

Les graphiques et tableaux, en revanche, sont très clairs, de même que l'impression.

René PELLEN

Peter Blumenthal, *La syntaxe du message. Application au français,* Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 180, Tübingen, Max Niemeyer-Verlag, 1980, 206 p.

Dans *La syntaxe du message,* Peter Blumenthal se propose d'étudier les fonctions syntaxiques en situation. Il entend dépasser le cadre restreint des relations syntaxiques proprement dites et intègre par conséquent dans sa description des fonctions intra- et transphrastiques la dimension psychologique. L'entreprise est séduisante et s'inscrit dans la lignée des travaux de Strohmeyer, Blinkenberg et Bally. Mais, disons-le d'emblée, elle nous paraît avoir échoué, parce que le concept central sur lequel repose toute la construction de P. B., à savoir la notion de *fonction communicative,* est sujette à caution. Par fonction communicative d'une unité linguistique, P. B. entend la combinaison de la fonction syntaxique avec la fonction « informative ». On voit qu'une telle conception requiert à la fois une définition rigoureuse des relations syntaxiques retenues et une délimitation précise des fonctions « informatives ». P. B. n'a réussi ni l'un ni l'autre. Du côté syntaxique, P. B. place au premier plan l'opposition syntagmatique/paradigmatique, qu'il utilise essentiellement dans la deuxième partie, l'étude des relations transphrastiques, et distingue, à l'intérieur de la dimension syntagmatique, trois types de relations syntaxiques, les fonctions sujet/prédicat, déterminé/déterminant et arrière-plan/premier plan. Ces différentes fonctions ne sont nulle part définies de manière univoque et indépendante. Dans la présentation qu'en fait P. B. pp. 5-6, elles se trouvent déjà associées au vecteur communicatif thème-rhème, de telle sorte qu'il est difficile de voir quelles réalités elles recouvrent exactement et, plus encore, de connaître leurs critères de reconnaissance. Un exemple suffira. La fonction syntaxique d'arrière-plan est définie p. 6 comme étant un segment thématique qui « ne constitue ni ce dont on parle, ni la partie de l'énoncé qu'il s'agit de préciser par un déterminant rhématique ». Elle désigne « le cadre ou arrière-plan thématique

du message principal ». Le syntagme *Deux jours après son examen* est ainsi arrière-plan dans l'énoncé *Deux jours après son examen, Pierre est parti en vacances.* Quelle valeur accorder à une telle fonction, qui dépend entièrement de la distinction thème/rhème et qui ne se trouve définie que de manière négative ? Quelle pertinence lui reconnaître, lorsqu'on s'aperçoit que la délimitation thème/rhème, qu'elle présuppose, n'est guère plus nette ? Les fonctions « informatives » ne sont en effet guère mieux délimitées. L'auteur emprunte aux linguistes pragois la notion de *dynamisme communicatif* (DC) pour « désigner les différentes valeurs thématiques et rhématiques représentées dans une phrase quelque peu complexe » (p. 3). L'idée centrale est que l'opposition entre le thème et le rhème n'est pas contradictoire, mais graduelle. Les unités présenteraient différentes valeurs allant du très thématique (DC très bas) au très rhématique (DC très élevé). Mais comment déterminer le DC d'une unité ? La définition de Firbas (*On Defining the Theme in Functional Sentence Analysis,* dans *Travaux de Linguistique de Prague,* 1964, p. 270), citée par P. B. p. 3, qui fait correspondre au degré de DC « the extent to which the sentence element contributes to the development of the communication, to which it 'pushes the communication forward', . . . », reste par trop imprécise et n'autorise manifestement pas une manipulation univoque de ce concept. La question cruciale de la mise en relief du DC reste ainsi sans réponse. Etant donné l'imprécision de ses deux facteurs constitutifs, la fonction communicative elle-même ne peut prétendre à un statut clair et opératoire. L'ensemble du travail de P. B. s'en trouve fortement hypothéqué, puisqu'il est consacré à l'étude des fonctions communicatives.

Dans la première partie, P. B. détermine les fonctions communicatives des fonctions classiques sujet, verbe, complément (ch. 2), adjectif épithète et attribut, participe, gérondif, adverbe et subordonnée (ch. 3 à ch. 7). Dans la seconde partie, il met en relief les fonctions communicatives que confèrent les outils de liaison aux phrases reliées. Les ligateurs analysés sont essentiellement *et, ou, mais, d'ailleurs, cependant, toutefois, à cela près, toujours est-il que, or, donc, car, ainsi.* Dans la troisième partie enfin, l'acquis des deux premières parties sert à établir, à l'aide de huit variables, « l'importance relative que prennent les composantes thématiques et rhématiques ainsi que les relations syntaxiques dans des textes donnés » (p. 189). Les résultats de ces trois parties ne sont toutefois guère probants et ne peuvent être retenus à cause de la déficience des postulats théoriques et méthodologiques.

Malgré tout, l'ouvrage n'est pas à condamner totalement. Nous y voyons un centre d'intérêt non négligeable : çà et là, P. B. fournit des analyses ponctuelles, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et stylistiques, qui sont bien menées, de telle sorte que, même si le dessein central, sans doute trop ambitieux, n'a incontestablement pas été réalisé, on peut dire en revanche que dans les descriptions d'exemples précis l'auteur a atteint, d'une certaine manière, son objectif de décrire les fonctions syntaxiques en situation de communication concrète.

Georges KLEIBER

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

José Luís RODRÍGUEZ, *El Cancionero de JOAN AIRAS DE SANTIAGO*, Edición y estudio (Verba, Anuario Galego de Filoloxía, Anexo, 12), Santiago de Compostela (Universidade) 1980, 407 p.

En ce qui concerne la productivité, Joan Airas occupe le deuxième rang entre les poètes galiciens-portugais (après le roi D. Denis) ; son œuvre avait été publiée, en 1959, par R. Fernández Pousa (in : Compostellanum 4, pp. 75-114 ; 231-291), mais bien que cette édition se dise critique, « l'editore è ben lontano dall'avere criticamente restituito i testi che produce », comme Valeria Bertolucci a constaté dans un ample compte rendu de ce travail (SMV 9, 1961, 71-100, spéc. 71). Il était donc temps de donner une nouvelle édition de cette œuvre ; cette thèse de Santiago établit les textes soigneusement et les accompagne de notes judicieuses, d'une introduction et d'un glossaire très utiles.

Sur la vie du poète, on ne sait presque rien (cf. pp. 15-21) ; il serait né à Santiago, au début du 13e siècle, et aurait séjourné à la cour d'Alphonse le Savant, aussi bien qu'à celle de Afonso III, roi du Portugal. Ses poésies sont transmises par le Cancioneiro de la Bibliothèque Nationale (anc. Canc. Colocci-Brancuti) et le Cancioneiro de la Bibliothèque du Vatican (cf. pp. 23-26). Il a cultivé les trois genres de la poésie lyrique galicienne-portugaise : Ses 22 *cantigas de amor* (cf. pp. 29-33) imitent plutôt des modèles occitans qu'ibériques ; il chante plutôt l'amour heureux que la *coita*, les souffrances de l'amant. Ses 46 *cantigas de amigo* constituent la partie la plus considérable de son œuvre (cf. pp. 33-37), les *cantigas de escarnho e de maldizer* ne sont qu'au nombre de 10 (cf. pp. 38-40). Il faut encore signaler deux *tenções* (pièces nos LXXX/LXXXI ; LXXX fragment d'une seule strophe) et une *pastorela* (pièce n° XXIII).

L'introduction contient encore une étude métrique (pp. 40-47) et l'*Análisis lingüístico y estilístico* (pp. 47-54). Le lexique de notre poète est plutôt réduit : dans 1572 vv., il ne fait usage que de 550 mots (p. 48 ; cf. le glossaire qui se veut complet, pp. 329-382, mais qui ne donne pas toutes les attestations), et on ne trouve que les provençalismes (et gallicismes) les plus communs (cf. p. 48).

Pour les textes (pp. 55-321), l'éditeur suit le Cancioneiro de la Bibliothèque Nationale (cf. p. 55), en tenant compte des variantes de celui du Vatican ; chaque *cantiga* est suivie d'une traduction espagnole, d'un 'commentaire' métrique et littéraire (analyse des thèmes, etc.) et de notes, qui traitent de problèmes lexicologiques ou philologiques (établissement du texte, corrections des éditeurs antérieurs . . .). L'édition semble, tout compte fait, très consciencieuse.

Le glossaire (pp. 329-382, v. ci-dessus) distingue les diverses acceptions de chaque mot, et fournit une définition et un ou plusieurs exemples pour chacune d'elles ; un grand nombre de locutions y est enregistré (cf. notamment les articles *fazer*, pp. 349 sq. ; *aver*, pp. 334 sq. ; *dizer*, pp. 344 sq. ; etc.) ; on y trouve

des mots intéressants à glaner, cf. par exemple *bulhafre, corvejar, fendedura,* qui manquent dans Mach³ ; *agoirar* est une première attestation (Mach³ 1, 147 a : 14ᵉ s.). (De même, la variante *sazon* pour *sezão* ne serait attestée qu'au 14ᵉ s., selon Mach³ 5, 192 a ; mais cf. des exemples du 13ᵉ s. dans R. Lorenzo, *La traducción gallega de la Crónica general y de la Crónica de Castilla,* vol. II : gloss., Orense 1977, 1162 a).

Après les éditions complètes des *Cancioneiros* galiciens-portugais, il nous faut maintenant des éditions vraiment critiques de l'œuvre de chaque trouvère, avec un commentaire étendu ; ce sont surtout des chercheurs italiens qui contribuent à ce travail important et méritoire, mais les publications réalisées dans la Péninsule ibérique doivent aussi être prises en considération. Parmi ces dernières cette belle édition se distingue par la rigueur de la méthode philologique et par la valeur des commentaires linguistiques et littéraires.

Albert GIER

Pilar LIRIA MONTAÑÉS, *« Libro de las maravillas del mundo » de Juan de Mandevilla.* Caja de Ahorros de Zaragoza, Aragón y Rioja ; Zaragoza, 1979, 206 pages.

Le livre des voyages de Jean Mandeville a été l'objet de nombreuses études. Nous avons à présent, pour la première fois, l'édition du manuscrit aragonais de la Bibliothèque de l'Escorial, et qui date de la fin du XIVᵉ siècle. L'intérêt de cet texte est évidemment linguistique, mais également historique, car on dit qu'il aurait joué un rôle dans la préparation du voyage de Christophe Colomb. L'étude linguistique met en relief les particularités de cette langue écrite aragonaise dont on connaît plusieurs autres réalisations ; on notera en particulier de nombreux calques du français, langue du modèle (*eill y a* pour *il y a* !). La transcription est soigneusement réalisée, et le lexique retient la plupart des formes pouvant intéresser le lecteur et le philologue.

B. POTTIER

DOMAINE ITALIEN

M. PFISTER, *Lessico etimologico italiano, Supplemento bibliografico,* et vol. I, fasc. 1, Wiesbaden, 1979 ; fasc. 2, 1980 ; fasc. 3, 1981.

Le but que s'est assigné le *Lessico etimologico italiano* (LEI), élaboré par une équipe de lexicologues de l'Université de la Sarre, sous la direction du Prof. M. PFISTER, est, comme il l'a exposé lui-même à plusieurs reprises

(voir l'*Introduzione* au fasc. 1, *Il progetto di un lessico etimologico italiano, L'articolo apotheca nel dizionario etimologico in preparazione,* in *Italia dialettale II,* 1978, pp. 1-11 et 13-34, *Il LEI (lessico etimologico italiano),* in *Atti del XII Convegno per gli Studi Dialettali Italiani,* 1981, pp. 5-19), de réunir, dépouiller et interpréter l'ensemble des sources écrites et publiées de la langue et des dialectes italiens (les dialectes pris en considération sont ceux du territoire national, auxquels sont adjoints ceux de la Corse, de la Suisse italienne, des points de tradition italophone du territoire yougoslave, et d'où sont exclus au contraire les parlers franco-provençaux (déjà considérés par le FEW), le frioulan sur lequel travaille l'équipe du Prof. G. B. PELLEGRINI de Padoue pour l'élaboration du DESF, le sarde pour lequel existe déjà le DES de M. L. WAGNER, et les parlers alloglottes (germaniques, slaves du Nord-Est, grecs, albanais du Sud)). Cette entreprise de grande envergure permettra tout d'abord de répondre à un ensemble de questions méthodologiques (mettre en œuvre une méthode de recherche étymologique qui permette de dépasser les insuffisances de l'étymologie traditionnelle qui ne prend en compte que le point de départ et le point d'arrivée ; définir avec clarté, comme le demandait MARTINET in *Pourquoi des dictionnaires étymologiques ?,* à quel public s'adresse l'ouvrage, large public ou public spécialisé ; assigner des limites à l'investigation étymologique dans les langues romanes, de manière à délimiter ce qui revient au romaniste, au latiniste, à l'indo-européaniste. C'est à ces questions de principe que permettra tout d'abord de répondre le LEI, qui entend être un ouvrage de spécialistes, du type du *Thesaurus* ou du FEW, qui limitera ses investigations étymologiques à la base latine, et qui appliquera aux données des parlers italiens la méthode élaborée pour le FEW par WARTBURG (dont M. PFISTER a été pendant 10 ans le collaborateur, et à qui est dédié l'ouvrage), centrée essentiellement, comme on le verra ci-après sur l'histoire du mot, reconstituée dans toute sa complexité tant chronologique que spatiale. Cette entreprise répond en second lieu à un besoin patent et urgent de la lexicographie italienne qui n'a pas d'instrument intégrant toutes les données des parlers du territoire national, en une sorte de Trésor, comparable au FEW : les dictionnaires étymologiques existants, ceux de DEVOTO, de MIGLIORINI-DURO, de PRATI par exemple, quelles que soient leurs qualités, par leur volume réduit, sont plutôt destinés à un large public, et certains d'entre eux, de plus (DEVOTO, MIGLIORINI-DURO), se limitent à indiquer la base d'où est issu le vocable ; certes le DEI de BATTISTI et ALESSIO (1950-1957), d'un volume beaucoup plus considérable, incluant un grand nombre de mots dialectaux, faisant une plus large part à l'histoire de l'étymon, était jusqu'à présent un instrument assez satisfaisant (cependant on peut lui reprocher justement son statut intermédiaire entre l'ouvrage de spécialistes et l'ouvrage de grande diffusion, qui l'a amené à sacrifier la discussion scientifique et les indications bibliographiques, à ne pas citer les sources de sa documentation, à italianiser dans une certaine mesure les formes dialectales, etc...) ; certes est en cours de publication par ailleurs le DELI de M. CORTELAZZO et P. ZOLLI (le vol. I, A-C, le vol. II, D-H, sont sortis respectivement en 1979 et 1980), remarquable par la rigueur des indications chronologiques et la richesse du matériau

pris en compte, mais qui est limité à la langue nationale, et qui n'entend pas être réservé à un public de spécialistes. Le LEI est donc une réalisation tout à fait nouvelle, qui a pour ambition de doter l'Italie d'un instrument scientifique qui lui fait défaut.

L'ouvrage comprendra 4 grandes parties : la première rassemblera les vocables, qui remontent soit au latin, soit à un substrat, soit à une base onomatopéique, classés selon l'ordre alphabétique de l'étymon retenu (cette première partie devrait comporter une dizaine de volumes) ; la deuxième partie présentera les vocables liés à un superstrat (germanique, français, anglais, grec, arabe, etc...) qui seront ordonnés alphabétiquement, à l'intérieur de chacune des langues d'origine ; la troisième partie contiendra les vocables dont l'étymologie est incertaine, qui seront groupés selon des critères onomasiologiques (le problème général du choix entre classement alphabétique et classement onomasiologique est affronté in *Il progetto di un lessico* . . ., p. 4, et résolu, malgré les arguments de JUD en faveur de ce dernier, et les réalisations récentes de BALDINGER, au bénéfice du classement alphabétique) ; la quatrième partie sera consacrée aux Index.

La structure des articles du LEI s'inspire du modèle du FEW, tout en intégrant le résultat d'expériences plus récentes. Comme les articles du FEW, les articles du LEI se divisent en 3 parties : la présentation du matériel, la partie historico-étymologique (interprétation scientifique de ces données), la bibliographie et les notes (cette structure est illustrée in *Il progetto per un lessico* . . . par l'analyse de l'article *capisterium* riche mais relativement simple, in *L'articolo apotheca* . . ., par cet exemple complexe, in *Il LEI* . . ., par l'analyse de l'article *acidus*). La présentation du matériel se subdivise en 3 sections : 1° mots qui manifestent une continuité ininterrompue depuis le latin, 2° vocables savants et semi-savants, 3° emprunts (soit au latin (néologismes), soit à d'autres idiomes, particulièrement au français). Un premier principe veut que chaque forme présentée puisse être vérifiée (pour chacune, on renvoie à la liste des sources dont il sera parlé ci-après) ; chaque forme est suivie de l'indication de son signifié ; pour les formes de la langue nationale et littéraire, elles sont citées par ordre chronologique, en respectant les datations proposées par la liste des œuvres du dictionnaire de BATTAGLIA, complétée par celle de TOMMASEO-BELLINI, et du *Vocabolario della Crusca* (pour la chronologie exacte des mots attestés dans les œuvres, est donnée en principe la date de composition de l'œuvre, que l'auteur de l'article propose en s'appuyant sur les études les plus récentes et sur des encyclopédies telles que le *Dizionario biografico degli Italiani* ; les premières attestations, les datations des néologismes et des technicismes, reflètent l'état des recherches et des publications actuelles, et sont susceptibles d'être modifiées) ; pour les formes dialectales, dont le point de relevé est précisé, l'ordre suivi est à la fois géographique (les dialectes sont passés en revue du Nord au Sud, selon le découpage de la *Carta dei Dialetti* de G. B. PELLEGRINI), et chronologique (sont considérées successivement les formes des dialectes antérieurs à 1600 et postérieurs à cette date) ; les sources dépouillées sont, outre les cartes de l'AIS,

les dictionnaires dialectaux (seule une sélection d'entre eux est prise en compte, selon des critères qui dérivent de la bibliographie de PRATI, *I vocabolari delle parlate italiane,* des conseils de dialectologues tels que CORTELAZZO, et enfin de la subjectivité de l'auteur) et le matériel personnel de l'auteur et de ses collaborateurs (fichiers GASCA, CORTELAZZO, CORNAGLIOTTI, CREVATIN, etc...). A la présentation des vocables simples (qui parfois dans des cas complexes comme celui d'*apotheca* peut être subdivisée en plusieurs séries considérées successivement), et des locutions, fait suite l'examen des mots suffixés, parmi lesquels sont distingués, selon les critères de classement sémantique élaborés par COSERIU et BALDINGER, les mots qui subissent une altération (le suffixe modifie le vocable, type *casa/casetta,* « maison »/« petite maison », mais celui-ci ne change pas de champ sémantique), de ceux qui subissent une dérivation (le dérivé n'appartient pas au même champ sémantique que le mot simple (type *latte/lattaio,* « lait »/« laitier »)) ; ici, comme précédemment, l'ordre, à l'intérieur de chaque catégorie, est géographique et chronologique ; aux mots suffixés succèdent les mots préfixés et composés. Aussi bien dans l'examen des formes simples que dans la partie consacrée aux dérivés, le LEI a pour ambition d'enregistrer toute différence d'acception du vocable (a été éliminée toute unité lexicale dont le signifié ne ressort pas clairement de la documentation).

La deuxième partie de l'article est celle de l'interprétation historico-étymologique des données exposées dans la première partie : l'étymologie présentée, après discussion éventuelle de points de vue différents (suivis des références bibliographiques), reflète l'état actuel des recherches et de la documentation, et pourrait donc être rectifiée par la suite ; en partant de cette hypothèse étymologique, par l'étude de la distribution ancienne et actuelle du vocable en Italie, comparée à sa situation dans la Romania, on essaiera de reconstituer l'histoire du mot dans toute sa complexité (phases successives de diffusion, divers points d'irradiation, circulation d'une région à l'autre du domaine italien et roman, etc...), qui mettra en évidence les faits historico-culturels ; seule cette vision globale permet une réflexion géolinguistique valable (mettre en relation par exemple des zones périphériques, par définition fort éloignées l'une de l'autre (cf. *acidus*)). A la fin de cette partie est fournie la bibliographie essentielle concernant le vocable, et le nom de l'auteur de l'article (si celui-ci n'est pas M. PFISTER).

La troisième partie contient les notes afférentes aux points de la discussion qui requièrent des précisions.

Où en est actuellement cette entreprise de longue haleine ? Quelles en ont été jusqu'à présent les étapes ? Le projet du LEI naît en 1968, année où, à l'Université de Zurich tout d'abord, puis de Marburg, le Prof. M. PFISTER, avec l'aide de ses collègues, et encouragé par d'éminents romanistes (H. SCHMID, E. COSERIU, G. ROHLFS), commence à rassembler un vaste matériel. Des contacts fructueux avec les dialectologues italiens (principalement avec M. CORTELAZZO), l'aide financière du DFG (Centre de la recherche scientifique de

l'Allemagne fédérale), permettent de commencer le travail préparatoire en 1973 ; en 1974, l'entreprise, par suite de la nomination du Prof. PFISTER à l'Université de la Sarre, est transférée à Sarrebruck, où se forme une équipe de chercheurs, d'abord de 8, puis de 14 membres, allemands, suisses et italiens (ces derniers pour moitié) ; le premier fascicule est rapidement mis en chantier (il paraît en 1979), avant même que ne soit achevé le dépouillement complet du matériel, mais cette lacune est largement compensée par l'accès aux fichiers de JUD à Zurich, du NREW à Bonn, par la consultation d'un important matériel inédit (provenant de l'AIS, du *Tesoro delle Origini,* du manuscrit BRÜCH), et par la coopération précieuse de l'*Accademia della Crusca* (le fichier général comprenait en 1979 un million de fiches étymologiques).

Jusqu'à présent, 4 fascicules ont paru : 3 correspondant au début de la lettre A (jusqu'à **acutiare,* soit 575 colonnes) et le *Supplemento bibliografico,* dû principalement à D. HAUCK, contenant diverses listes d'abréviations nécessaires à la consultation du premier volume : 1° *liste des localités et des dialectes,* pp. 1-10 : cette première liste donne l'ordre selon lequel, dans le déroulement des articles, sont examinés les dialectes (l'ordre et le découpage sont ceux de la CDI de PELLEGRINI, avec quelques modifications en ce qui concerne la Sicile et les zones limitrophes de la Toscane) ; 2° *liste alphabétique des localités et des parlers,* pp. 11-31 (cette liste est exhaustive, alors que la précédente ne constituait qu'un cadre général), 3° *liste des ouvrages et des articles cités,* pp. 32-97 (seules sont mentionnées les sources citées au moins 3 fois) : la base de cette liste est, pour la langue littéraire, la bibliographie du dictionnaire de BATTAGLIA, et, pour les dialectes, les 4 volumes de la *Bibliografia linguistica* de HALL, complétée pour les années 1967-71 par *Lingua e dialetti italiani* d'ARNUZZO-MARCATO, bibliographie à laquelle ont été adjointes les éditions de textes dialectaux, non considérés par HALL ; cette liste de sources pourra d'ailleurs devenir un instrument de travail autonome, précieux aussi bien pour les dialectologues que pour les lexicologues ; 4° *liste des auteurs,* pp. 100-119, qui permet la consultation des listes 2 et 3.

Les spécialistes attendent donc avec impatience la parution des prochains fascicules (pour l'instant le rythme est d'un fascicule par an, mais il devrait s'accélérer par la suite). Nous pensons, avec M. PFISTER, que cette publication, à laquelle il faut associer un ensemble d'entreprises en cours de réalisation, dont la fonction est complémentaire (le DELI déjà cité, le DES (*Dizionario etimologico siciliano*) de VARVARO, le DET (*Dizionario etimologico triestino*) de DORIA, le DESF (*Dizionario etimologico-storico friulano*) de PELLEGRINI, le VDSI (*Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*) de SPIESS, le LEDM (*Lessico etimologico dei dialetti medioadriatici*) de DE GIOVANNI, etc...), donnera un essor remarquable, comme l'a fait le FEW en France, à la recherche lexicologique en Italie.

S. LAZARD

DOMAINE ROUMAIN

Maria ILIESCU, Valeria NEAGU, Carmen NEDELCU, Gabriela SCURTU, *Vocabularul minimal al limbii române* cu traducere în limbile engleză, franceză, spaniolă, pentru studenţi străini ; Editura didactică şi pedagogică, Bucarest 1981, 252 pagine.

Sotto questo titolo è apparso a Bucarest un agile vocabolarietto fondamentale del romeno moderno, in sostanza un dizionario quadrilingue romeno-inglese-francese-spagnolo, a cura di quattro studiose romene di linguistica : Maria Iliescu, ordinario di linguistica romanza all'Università di Craiova, Carmen Nedelcu e Gabriela Scurtu, assistenti alla stessa Università, e Valeria Neagu, dell'Istituto di Linguistica di Bucarest. L'autore principale è Maria Iliescu, ben nota nella linguistica romanza per i suoi numerosi studi sul friulano e sul retoromanzo in genere, sul latino volgare e sulla classificazione degli idiomi neolatini, infine anche per la sua collaborazione alla grande *Crestomaţie Romanică*. A lei si deve la scelta del vocabolario minimo, la sistematizzazione della parte grammaticale e il coordinamento di tutto il lavoro ; C. Nedelcu ha redatto la parte inglese ed ha collaborato alla sistematizzazione grammaticale, V. Neagu è responsabile della parte spagnola, G. Scurtu, infine, ha curato la parte francese.

Il vocabolario è destinato agli studenti stranieri che studiano in Romania e che parlano, come lingua materna o come lingua intermedia, uno dei tre idiomi qui messi a confronto con il romeno. Il concetto di lingua intermedia e l'assenza ad esempio del tedesco lasciano presupporre che si tratti di studenti latino-americani e di quelli provenienti dai giovani stati dell'Africa e dell'Asia liberati dal colonialismo. Nel vocabolario sono contenute 3216 parole dell'uso quotidiano moderno, ottenute in base a determinate ricerche anteriori di statistica lessicale (principalmente di A. Graur, Gh. Bolocan e C. Maneca) e naturalmente anche in base al dizionario di frequenza della lingua romena di A. Juilland, J. Juilland e P. M. H. Edwards. Al materiale così ottenuto le autrici hanno aggiunto altri lemmi (ad es. certi etnici denotanti popoli vicini o viventi su suolo romeno, termini sportivi ecc.) ; nel contempo sono state eliminate — certamente a buon diritto — le parole antiquate, disusate, nonché le voci di connotazione popolare, contadina (p. 6). Per stabilire quanto più esattamente l'elenco delle parole da prendere in considerazione, le autrici si sono servite anche di un'inchiesta effettuata su venti soggetti di età, professione e ambiente diversi ; di conseguenza, neanche il criterio sociolinguistico è stato trascurato.

Il vocabolario minimo così stabilito non va confuso né con il cosiddetto vocabolario rappresentativo né con il vocabolario principale (p. 6). Per le differenze fra i tre concetti si rimanda agli studi in proposito di Maria Iliescu, pubblicati nelle riviste « Limba Română » (26/1966) e « Studii şi cercetări lingvistice » (1/1976, 1/1980).

Il lessico è disposto in ordine alfabetico ; i dominî semantici presi in considerazione vengono elencati alla p. 7. Sono : le parti del corpo ; il vestito ; la casa ; la mobilia ; gli oggetti da tavolo ; i cibi ; la cucina, gli oggetti e i mobili di cucina ; la scuola, l'arredamento scolastico e il materiale didattico ; il riscaldamento e l'illuminazione ; la città ; i mezzi di trasporto ; gli animali ; le occupazioni ; infine, gli sport. Le categorie citate si basano sulla *Elaboration du français fondamental,* 1er degré, Parigi 1964 di G. Gougenheim, P. Rivenc, R. Michéa e A. Sauvageot (cit. nella nota 5, p. 5). Sorprende tuttavia di non trovare in questo elenco, ad esempio, la famiglia e i termini di parentela, nonché le principali sensazioni fisiche e psichiche, tanto più che i rispettivi lemmi ('padre', 'madre', 'figlio', 'figlia', persino 'cugino, -a', 'genero', 'nuora' ; 'dolore', 'paura', 'allegria' ecc.) figurano beninteso nel vocabolario minimo.

La sistematizzazione grammaticale è un'aggiunta molto utile, addirittura un complemento indispensabile, data la complicatezza della morfologia romena (declinazione sintetica, svariate alternanze). Essa offre un abbozzo condensato di nozioni essenziali della morfologia nominale (declinazione del sostantivo, aggettivo e pronome, con la distinzione tra declinazione articolata e non-articolata) e verbale (forme personali e non-personali, modelli di coniugazione, tipi di coniugazione /verbi irregolari/, imperativi irregolari), nonché del numerale. Nella sistematizzazione grammaticale trova debito posto anche l'alternanza nominale e verbale, che — come detto — è parte impreteribile della morfosintassi romena.

La parte di base, quella romena, consta di lemmi numerati (1-3216) con i corrispondenti inglesi, francesi e spagnoli. Quanto ai significati, si danno soltanto quelli più correnti e più importanti (p. 8), disposti secondo lo stesso ordine per tutti e tre gli idiomi. I numeri di cui sono provvisti i lemmi permettono un notevole risparmio di spazio, perché nelle parti inglese, francese e spagnola si rimanda semplicemente al numero del rispettivo lemma romeno. In tal modo si ha anche una specie di vocabolari minimi inglese-romeno, francese-romeno e spagnolo-romeno.

Le parole variabili sono accompagnate da appositi simboli che rinviano alle classi flessionali.

Poiché la sistematizzazione grammaticale si limita ovviamente alle parole variabili, non vi è rappresentata la categoria degli avverbi né quelle degli altri funzionali, ma è naturale che i principali membri di queste categorie figurino nel vocabolario (*şi, cînd, sau* ecc.). La categoria degli avverbi mostra anche qui la ben nota eterogeneità, che sembra essere proprio una malattia incurabile nelle presentazioni linguistiche : infatti, come avverbi figurano non solo *bine, astăzi, astfel* ecc., ma anche *chiar* 'persino' e *nici* 'né' !

La prefazione romena espone i criteri di scelta del lessico e del suo ordinamento; le prefazioni inglese, francese e spagnola — più brevi — contengono anche indicazioni (sommarie ma utili e sufficienti) di ortografia e pronunzia, adattate in quanto possibile al rispettivo idioma.

Per quanto riguarda la scelta dei vocaboli, non abbiamo né la competenza né la spazio per entrare in una discussione a fondo ; perciò dobbiamo limitarci ad osservazioni piuttosto saltuarie. Non ci risulta chiaro, ad esempio, perché è stato eliminato il lemma *cehoslovac* (il che è constatato espressamente a p. 7) : è vero che la parola non soddisfa i due succitati criteri per gli etnici (1. popoli contigui, 2. popoli viventi su suolo romeno), ma *cehoslovac* non si distingue in questo da *polon(ez), francez, inglez, italian,* eppure tutti e quattro questi etnici vi figurano. Un'altra osservazione : giacché sono stati inclusi i nomi denotanti le più importanti scienze (che sono anche materia d'insegnamento) come *chimie, fizică, istorie, matematică, politică,* perché mancano *geografie* e *lingvistică* ?

Nella parte dedicata alla pronuncia per i parlanti di francese (p. 18) la sequenza fonica /dʒi/ (graficamente *gi,* esempio romeno : *ginere* 'genero') viene illustrata con la voce inglese *gin* e con il nome proprio italiano *Giorgione.* Ora, mentre *gin* è un esempio pienamente valido, *Giorgione* non lo è assolutamente, perché la pronunzia è /dʒordʒone/, senza alcuna /i/ o /y/. Al posto di *Giorgione* si possono dare diversi esempi valevoli : *giro, Gino, gigante, gita* ecc.

Le forme dei pronomi personali *noi* e *voi* sono definite come plurali di *eu* e *tu* (p. 125), il che corrisponde alla grammatica tradizionale ma non viene accettato dall'interpretazione moderna. Nel dialogo, che è l'unità minima della comunicazione linguistica, i costituenti sono il locutore ('io') e il collocutore ('tu'), i quali non sono pluralizzabili. Il significato di *noi* è perciò 'io e tu e/o lui', quello di *voi* è 'tu e lui'.

Quanto al verbo, non andiamo d'accordo con i termini *timpuri simple* e *timpuri compuse* (p. 127) : si tratta evidentemente di paradigmi, non di tempi (un *tempo* non può essere qualificato in termini morfologici come 'semplice' o 'composto', perché non è sinonimo di *paradigma*). Ci lascia un po' perplessi anche la formulazione secondo la quale l'imperfetto, il perfetto semplice, il piuccheperfetto e i due futuri sono definiti comme « tempi » dell'indicativo. Poiché il congiuntivo ha due soli tempi (il presente ed il perfetto), e dato che il contenuto modale di uno dei due modi risulta dall'opposizione con l'altro, preferiremmo definire i paradigmi che non hanno un corrispondente congiuntivo come neutri di fronte all'opposizione modale.

Infine, a p. 154, fra gli imperativi irregolari figurano anche quelli dei verbi *a trece* (imperativo *treci !* acc. a *trece !*) e *a petrece* (imperativo *petrece !*). Ora, visto che entrambi i verbi seguono la stessa classe flessionale (quella di *a cere* : p. 146), non possono essere qualificate come irregolari tanto la forma in *-e* quanto quella in *-i* : una delle due deve essere regolare.

Gli errori di stampa, a quanto abbiamo potuto constatare, sono rari, soprattutto se si tiene conto del testo assai complicato : a p. 7, ad esempio, *feminim* va corretto in *feminin,* a p. 108, lemma num. 3017, la barra deve separare *scream* da *cri,* ecc. Ma non sono sbagli pericolosi.

Il lavoro qui brevemente presentato sarà certamente un utile strumento di apprendimento del romeno moderno nei limiti dello scopo a cui è destinato. C'è da augurarsi che seguano presto manuali analoghi anche per parlanti di altre lingue.

Pavao TEKAVČIC

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches Etymologisches Wörterbuch de W. v. Wartburg, publié par C. Th. Gossen, fasc. 142, t. XXIV (amaracus - amphibios), Bâle, Zbinden éd., 1981 ; pp. 385-480.

On est heureux de la publication du fasc. n° 142 du t. 24 (*amaracus - amphibios*) du FEW. On n'a plus à présenter l'œuvre mais on peut se réjouir de ce que, dix ans après la mort de W. von Wartburg, on semble assister à Bâle à un nouveau départ de l'entreprise, sous la direction de M. C. Th. Gossen. Une équipe en majorité francophone va publier en français les fascicules à venir, le présent numéro étant bilingue. Disons un mot de la question linguistique, alibi commode en France pour négliger, au grand dommage de la valeur scientifique, ce prodigieux instrument de travail. Le FEW est un dictionnaire du français ; seul le commentaire final est en allemand. Une lecture attentive de l'article, quelques rudiments d'allemand (langue nécessaire à tout philologue) suffisent pour aborder avec profit un article. Le reste est affaire d'expérience. L'allemand de Tobler dans les *Vermischte Beiträge* est difficile ; celui de Wartburg est très facilement compréhensible. De surcroît, Wartburg avait l'esprit clair et ce qui peut paraître complexe est dû à la seule complexité des faits.

Ce fascicule, publié sous la responsabilité de M. Thom, couvre en 96 pages ce qui dans le FEW t. 1 allait des pages 82 à 90 ; il m'a paru d'une qualité remarquable. Je donnerai ici quelques remarques non pour critiquer un travail admirable mais pour poser des jalons en vue d'une nécessaire réactualisation que les générations futures accompliront pour la plus grande gloire de Wartburg, de ses amis, de ses disciples et de ses continuateurs : — P. 395 b n. 1, c'est DG qui a raison : lire *majorane* cf. éd. P. Dorveaux, *Livre des simples Médecines,* 781-783 ; — 386 l. 8 *aimer a* (+ subst.) hapax 12e s. ds Lac (= GBruléD II, 48 var. des mss. MT) ; — *qui m'aime si me suive* 1310 correspond à Guillaume Guiart éd. Wailly et Delisle 15866 où Oudart se lançant à l'assaut crie : « *Et qui m'amera si me sive* » ; — 386 b l. 2 d'en bas, 12e s. ds Lac (= *Athis et Prophilias,* éd. A. Hilka, 19224) ; — 387 a l. 1 *mal d'amer* ca. 1200 ds StudW (= *Guillaume de Dole,* éd. F. Lecoy, 333) ; — 387 b l. 10 hap. 15e s. ds Lac (= Guillaume Alexis, *Blason des f. Amours,* éd. Piaget et Picot, I, 208, 540) ; — soulignons la richesse

et la précision des articles *amaricare,* où l'on ajoutera l'empr. *amaricquer* (1521-1524 Guill. Briçonnet à Marguerite d'Angoulême, éd. Martineau et Veissière gloss.), et *amaricosus ;* — 391 a *amaritas, amerté* paraît un mot de l'Ouest (anglo-normand ; poitevin) correspondant à l'anc. prov. *amartat* ; alors *qu'ameriteit* est un mot de l'Est où il est attesté dans la langue des textes religieux ; en tout cas le FEW a raison de ne pas dire comme le TLF s.v. *amertume* qu'*amertume* a évincé *amerté* ; j'aurais placé *amerture* hap. 12e s. (= Evrat, extrême fin du 12e s.) sous *amertume* ; — *amaritudo,* manque la graphie *armertume* QLivre C 58 var. du ms. M (ca. 1170) ; — l. 4 de l'art. *amaritudo* au sens de « rancœur » Dochez, cite deux ex., l'un de Gerson que je n'ai pas retrouvé, l'autre est de G. Chastellain (= éd. Kervyn de Lettenhove 5, 197) ; — 391 b l. 9 *amaritude* « goût amer » aj. 1522 Briçonnet à Marguerite d'Angoulême, *éd. citée,* I, 208 (v. aussi gloss.) ; — 391 b n. 2 on peut rappeler l'explication qu'A. Thomas (Mél. 141, n. 3) a donnée d'*amertonde*: « métathèse de *d'n* latin »; — 393 a l. 1 *ameratif* appartient au 14e s. (*Trésor* non de Jean de Meun mais de Jean Chapuis) ; — 392 b l. 3 aj. *amer* « malveillance » JCondéR J326 ; — 392 b l. 19 *amèrement* « (haïr) beaucoup » 12e s. est un peu trop ancien pour l'*Escoufle* cité ds T-L ; — 393 a aj. *non amer* « doux » JLemaireJ Conc257 ; — 395 a *amator* à la graphie *amaor* 1170 Lac (= *Les Machabées,* éd. E. Gorlich, 93 ca. 1250) aj. *amahor, ibid.* 92, *amyour* SPouille B C3172 et *ameres* PerceforestT 1031 ; — 403 b l. 4 aj. *a son andain* « à son allure » (1470 *Mon. Renouart Prose,* éd. W. Castedello, 97) ; — 410 a aj. *anbeure/ambeure et . . . et . . .* RSilenceT 2978 et 3500 ; — *ambon, ambonoclaste* est formé d'après *iconoclaste* ; — 413 a l. 4 *ambroise* 1480 ds Dauzat 1964 est à rayer (= *Baratre infernal* ds DG et GdfC), déjà cité ici à juste titre p. 412 b l. 5 de l'article ; les datations de la fin du 15e s. ds LarL pour *ambrosie* et *ambroisie* ne méritent pas grande confiance, peut-être l'un ou/et l'autre sont à chercher dans O. de St Gelais ; — 414 b l. 2 d'en bas aj. *aller mal* (d'un vêtement) 1488 FPauvre Jouhan DR 63 ; — 415 a *aler entour* a de nombreux autres sens cf. T-L 3, 608 et 609 : *aller entour qqn* « s'affairer auprès de qqn » (Gautier d'Arras ; Gautier de Coinci ; Rutebeuf ; *Beaudous* ; Watriquet) ; — à propos de la note 24 bis p. 428 on complétera l'inventaire des formes et leur explication par la note d'A. Meiller v. 2552 du *Mystère du Roy Advenir* ; — 419 a *allé* « usé (d'un habit) » hap. 13e s. ds Lac (= ChevBariselL 573) ; — 420 a l. 7 la date de 1204 donnée pour *allée* (Dat Lex) ne peut pas être prise en considération ; — 420 l. 14 Froissart ds Lac (= Froissart Chr. SHF, 12, 56) ; — 421 l. 4 lire plus exactement *unes alures* « une galerie où l'on peut se promener » ; — à propos de la note 43 l'interprétation donnée par le T.L.F. *d'alleure* dans Rabelais (non pas 1532 P mais 1552 QL 38, 36) ne convient pas, mais l'ex. de Montaigne ds Dochez (= *Essais* Villey I, 26, p. 151 : « on nous a tant assubjectis aux cordes que nous n'avons plus de franches allures ») ne convient pas mieux (métaphore hippique) ; — 421 b l. 25 *aloir* « chemin » aj. *aleor* « id. » SPuilleB B3924 ; — 422 b l. 21 je ne sais trop que penser d'*allevasser* mais je signale *halvasser* en 16, 132 a, où il ne se justifie pas ; — *desaler* « mourir » est absent du passage correspondant et de ses variantes dans l'édition Hilka, v. 948 ; — 422 b l. 17 d'en bas le lorr. *dezaley* me laisse perplexe ; — 422 b signalons que les

hapax *mesalier, mesalée,* auxquels on joindra *mesaler* (inf. subst.), viennent de PartBloisCont G 1503 var., 1502 et 1504 cf. aussi *aler* « manière d'être » *ibid.* 1503 à joindre p. 416 b ; — 424 b *sousaler* (si l'on excepte le gloss. lat.-fr. BN 7679 (15e s. ; cf. éd. Roques Aalma 11911 *suraler,* non relevé ici) où le sens n'est pas « succéder » mais « pénétrer, s'insinuer » et où il peut s'agir d'un échange de préfixe) n'est connu que par des ex. de la seconde partie du ms. BN 818 copié à Lyon v. HLF 33, 446-447 (la référence du second ex. ds Gdf est à lire f° 307 au lieu de f° 507) ; le mot est vraisemblablement à localiser en francoprovençal ou dans le quart S.-E. du domaine d'oïl cf. le dér. *sozalement* (1re m. du 13e s. cf. BSatf 10, 84) qu'on pourrait aussi localiser dans la même région ; — 424 b *poraler* ds Ren Mont ne signifie pas « chercher partout » mais « régler un arrangement » ; — 425 a l. 5 d'en bas ajouter *bouter en tel amble* « soumettre à un tel supplice » (1480 *Myst. St Quentin* 12259) ; — 427 a on tend maintenant à reculer au 9e s. la datation des Gloses de Reichenau, le ms. étant de la seconde moitié du 10e s. (cf. B. Bischoff ds Actes du Colloque, *La Lexicographie du lat. médiéval,* Paris, 1981, pp. 47 sqq.) ; — 441 a *par amistié* « en toute amitié » : en fait dans Rol. 622 on lit *par amistiez* avec la désinence adverbiale donnée comme hapax 12e s. infra ; — 433 certes Constantin et Daléchamp sont natifs de Caen mais leurs ouvrages sont publiés à Lyon et je ne suis pas absolument convaincu de la validité de l'emploi en Normandie du mot *ambre ;* — 436 a *ametiste* on pouvait ajouter des variantes à l'aide de *Troie* 14638 et 16704 cf. *aumentiste, amatice, armetites, amestite ;* — 443 b l. 8 *amitaige* hap. 13e s. ds Gdf (= SPouilleB B3597, soit anc. lorr. 1re m. 14e s.) aj. *amistiege* SPouilleB C2879 ; — 445 a *amy* ds Villon (tiré du gloss. de Longnon-Foulet) est un plur. *amys* cf. encore à ajouter le sing. *amis* (1350 ds Vo R 34, 333) ; — 446 a l. 15 aj. après *noz amis* « désignation euphémique du mari trompé » *estre de nos amis* « être trompé » (1465 P Michault Folk Procès HF gloss.) ; — 448 a l. 21 *amie* « amitié » est très douteux cf. le texte de la chanson, éditée en dernier lieu par E. Nissen, *Chansons de Guiot de Dijon,* p. 7 où on lit *sa vie* (14) : *s'amie* est une var. probablement fautive de T ; — 448 b les ex. d'*amiote* n'ont rien d'anc. bourg. ; — 450 a l. 4 il n'y a pas d'ex. absolument sûr de *mie* avant 1567 (nous reviendrons sur ce point dans une note de lexicographie critique à paraître) ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse pas en trouver cf. d'ailleurs ce texte de Froissart, *Chroniques,* éd. A. Mirot, 15, 148 : « ne dictes ne à my ne à ennemy » ; l'anc. prov. offre une situation assez comparable : certes l'ex. de 1240 (= Don. Prov.) ds Levy paraît sûr, mais Cl. Brunel relève 3 ex. de *mia* au gloss. de *Jaufré,* à lire chaque fois *amia* ; de la même façon les deux ex. de *miga* relevés par H. Breuer au gloss. de son édition du même roman sont à lire *amiga* ; — 462 b *amoenus* aj. *amene* « agréable » 1420 RBlondelCompl H 87 et 94 ; — 465 b l. 16 d'en bas *pour l'amour que* aj. MichaultTaillevent D gloss. ; — 467 a l. 5 d'en bas l'ex. du RenclC est à rayer cf. *amorer* « aiguiser » (de *more*) ds T-L 1, 368, 30 ; — 467 a l. 2 d'en bas *amourer* « rendre amoureux » hap. 13e s. ds Lac (= anc. norm. 2e m. 13e s. *Dit de la puissance d'amour* d'Hue Archevesque) ; — 467 a l. 1 d'en bas « passion d'amour » (= var. de certains mss. (dès le 15e s.) d'AlChartier Laidlaw QD 1011 ; — 467 b *amourée* « amie » aj. AlChartier Laidlaw QD 880 ; — 467 b l. 28 *enamou-*

rer (Froiss. ds Lac) préférer utiliser la source de Favre, éditeur de Lacurne, qui a tiré cet ex. du gloss. de Scheler qui donne aussi « mettre en faveur qqn », sens qui paraît absent ici ; — 468 a *male amour* « haine » 1240 ds Lac (= *males amors* ds PhMousketChr 5140) ; — 471 b *ammeur* « sève des plantes » aj. *ameur* « id. » ds Rom. 56, 382, 280 (édité à tort *lameur* et qu'il ne faut pas corriger en *l'umeur*) ; — l'article **amōr* « liquide » est excellent mais l'enchaînement des huit sens peut paraître trop linéaire ; on pourrait proposer deux sens de base, d'une part « liquide » (proche d'*humor*) d'où « sève de la terre, des plantes » puis « suc d'une chose, saveur », et d'autre part, « ardeur sexuelle des animaux » (proche d'*amor*) d'où « émoi, agitation, courage », le sens d'« ardeur à pousser des plantes » étant à l'intersection des deux sens de base ; — 474 b l. 3 d'en bas *amerus* agn. 12e s. Gdf (= 1180 ThKent RTChF 15) ; — pour les emplois subst. d'*amoureux* nombreuses formes ds GaceBruléD gloss. ; — 475 a l. 13 *amoureux de* « qui a une grande passion pour » l'ex. du 12e s. hapax ds Dochez reste douteux (au plus tôt 13e s.) et celui de l'emploi substantivé (13e s. hapax ds Lac) est à supprimer cf. *Les Machabées,* éd. E. Goerlich, 7 qui donne *amors,* expliqué comme une forme d'*amaors, ameors* avec contraction (cf. introd. p. XIV) à ajouter donc s.v. *amator* (24, 395 a) ; — 475 a *amoureux transi* est traité avec d'autres matériaux (tirés de Littré), d'ailleurs critiquables, s.v. *transire* 13, 2, 207 a l. 10-11 et je me permets de renvoyer à un mien article à paraître dans les TraLiLi 1982 ; j'avoue que la forme *transif* m'est inconnue ; — 487 a *amoever* l. 6 d'en bas (à vérifier cependant) est de l'angl.-norm. tandis qu'*amowoit* est de l'anc. messin. Nous attendons impatiemment la suite de cette œuvre monumentale excellemment continuée.

Gilles ROQUES

Kurt Baldinger, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan,* rédigé avec le concours de Inge Popelar, Tübingen, Niemeyer, 1975 et 1980, 2 fascicules, X - 160 p. ; *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan Supplément,* rédigé avec le concours de Inge Popelar, Tübingen, Niemeyer, 1 fascicule, 1980 ; *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon,* rédigé avec le concours de Inge Popelar, Tübingen, Niemeyer, 1975-1977-1980. 4 fascicules, X - 240 p.

Les romanistes connaissent bien l'entreprise lexicographique que M. K. Baldinger consacre à l'anc. occitan et à l'anc. gascon. Elle se développe dans deux ouvrages parallèles suffisamment avancés pour qu'il soit possible d'en présenter un bilan. Les deux ouvrages, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon* (DAG) et *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan* (DAO) sont rédigés avec le concours de Madame I. Popelar. Ils nous mènent respectivement jusqu'à la fin de la section A II (plus précisément A II d *bitume* pour le DAO) et au début de la section A III (plus précisément A III b *bois* pour le DAG) du

Begriffsystem. Nous avons maintenant 4 fascicules du DAG (1975, 1977 et 1980) et 2 fascicules du DAO (1975 et 1980). Le DAO vise à être un manuel onomasiologique de l'ensemble du domaine occitan ; il réunit les matériaux fournis par Raynouard, Levy, FEW, les gloss. des éditions et naturellement le DAG. Toutes les graphies sont relevées et datées, mais les contextes ne sont pas cités puisqu'on peut facilement les retrouver ; c'est là un instrument de travail indispensable qui facilitera le travail de tous les provençalistes. Il couvre tous les mots du domaine occitan des origines à la fin du 18e s. et il enregistre les mots franco-provençaux. Le DAO est complété par un précieux *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan Supplément* (DAO Suppl.), rédigé aussi avec le concours de Mme I. Popelar. Le supplément donne les contextes des attestations tirées des propres dépouillements des auteurs du DAO ; ces attestations sont naturellement mises à leur place (mais sans citation) dans le DAO. Le DAO et le DAO Suppl. sont menés avec toute la rigueur scientifique à laquelle nous a habitués M. Baldinger.

Le DAG a une portée plus vaste encore bien qu'il soit limité au vocabulaire de la Gascogne (la Gironde incluse). Il tient compte de tous les idiomes de la région (latin médiéval, gascon et français). Les contextes sont cités. Il est nourri de très abondants dépouillements personnels qui apportent un éclairage nouveau sur l'histoire du vocabulaire. Il intéresse les spécialistes du gascon mais aussi ceux de l'occitan tout comme ceux du français. Les dépouillements de M. Baldinger fournissent pour bien des mots français (d'origine gasconne ou non) des premières datations qui améliorent celles des répertoires même les plus récents (cf. par ex. *mascaret* n° 257 : 1 ex. de *masquaret* dès 1552 ; — *lame de fond* n° 259 : 1 ex. dès 1792, etc.). On ne peut que souhaiter un rythme soutenu à la publication de cette constellation de dictionnaires qui se complètent très commodément et dont la consultation jumelée est facilitée par une numérotation identique. Nous avons là dès maintenant une illustration de ce que devront être les dictionnaires du XXIe siècle.

Gilles ROQUES

Lothar WOLF - Werner HUPKA, *Altfranzösisch. Entstehung und Charakteristik : eine Einführung,* Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1981, XII + 219 p.

Il s'agit d'une grammaire historique de l'ancien français. La description des faits y est nettement diachronique, c'est-à-dire qu'elle part du latin et ne s'arrête pas à l'afr., mais poursuit souvent l'évolution jusqu'en frm., et elle est scientifique, c'est-à-dire qu'elle ne présente pas des pseudo-certitudes, mais rapporte, au moins en notes, la discussion des cas litigieux (presque tout est litigieux). Il y a quatre chapitres : I *évolution intérieure et extérieure du latin (prélitt.) à l'afr.,* II *phonétique,* III *morphologie,* IV *syntaxe.* Les auteurs se sont partagés la tâche, Hupka a écrit II et III, Wolf I et IV.

C'est un phénomène intéressant : avant d'être arrivé à une description synchronique et structurale de l'afr. (cp. MénardSynt² p. 10 « Quant à écrire une syntaxe véritablement structurale, dans l'état présent de la recherche c'eût été une entreprise prématurée »), le progrès scientifique nous présente une grammaire historique traditionnelle. Avant que la didactique, la recherche de la psychologie de l'apprentissage (cp. Grosse, Afr. Elem., p. 9) n'ait pu vraiment faire ses preuves, nous voilà devant un traité classique. Du point de vue pratique, c'est une réussite. Des étudiants qui travaillent depuis un semestre avec Wolf/Hupka affirment que ce livre rencontre les besoins réels : apte à être utilisé comme introduction, comme livre de référence (grammaire complète qui répond à toutes les questions et non pas seulement à des questions 'didactiquement précieuses') et comme aide de lecture. Du point de vue théorique cette réussite ne documente pas la faillite du structuralisme ni de la didactique. Au contraire, ces méthodes contribuent au progrès de la philologie qui se trouve réflété dans le présent livre.

La structure de la *phonétique* se compare grossièrement avec celle de Rheinfelder. Elle présente les sons et leur évolution dépendant de leur qualité et de la position dans le mot (type « les voyelles toniques en syllabe ouverte »). Il sera donc parfois utile de compléter cette vue des choses à l'aide de Bourciez (qui traite chaque son considérant qualité, quantité, position, etc.). La *morphologie* est structurée comme celle de Rheinfelder ou de Moignet, la *syntaxe* comme celle de Ménard. Mais, à la différence de tous ces ouvrages, Wolf/Hupka se réfèrent constamment à la recherche en cours, ce qu'il faut considérer comme un grand mérite.

La disposition générale et la présentation des faits vont assurer à ce nouveau manuel une longévité certaine. Une nouvelle édition donnera aux auteurs l'occasion d'améliorer certains points (1). Exemple d'inconsistances : A la page 15 il est dit que la thèse de l'influence germanique sur certains faits phonétiques est

(1) M. Hupka me communique les corrections et ajouts suivants : S. 37, Z. 15 : exspiratorischer (ebenso S. 77, Z. 8). S. 41, Z. 7 : > afr. *cors* [kɔrs], § 102. S. 42, § 52, Z. 11 : < c > wird *das* allgemein. S. 46, Z. 7 : generalisiert[60], *da etwa im Unterschied zum Italienischen konsonantischer Wortauslaut, bedingt durch Apokope der Ultimavokale (§ 49) wie auch durch Erhaltung lat. auslautender Konsonanten (§ 104 f.) im frühen Afr. noch relativ häufig ist.* S. 48, § 67 : > nfr. *jour* (*-n* >-, ~ *jorz* < **jorns*). S. 54, § 86, Z. 6 : (Sonorisierung), *vgl. Anm. 61.* S. 103, § 190, c), Z. 4 : > beau (§ 80, *Anm. 126*). S. 110, § 204, Z. 2/3 nach der Tabelle : entstehen *nach dem Übergang zur Proklise im 7./8. Jh.* durch Vokalisierung . . . S. 110, Anm. 213 : betont werden konnten *und nicht nur enklitisch wie in den Satztypen des § 202 oder in Wendungen wie* bonus ille homo *oder* homo ille bonus *gebraucht wurden ; vgl. Anm. 216 und Gamillscheg 1957, 56-63.* S. 111, Anm. 216 : aufgegeben : homo ille bonus > *(nur) rum.* omul bun. S. 197 : Deutschmann, O. : Zum Adverb im Romanischen, Tübingen 1959. S. 201 : Plank, F., . . . Declension Classes.

controversée et on renvoie au § 128 s. En réalité, c'est au § 124 qu'il y a une note à ce sujet (111 : diphtongaison) ; à partir du § 127 les thèses de Wartburg fournissent à nouveau les bases pour les explications. Au § 34 il y a lieu de renvoyer à l'*Atlas* de Dees (Tübingen 1980). § 30 : la date d'Eulalia est placée aujourd'hui plutôt vers 900 (de Poerck). Les citations illustrant les faits syntaxiques sont tirées en partie d'éditions impossibles. Exemple : *Couronnement de Louis,* éd. Langlois 1888 (MénardSynt², Langlois 1925, n'est pas mieux) ; MoignetGramm p. 9 commente en 1973: « Certaines éditions anciennes offrent un texte si arrangé qu'il ne nous a pas paru possible de les utiliser. C'est ainsi que, pour *Le Couronnement de Louis,* nous citons le texte du manuscrit . . . » (bien mieux que l'éd. Langlois était l'éd. Jonckbloet de 1854 ! ; aujourd'hui on utilise l'éd. Lepage 1978). Les indications bibliographiques sont à contrôler : DEAF non pas 1971, mais 1974 ; Gossen 1969 a un autre titre que 1951 et il y a une nouvelle édition de 1976 ; Greimas ²1979 (toutefois sans amélioration notable) ; Ménard 1973 est la deuxième édition ; ajouter P. G. B. Mancarella, *Introduzione all'antico francese. Dal Latino volgare ai testi non letterari,* Lecce (Milella) 1979 ; [supprimer Merkle ?] ; etc. — L'expérience montre que les tables des matières ne sont que peu utiles pour retrouver (rapidement) un point précis. Une nouvelle édition joindra avantageusement à l'index des mots un index des matières (cp. GossenGramm², encore trop incomplet ; MoignetGramm² ; etc.). — Nous sommes certains que cette nouvelle grammaire occupera une place importante, du moins dans les universités germanophones.

Frankwalt MÖHREN

Robert-Léon WAGNER, *Essais de linguistique française,* Paris, Nathan, [1980], 200 pages (Nathan-Université).

« Tant de vieux papiers méritaient-ils d'être extraits des revues et des mélanges qui les avaient accueillis ? » se demande l'auteur en introduisant le recueil de dix-huit articles (échelonnés entre 1948 et 1980) qu'il a rassemblés à l'invitation de « trois vaillants et fidèles compagnons de route ».

Si l'interrogation de M. Wagner n'est pas rhétorique, elle fait preuve d'une excessive modestie et appelle une réponse franchement positive.

Bien sûr — c'est la loi du genre —, l'ouvrage n'échappe pas à une certaine disparate. Les matières ont été redistribuées un peu artificiellement dans quatre parties aux limites indécises : I. *Le langage et les signes,* II. *Théorie de la linguistique française,* III. *Grammaire et vocabulaire du français,* IV. *Styles.* Les redites sont à ce compte inévitables, malgré les coupures. Quelques discussions nous apparaissent périmées. Des recensions en leur temps novatrices ont cessé de surprendre.

Mais le livre conserve tel quel un intérêt pratique et une indéniable valeur documentaire.

En premier lieu, plusieurs des questions ici abordées sont susceptibles d'alimenter la recherche contemporaine. On pense notamment aux monographies traitant de *c'est* et de *il y a* (troisième partie, chapitres 1 et 2) ; et encore aux diverses études de « stylistique » (quatrième partie, chapitres 1, 2, 3), une discipline comme on sait toujours erratique, qui a grand besoin de travaux *in concreto* plutôt que de ratiocinations abstraites.

La réflexion de Robert-Léon Wagner offre de surcroît un panorama assez complet de la linguistique en France et un raccourci de son évolution depuis la guerre. On y distingue les ancrages théoriques du grammairien : Ferdinand Brunot, Damourette et Pichon, Gustave Guillaume... On mesure l'ouverture d'un esprit prompt à s'intéresser aux techniques descriptives du distributionalisme et découvrant tôt les ressources de l'ordinateur. On devine au fil des pages le plaisir que prend à la récente réhabilitation du sens un savant de tradition européenne, pour qui le langage n'a jamais été coupé de sa fonction communicative ni du travail d'écriture.

Au sentiment de M. Robert-Léon Wagner, la linguistique aussi était un humanisme.

Marc WILMET

Gérard MOIGNET, *Systématique de la langue française* (ouvrage posthume publié par les soins de Jean CERVONI, Kerstin SCHLYTER et Annette VASSANT), Paris, Klincksieck, 1981, XII-346 p. (Bibliothèque française et romane. Série A : Manuels et études linguistiques, 43).

Le grand linguiste que fut Gérard Moignet aura eu le temps de rédiger avant de mourir la synthèse à laquelle le conduisaient naturellement de nombreux travaux personnels et une familiarité de plus de trente ans avec la psychomécanique du langage. Son dernier livre propose une description d'ensemble de la langue française, conçue comme « un système où tout se tient et a un plan d'une merveilleuse rigueur » (phrase souvent citée par Gustave Guillaume et, dit G.M., « attribuée » à Antoine Meillet, mais qui figure bien à la page 463 de l'édition de 1915 de l'*Introduction à l'étude de la grammaire comparée*). La méthode, aussi guillaumienne que l'intention, consiste à remonter du « discours » vers la « langue », des « signifiés d'effet » au « signifié de puissance », en fondant notamment sur les indices morphologiques observables une découverte progressive de l'organisation systématique invisible.

Pour classer les mots grammaticaux, G.M. a choisi le critère de la *prédicativité*. L'interjection se trouvant de prime abord et fort justement éliminée en tant que « catégorie », il traite dans une première partie (pp. 29-118) de quatre natures « prédicatives » : 1° substantif, 2° adjectif, 3° verbe, 4° adverbe ; dans la seconde partie (pp. 121-285) de quatre natures « non prédicatives » : 5° pronom, 6° article, 7° préposition, 8° conjonction.

On n'oserait assurer toutefois que le test fonctionne sans ambiguïté. Les formes prédicatives sont dotées selon G.M. d'une « matière lourde », « fournie par la conceptualisation des données de l'expérience humaine » (p. 13). Les formes non prédicatives auraient de leur côté une « matière subtile » et « tout entière tirée du moi pensant » (*ibid.*). Mais qui dira quand la matière « lourde » devient « subtile » (voir p. ex. *Dupont/Machin est venu, Offre-lui des fleurs/ quelque chose, Une vapeur/n'importe quoi suffit à le tuer* . . .) ? Somme toute, G.M. rejoint la vieille distinction des « sémièmes » et des « taxièmes » chez Damourette et Pichon. Il admet d'ailleurs que « la frontière n'est pas tracée de façon absolue entre les deux séries de parties de la langue » (p. 14) ; que les adverbes dont le contenu « concerne le temps, le lieu et la quantité » (p. 51) échappent à la prédicativité pour glisser à une mystérieuse « transprédicativité », avec les prépositions, les conjonctions et même les adjectifs « signifiant la taille, le degré, le poids, la mesure » (p. 195) ; que les verbes « fondamentaux » *avoir* et *être,* les « puissanciels » *pouvoir, devoir, vouloir, savoir, falloir* et quelques autres sont des « transverbes », mais quasi impossibles à dissocier des verbes notionnels (p. 122 : « Si *vouloir* est dans la série des verbes puissanciels, on peut être tenté d'y compter aussi *désirer, souhaiter,* etc. »). Finalement, la prédicativité trahit plus un artifice de classement qu'elle ne définit un concept opératoire. L'important aussi bien n'est pas là.

Des pans entiers du livre — touchant l'article et le verbe surtout — démarquent les écrits ou les leçons de Gustave Guillaume. D'autres en sont largement imprégnés : le substantif, l'adjectif, l'adverbe. Pour la préposition et la conjonction, là où un modèle manquait, G.M. fait œuvre de pionnier. Dans tous les cas, son mérite n'est pas mince. C'est qu'il fallait vulgariser sans la trahir une pensée réputée complexe, étayer d'exemples les considérations volontiers abstraites du maître, combler les vides de la théorie, repérer les lignes de force au milieu de versions quelquefois contradictoires, éviter l'impression de rhapsodie en assurant la cohérence interne et la cohésion externe des chapitres. On évalue mieux la réussite à l'énoncé rétrospectif des chausse-trapes.

Avouerons-nous cependant un regret ? Quand il met ses pas dans ceux de Guillaume, G.M. se contente à l'ordinaire de reproduire les thèses anciennes, ne tenant nul compte des résistances qu'elles avaient déclenchées à leur parution ni des recherches parallèles ou postérieures. Il veut tout ignorer, par exemple, de l'énorme littérature sur l'aspect verbal. Il maintient contre vents et marées la configuration du présent vertical ou le dogme de la différenciation temporelle de l'imparfait et du passé simple. Il accepte comme allant de soi la liaison de l'imparfait « de politesse » avec l'« hypocoristique », les orientations cinétiques divergentes des deux subjonctifs, l'inquiétant saut qualitatif de la précédence chronologique à une antériorité d'ordre logique ou affectif. Le lecteur tant soit peu sceptique ne saurait se défendre à cet égard d'une légitime impatience.

G.M. va jusqu'à suivre l'initiateur de la psychomécanique dans ses erreurs manifestes. Ainsi, pour nous borner à une illustration, il mélange constamment

les notions d'extension et d'extensité (voir p. 43 : « Quant à l'*extensité*, l'adjectif [. . .] ne connaît que celle de son support, à laquelle il contribue [. . .] dans tous les cas où il apporte à son support une particularisation, c'est-à-dire un élément sémantique qui restreint l'*extension* du substantif » (souligné par moi, M.W. ; noter une contradiction flagrante avec la p. 18, où G.M. avançait que les adverbes intensifs ont pour fonction de modifier l'extensité de l'adjectif) ; p. 131 : l'extensité est décrite « extension intrinsèque » ; p. 134, le syntagme *l'enfant de notre temps,* qui réduit l'extension du substantif *enfant,* prétend représenter une « saisie médiane » — donc en extensité — de l'article ; p. 138, le partitif *de* est assimilé à un « réducteur d'extension » ; p. 139 : *des* serait le « signe du partiel », alors qu'il permet l'emploi « générique » d'extensité maximale : *Des juges sont censés faire respecter la loi* = « tous les juges », etc.).

On pourra préférer en conséquence les divers passages où G.M. s'autorise d'une relative discrétion de Gustave Guillaume pour risquer des aperçus originaux. Signalons en particulier les excellents développements sur la personne grammaticale, sur les pronominaux, sur les morphèmes *de* et *si/que*, dont le schéma virtuel est dégagé avec un exceptionnel brio. Bien entendu, le dialogue critique reprend ici ses droits. Je ne suis pas sûr, ainsi, que la clarté gagne beaucoup à séparer deux « futurs hypothétiques » (p. 82), l'un — le « conditionnel-temps » des grammaires scolaires — obtenu par « décadence d'époque », l'autre — le « conditionnel-mode » des mêmes grammaires — par « décadence de niveau ». La tripartition classique des voix en « active », « passive » et « pronominale » est certes hétéroclite et G.M. a raison d'y substituer le binôme *opérativité/résultativité* ; mais la superposition à cette première dichotomie, respectivement, de la voix « ayantive » (à auxiliaire *avoir*) et de la voix « étantive » (à auxiliaire *être*) le pousse à verser *Que la lumière soit !* (p. 107) ou les constructions *se trouver, se voir,* etc. (p. 110) à la voix résultative : c'est payer cher le gain initial.

Peut-être le chapitre le moins convaincant est-il celui que G.M. consacre à la place de l'épithète qualificative. Il y a déjà quelque abus de langage à soutenir que l'adjectif « quantifie » le substantif dans *un grand courage, un bel auditoire, un gros rhume, une bonne grippe* . . . (p. 155). Malgré les éventuels prestiges d'un vocable ésotérique, le fait de déclarer ensuite que la différence entre l'ordre progressif SA et la séquence régressive AS tient à l'« idéogénèse » complète ou incomplète du substantif (cf. p. 45) ne nous avance guère plus que les palinodies des grammairiens impressionnistes sur la dualité conceptuelle du groupe *nom* + *adjectif* et l'unité du groupe *adjectif* + *nom*. Et G.M. passe subrepticement de cette idée quasi reçue à l'hypothèse hasardée d'un adjectif livrant en antéposition des « états subduits, plus abstraits, moins pléniers » (p. 46) de sa propre sémantèse. Il en arrive à ventiler les acceptions discursives suivant trois « saisies » : 1° précoce (p. ex. *une bonne femme* : lexicalisation), 2° médiane (p. ex. *un grand fumeur* : altération sémantique), 3° tardive (p. ex. *un excellent repas,* très proche de *un repas excellent*), sans justification indépendante et au prix de paraphrases approximatives (p. ex., p. 46, *une vraie his-*

toire est glosée « la façon vraie d'être une histoire », alors qu'à la p. 48 le substantif de *un grand fumeur* développerait « sa sémantèse, en position regardée, dans le cadre que fixe l'idée regardante », c'est-à-dire, si l'on comprend bien, « la façon pour un fumeur d'être grand »). Au fond, G.M. est victime de l'appareil psychologisant du guillaumisme primitif, de son métalangage insuffisamment technique, de ses affirmations péremptoires à mi-chemin de la métaphore et de la tautologie (voir p. 20 : « les parties de langue non prédicatives ne sont pas liées entre elles par le mécanisme de l'incidence, qui structure les parties de langue prédicatives » ; p. 41 : *la maison* équivaudrait à « la (qui est) maison » : pourquoi n'en irait-il pas ainsi de *deux maisons* = « deux (qui sont) maisons » ou des autres prédéterminants du substantif ? p. 93, les *nous* « de modestie » et « de majesté » traduiraient un « éloignement minimal » de *je* : n'est-ce pas confondre le plan linguistique et la connaissance du réel ? p. 192, on lit à propos de *tout* précédant l'article dans *Il mange tous les jours tout le fromage* que « cette antépolation est le signe d'une saisie précoce et adverbialisée de la notion substantive orientée vers son maximum de généralité », mais il suffit de changer le temps du verbe pour ruiner ladite généralité : *Pierre n'a pas mangé tout le fromage,* etc.) ; victime aussi, après d'autres, d'une confiance, d'une admiration ou d'une piété aveugles, obnubilant le jugement scientifique et se manifestant par une sereine indifférence à l'endroit des écoles non guillaumiennes (qui, soyons justes, l'ont bien rendu aux guillaumiens). La psychomécanique ne survivra pourtant à son créateur que si elle démontre sa faculté d'adaptation aux progrès de nos disciplines.

Un ouvrage de l'envergure de la *Systématique de la langue française* provoque fatalement des réactions en sens contraires. Il faut laisser à chaque utilisateur le bénéfice de ces bilans individuels. Je n'ajouterai pour moi que deux ou trois remarques incidentes : p. 4, *venir demain à huit heures !* exprime moins un commandement qu'une protestation indignée ; p. 51, l'adverbe *gras* a bel et bien un correspondant adverbial *grassement* : rétablir vraisemblablement *gros* ; pp. 136-7, il paraît anormal de refuser à la « particule » *de* dans *il ne boit pas d'eau* ou *il n'a pas de frère* le statut d'article : *de* est l'allomorphe de *du/de la/des* après une indication quantitative (comparer p. 155 *beaucoup de bruit* : G.M. identifie à tort une « préposition » *de*) ; p. 192, l'adjectif *seul* détonne parmi les quantifiants *aucun, nul, tout, quelques, plusieurs, maint* . . . Je suppose enfin que la note 3 de la p. 183 demande à être complétée par le vers 7 du *Loup et l'agneau* (La Fontaine, *Fables,* I, 10 : *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?*).

Nous ignorerons toujours si Gérard Moignet aurait accueilli — fût-ce en les intégrant — quelques-unes des objections que son travail inspire aux recenseurs. On peut imaginer en revanche que la postérité vérifiera longtemps le caractère prophétique de l'exemple reproduit au bas de la page 99 : « Si j'arrivais un jour à achever cet ouvrage, j'aurais écrit l'œuvre de ma vie. »

Marc WILMET

Christoph Schwarz, *Der Nicht-nominale MENT-Ausdruck im Französischen,* Romanica Monacensia 18, München, Wilhelm Fink-Verlag, 1980, 528 p.

L'ouvrage de C. Schwarz est consacré aux adverbes en *ment* du français, que l'auteur, pour éviter l'ambiguïté inhérente à la notion traditionnelle d'adverbe, préfère appeler « expressions non nominales en *ment* », puisqu'il s'agit de « lexèmes qui prennent le lexème *ment* et qui ne sont pas des substantifs » (p. 17). La nouvelle dénomination ne nous semble à tout prendre pas meilleure que l'ancienne et se révèle à l'usage assurément moins commode. Le travail est divisé en quatre grandes parties qui se laissent regrouper deux par deux ; les deux premières présentent les concepts théoriques classificatoires, les deux dernières les différentes classifications obtenues à partir de ces concepts.

C. S. opte pour une approche nouvelle des adverbes en *ment.* Il tourne délibérément le dos à la plupart des travaux récents (générativistes ou non) consacrés aux adverbes en général, comme par exemple l'*Adverbial Semantik* de R. Bartsch (1972), et aux adverbes en *ment* du français en particulier. Il choisit pour cadres théoriques les grammaires catégorielles (Montague, Lewis, Blau, etc.) et les grammaires casuelles (Fillmore) et privilégie les données sémantiques exposées dans le travail déjà ancien de H. Nilsson-Ehle (1941) sur les adverbes en *ment* complément d'un verbe en français moderne.

La première partie est consacrée à l'élaboration de la grammaire catégorielle. En partant de deux catégories de base, les phrases et les *nominateurs,* qui correspondent peu ou prou aux termes singuliers des logiciens en ce qu'ils désignent un individu particulier délimité de façon précise par le contexte (p. 32), C. S. définit les catégories des *prédicateurs,* des *joncteurs* et des *qualificateurs.* Le prédicateur est une expression qui d'un nominateur fait une phrase, le joncteur une expression qui d'une phrase fait une nouvelle phrase et le qualificateur une expression qui fait d'un prédicateur un nouveau prédicateur (p. 54). La phrase *Pierre chante bien* aura pour analyse fonctionnelle *(((bien) (chanter)) (Pierre)),* *Pierre* étant nominateur et *bien* un qualificateur, qui avec le prédicateur *chanter* forme un nouveau prédicateur *bien chanter* qui se rapporte au nominateur *Pierre.* La catégorie des qualificateurs n'englobe toutefois qu'une partie des adverbes traditionnels et qu'une partie des adjectifs. Ainsi l'adjectif *bon* de *Pierre est un bon chanteur* et l'adverbe *joyeusement* de *Pierre marche joyeusement* sont des qualificateurs, alors que l'adjectif *blanc* de *Max est un chien blanc* et l'adverbe *parallèlement* de *La rue court parallèlement à la Seine* sont respectivement prédicateur et opérateur prépositionnel. Les adverbes en *ment* qui ne sont pas des qualificateurs trouvent place dans d'autres catégories reconstruites par C. S. : les adverbes comme *formellement* de *raisonner formellement juste* s'inscrivent dans les expressions de dimension, qui forment avec un qualificateur (ici *juste*) un qualificateur complexe (*formellement juste*) (p. 81) ; les adverbes comme *probablement* de *Pierre chante probablement* appartiennent à la catégorie des modificateurs, c'est-à-dire à la classe des expressions qui ser-

vent d'opérateurs à une phrase et éventuellement à *n* nominateurs et qui sont les opérateurs d'une phrase (p. 102) ; les adverbes comme *constamment, rarement* de *Pierre est constamment/rarement malade* font partie de la catégorie des expressions numériques, qui sont des sortes de prédicateurs de second ordre en ce qu'ils prennent des prédicateurs pour en faire des phrases (p. 109) ; les adverbes comme *antérieurement* de *Ceci se produit antérieurement à cela* se rangent dans les opérateurs prépositionnels, expressions qui d'une préposition élémentaire font une préposition complexe (p. 114).

Une telle classification catégorielle ne va évidemment pas sans difficultés. Nous n'en citerons que deux. Nous soulignerons premièrement l'incohérence de la définition du nominateur. Page 32, il correspond uniquement aux termes singuliers (cf., par exemple, l'exclusion du SN *Le couteau* de la phrase *Le couteau est un instrument tranchant* de la classe des nominateurs), alors que page 116 il se trouve assimilé à tout SN. Ceci est pour le moins gênant, si l'on se rappelle que toutes les autres catégories sont définies à partir du nominateur et de la phrase. En second lieu, il faut signaler l'ambiguïté du critère fonctionnel qui sert de délimination catégorielle. Au principe fonctionnel de formation catégorielle s'ajoutent des considérations sémantico-logiques indispensables pour rendre compte de phrases aussi simples que *Max est gros.* D'après les définitions initiales, uniquement fondées sur la formation catégorielle, l'adjectif *gros* est prédicateur dans *Max est gros,* mais qualificateur dans *Max est un gros chien.* Un tel résultat ne satisfait pas C. S., qui pour y échapper est obligé d'abandonner la simplicité du critère de délimitation fonctionnel. Les catégories sont redéfinies à l'aide de principes sémantico-logiques et du concept classique de prédicat. Est *prédicat* toute expression qui avec un ou plusieurs nominateurs forme une phrase, est *prédicateur,* par contre, toute expression du prédicat qui avec un ou plusieurs nominateurs forme une phrase qui peut être évaluée vraie ou fausse sans l'aide d'une information provenant soit du contexte, soit du nominateur. L'adjectif *gros* reste ainsi qualificateur dans les deux phrases citées, mais n'est prédicat que dans la première.

C. S. élabore dans la seconde partie une grammaire casuelle qui lui est propre. Si l'inspirateur en est bien Fillmore, les cas retenus ou actants, comme il préfère les appeler en se référant à Tesnière, à savoir *Agens, Produktum, Affektum, Medium, Regula, Lokus* et *Tempus,* sont notablement différents de ceux présentés par Fillmore dans *The Case for Case* ou *Types of Lexical Insertions.* L'*Agens,* défini (p. 124) comme l'actant qui est à l'origine de l'action ou de l'événement, englobe animés et non animés de telle sorte qu'à la différence de Fillmore *la pierre* et même *le marteau* de *La pierre tombe* et de *Le marteau casse la vitre* sont *Agens* comme *Le train* de *Le train arrive.* Les justifications d'un tel classement sont bien minces. C. S. se borne à constater qu'à *La pierre est tombée* on ne peut ajouter un *Agens,* alors qu'un tel ajout est possible pour la phrase *La pierre est lancée* (pp. 125-126). Cette restriction syntactico-sémantique le conduit aussi à ranger sous le cas *Agens* les SN des énoncés *Chicago est pluvieux, Paris est grand* et *Pierre est malade. Agens* acquiert par là-même une

caractérisation sémantique tellement large qu'il perd selon nous toute pertinence. Le cas *Regula,* qui correspond aux principes, règles, mécanismes auxquels obéissent une action ou un état (p. 131), nous paraît surtout créé pour la classification ultérieure de certains adverbes en *ment. Affektum* recouvre en gros le *Datif* et l'*Objectif* de Fillmore, tandis que *Produktum* et *Medium* correspondent respectivement au *Factitif* et à l'*Instrumental.*

C. S. se sert ensuite de ces différents cas pour sous-catégoriser les qualificateurs en *ment* et les expressions de quantité en *ment.* Les qualificateurs *attentivement, légèrement, ridiculement, constitutionnellement, mélodieusement* et *actuellement* des expressions *regarder attentivement, manger légèrement, être vêtu ridiculement, gouverner constitutionnellement, chanter mélodieusement* et *il n'est pas possible de réparer actuellement cette maison* seront respectivement sous-catégorisés *Agens, Affektum, Medium, Regula, Produktum* et *Tempus,* selon l'actant qu'ils concernent. Une telle analyse, dont nous nous plaisons à souligner l'originalité, comporte malgré tout quelques points difficiles. Alors que l'on peut effectivement considérer qu'*attenivement* réfère au cas *Agens,* il est difficile de concevoir que *constitutionnellement* porte sur le cas *Regula,* dans la mesure où l'expression en *ment* elle-même constitue le cas *Regula* (p. 135). C. S. fait suivre cette sous-catégorisation de la distinction subjectif/objectif. Selon que l'évaluation est plutôt subjective (cf. *causer amicalement*) ou plutôt objective (cf. *répondre anonymement*), les qualificateurs seront appelés *subjectifs* ou *objectifs.* Il existe évidemment des cas où l'on peut hésiter et ce d'autant plus fortement que C.S., parce qu'il a pris la décision théorique au début de son travail de ne pas fonder son analyse sur les tests linguistiques classiques, — attitude qui nous semble indéfendable —, refuse d'étayer cette opposition par des arguments formels. Les qualificateurs *Agens* subjectifs sont encore divisés (p. 176) en *psychiques* (*attendre anxieusement*) et *non psychiques* (*grimper agilement*). Les autres classes d'expressions non nominales en *ment* sont l'objet de classifications moins poussées. Aux expressions de quantité s'applique la même sous-catégorisation qu'aux qualificateurs, alors qu'aux modificateurs correspond une distinction ternaire en modificateurs de probabilité (*assurément*), modificateurs qui présupposent la vérité de la phrase (*curieusement*) et modificateurs qui renforcent ou atténuent la vérité de la phrase (*il faut absolument le voir*). Les autres adverbes en *ment* ne sont pas soumis à des sous-catégorisations supplémentaires.

La troisième partie représente la classification selon les critères catégoriels et actantiels d'environ 1.200 adverbes en *ment* tirés de l'édition de 1973 du *Petit Robert.* Comme certaines formes peuvent apparaître dans différentes catégories, ce sont finalement 1.600 syntagmes contenant un adverbe en *ment* qui sont classés par C. S. En cas d'absence dans le *Petit Robert* d'un contexte linguistique suffisant, C. S. a recours ou à des informants ou à d'autres dictionnaires. Chaque liste se trouve divisée en trois groupes : 1) les cas univoques, 2) les cas complexes et 3) les cas problématiques. L'utilité de cette classification est certaine. Lexicologues, sémanticiens et syntacticiens y trouveront, outre les traits

classificatoires catégoriels et actantiels proprement dits, une foule d'indications concernant la question de la synonymie, les difficultés d'interprétation, les hypothèses interprétatives et, corollairement, ce qui montre les limites de la méthode, les problèmes de classification.

La quatrième partie prolonge la troisieme avec deux « registres », un index catégoriel et un index phonotactique. Les principes de l'index catégoriel ne sont malheureusement pas clairs (pp. 347-348). Il semble que C. S. ait envisagé toutes les combinaisons possibles des différentes classifications proposées dans la première et la deuxième parties et ait reclassé les adverbes en *ment* d'après leur possibilité d'apparaître ou non dans ces différentes combinaisons. C. S. tire deux sortes de résultats de cet index, des conclusions sur la fréquence et sur le sens des adverbes en *ment*. Les résultats sémantiques ne sont toutefois pas très éclairants, la plupart étant déjà contenus dans les données classificatoires de départ. L'index phonotactique classe les adverbes selon les formes sonores finales du féminin de l'adjectif correspondant. La graphie l'emporte malheureusement bien souvent sur la phonologie, comme le montre le classement de *bénévole* et de *folle* dans deux rubriques différentes. La validité du tableau de fréquences (pp. 462-463) s'en trouve par conséquent fortement altérée. La combinaison des deux index en une matrice catégorielle et phonotactique (pp. 467-484) met en relief les correspondances entre certains suffixes et certaines catégories. C. S. établit ainsi des degrés de possibilité d'apparition selon la terminaison phonologique et la classification catégorielle. La productivité des expressions non nominales en *ment* s'explique de ce fait par trois facteurs : 1) la vraisemblance catégorielle, 2) la vraisemblance phonologique et 3) la fréquence de l'adjectif. Un adverbe en *eusement,* par exemple, est hautement vraisemblable si l'adjectif est fréquent et si l'adverbe fonctionnera comme qualificateur *Agens* subjectif psychique (p. 497). Un adverbe en *rbement,* par contre, qui serait formé à partir d'un adjectif rare et qui correspondrait à une catégorie comme Qualificateur *Affektum* et objectif, a fort peu de chances de voir le jour. On ne peut toutefois prêter entièrement foi à ces résultats sur la productivité, puisqu'ils proviennent d'adverbes déjà fixés par les dictionnaires.

L'ouvrage de C. S. ne tient qu'imparfaitement les promesses faites dans l'introduction. Les réponses formulées, autant celles qui concernent les classifications des adverbes en *ment* que celles relatives à la productivité, ne nous paraissent pas pleinement satisfaisantes. L'ouvrage n'est pas inutile pour autant. Les classifications présentées dans les deux dernières parties, même si certains aspects en sont suspects, se révèlent riches d'enseignements positifs ou négatifs pour ceux qui se préoccupent de la classification syntaxique et sémantique des adverbes. D'autre part, indépendamment du sujet traité, la première partie nous semble digne d'intérêt, parce qu'elle représente une mise à l'épreuve, à un secteur particulier du français, d'un système théorique encore peu connu et peu pratiqué en France, la grammaire catégorielle.

Georges KLEIBER

Nina Catach, *L'orthographe française, Traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés,* Paris, Nathan, 1980, 335 p.

Avec *L'orthographe française, Traité théorique et pratique,* tiré des cours qu'elle a donnés à l'Université de Paris III, N. Catach, qui dirige au CNRS l'équipe de recherche sur l'*Histoire et la structure de l'orthographe française,* a voulu répondre « aux besoins à long terme de l'enseignement » (p. 5) en matière d'orthographe française. On ne trouvera donc pas dans ce livre des propositions théoriques nouvelles, mais une application systématique à l'orthographe du français des fondements théoriques qu'elle a exposés en 1973 dans l'article *La structure de l'orthographe française* paru dans le n° 39 de la revue *La Recherche.* Ainsi conçu, l'ouvrage se présente comme un « traité » de base, théorique et pratique, destiné à aider les maîtres de tous ordres d'enseignement dans leur formation et dans leur *praxis.* Disons d'emblée que N. C. a parfaitement réussi dans son entreprise. La description de la structure graphique du français qu'elle propose dans ces 335 pages répond à la fois aux exigences théoriques et aux qualités pédagogiques que l'on est en droit d'attendre de ce type de manuel.

L'ouvrage repose sur trois fondements : il s'appuie sur les acquis linguistiques avec la notion déterminante de système, dont le modèle, en orthographe française est, sans conteste, comme le signale N. C. (p. 7), V. G. Gak (*L'orthographe du français, essai de description théorique et pratique,* édition française établie par l'auteur et par I. Vildé-Lot, Sélaf, 1976), sur les acquis statistiques avec la notion centrale de fréquence, qui constitue notamment un des principaux critères de reconnaissance du graphème, et sur les acquis psycho-pédagogiques avec les notions de mesure, de progression et de niveau, qui placent l'enfant au premier plan.

Les options théoriques présentées dans l'*Introduction générale* (pp. 19-31) sont à l'origine des deux parties qui composent l'ouvrage : la première traite des *phonogrammes,* la seconde des *zones secondaires du système graphique* que constituent les morphogrammes, les logogrammes et les lettres étymologiques et historiques. N. C. découpe en effet le système graphique du français en trois zones principales. Le « plurisystème » (p. 28) du français comprend :

a) La zone des phonogrammes, c'est-à-dire des graphèmes dont le rôle consiste à transcrire les phonèmes (ex. *papa* comporte quatre phonogrammes). Cette zone est centrale, puisque 80 à 85 % des graphèmes d'un texte quelconque sont des phonogrammes, ce qui fait de l'écriture française, contrairement à l'opinion reçue, une écriture fondamentalement phonogrammique.

b) La zone des morphogrammes, c'est-à-dire des signes graphiques qui ont pour mission la notation de morphèmes (ex. *s* dans *j'avais*).

c) La zone des logogrammes et lettres logogrammiques qui regroupe les unités graphiques du lexique qui ont pour principal but la différenciation des homophones (ex. de logogrammes *eau, ô, oh, ho, haut, aulx,* etc.). Ces « figures de

mots » (p. 17) ne sont pas à assimiler aux idéogrammes, car la relation avec l'oral subsiste, puisque le phonème y est toujours transcrit, mais avec quelque chose en plus.

Il reste un reliquat de lettres étymologiques ou historiques qui ne sont pas intégrées dans ces trois zones, parce que leurs liens avec le système n'apparaissent pas clairement. Cette organisation ternaire rend compte du caractère mixte de notre écriture, qui comprend un niveau (zone 1) où les graphèmes correspondent aux sons, unités de seconde articulation, et un niveau de première articulation (zones secondaires) où « des éléments (plus grands en général que la lettre) plus ou moins rattachés à l'oral, plus ou moins autonomes, transmett[ent] *plus* ou autre chose que le phonème » (p. 22). Les trois qualités spécifiques de ce type d'écriture sont l'économie de la communication, la redondance nécessaire de l'information syntagmatique et l'information paradigmatique.

Cet édifice théorique repose sur la notion de graphème marquée par deux caractères nouveaux. D'une part, le graphème ne se trouve plus seulement défini par rapport au phonème et, d'autre part, il est conçu comme un signe, c'est-à-dire une unité à double face (p. 36). N. C. suit sur ce point V. G. Gak pour qui le graphème est constitué « non seulement par la face personnelle de la graphie, mais surtout par le lien spécifique entre un signifiant et un signifié, ce dernier pouvant être aussi bien la réalisation d'une fonction (marque grammaticale) que la représentation d'un phonème ». Le graphème devient ainsi pour N. C. « la plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite, composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (digramme, trigramme), d'une lettre accentuée ot pourvue d'un signe auxiliaire, ayant une référence phonique et/ou sémique dans la chaîne parlée » (p. 16). Les critères de reconnaissance du graphème sont a) la fréquence, b) le degré de cohésion, de stabilité, d'autonomie, c) le degré de rapport direct avec le phonème et d) le degré de rentabilité ou de créativité linguistique (p. 30).

A l'aide de ces concepts théoriques de base, N. C. étudie dans la première partie les phonogrammes du français. En partant de l'écrit vers l'oral, notre orthographe faite pour l'œil apportant des « informations supplémentaires que l'on ne peut pas trouver en partant du phonème » (p. 36), elle établit (ch. 1), après différents filtrages qui font apparaître quatre niveaux, le système graphique standard du français. Celui-ci comprend 33 graphèmes fondamentaux, appelés, notion nouvelle par rapport à Gak, *archigraphèmes* et qui sont A E I O U EU OU, AN IN ON UN, ILL, Y OI OIN, P.B - T.D - C.G - F.V - S.Z - X - CH.J - L.R - M.N - GN (cf. le tableau p. 38). Après avoir indiqué les principaux traits des systèmes vocalique et consonantique du français et les problèmes phoniques et graphiques que pose la syllabe, elle analyse dans le chapitre 2 la fréquence des phonèmes, des syllabes, des mots « fonctionnels », des formes et des graphèmes. L'étude des différents accents et signes auxiliaires (ch. 3) précède la description du système graphique des voyelles (ch. 4 : les voyelles orales ; ch. 5 : les voyelles nasales et ch. 6 : les semi-voyelles) et celle du système gra-

phique des consonnes (ch. 7). La méthode choisie consiste à partir des phonèmes et des archigraphèmes correspondants, puis à décrire avec une précision et une rigueur admirables les différents allographes concurrents et leurs domaines d'apparition (lois positionnelles, etc.). Les résultats obtenus par N. C. dans cette partie sont absolument remarquables. Ceux de l'investigation de la zone secondaire (2e partie), surtout pour ce qui concerne les logogrammes (ch. 9), sont sans doute moins spectaculaires. La raison en est le caractère moins systématique de ce type de graphèmes. Sont étudiées successivement au niveau morphogrammique (ch. 8) les marques du genre (le *e* graphique), la liaison obligatoire ou semi-obligatoire, les marques du nombre (le *s* et le *x* graphiques), les marques verbales (le *s* et le *t* morphogrammes verbaux) et les marques dérivatives (morphogrammes lexicaux, préfixes et suffixes). On retiendra (p. 248) une critique de R. Thimonnier, coupable aux yeux de N. C. d'avoir cru établir un système graphique autonome, en dehors du système de la langue, d'avoir cru pouvoir faire de l'étymologie le critère de base et d'avoir cru, enfin, pouvoir établir des *séries* dans le système ouvert qu'est le lexique et non dans le système plus fermé qu'est la grammaire. La partie logogrammique présente les logogrammes de fortes fréquence (p. 267 et pp. 274-278), les lettres étymologiques (latines, grecques, etc.) (pp. 272-273) et la question des consonnes doubles (pp. 278-282).

L'appellation *traité pratique* n'est nullement usurpée. N. C. a amplement atteint le but pédagogique fixé. Y contribuent avec efficacité les tableaux récapitulatifs placés en tête de chaque paragraphe et qui présentent en quelques lignes les résultats du développement qui va suivre, les tables de transcription des phonogrammes à la fin de l'avant-propos (pp. 9-15), les principales définitions des termes métalinguistiques utilisés (pp. 16-17), la bibliographie commentée donnée au début de l'introduction générale (pp. 19-20), une grille typologique des erreurs d'orthographe (pp. 287-289) et surtout une batterie d'exercice, d'application et de modèles d'exercices avec leurs corrigés, à l'établissement « ludique » desquels (cf. par ex. le titre *Marions-les . . . et reconnaissons leurs enfants,* pp. 124-125) ont collaboré Cl. Gruaz et D. Duprez. L'appellation *traité théorique* est, on l'a vu, plus que justifiée. C'est cependant sur ce plan que nous émettrons les seules réserves que nous a inspirées le travail de N. C.

Deux points nous paraissent devoir être clarifiés. Le premier concerne la notion d'archigraphème et celle d'allographe. L'appellation d'*archigraphème* prête à équivoque, car elle amène à prendre l'archigraphème pour le correspondant sur le plan graphique, de l'archiphonème sur le plan oral et de l'archilexème sur le plan lexical. Ce rapprochement est trompeur. L'archigraphème n'est pas conçu comme un graphème constitué des traits pertinents communs à un ensemble de graphèmes, — le graphème n'étant pas envisagé ainsi que le phonème ou le sens d'un lexème comme constitué d'un faisceau de traits pertinents —, mais il s'agit uniquement, essentiellement pour des raisons de fréquence, accessoirement pour d'autres motifs, d'un « graphème fondamental, représentant d'un ensemble de graphèmes, qui sont par rapport aux autres ensembles dans un rapport exclusif, correspondant au même phonème ou au

même archiphonème » (p. 17). Il ressort clairement de cette définition que l'archigraphème n'entre pas dans les mêmes rapports avec les graphèmes que l'archiphonème avec les phonèmes. Deux faits sont significatifs. Il peut y avoir archigraphème même s'il n'y a qu'un graphème (ex. GN pour *gn*), alors qu'une telle situation n'est pas envisageable sur le plan phonologique ou lexical. Second fait, les graphèmes représentés par un même archigraphème sont appelés *allographes*. Or, les phonèmes en relation avec un archiphonème ne peuvent absolument pas être considérés comme les allophones de cet archiphonème. On voit par là que le terme d'*allographe* est également équivoque, parce qu'il ne correspond nullement sur le plan graphique à la notion d'allophone sur le plan phonique. Pour décrire la relation entre la graphie la plus fréquente d'un phonème (graphie fondamentale) et les autres graphies de ce phonème (variantes graphiques) N. C. emploie deux termes qui évoquent en fait deux organisations différentes du système phonologique, ce qui entraîne l'équivocité que nous venons de décrire.

Notre seconde réserve porte sur la définition du graphème. La définition que donne N. C. du graphème (cf. ci-dessus) permet de considérer comme graphèmes les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes (cf. p. 16 « on peut classer les graphèmes en trois catégories . . . »). Dans le cours de l'ouvrage cependant graphèmes et phonogrammes viennent à s'identifier à un point tel que N. C. utilise parfois graphème à la place de phonogramme ainsi que le montre cet exemple de la page 268 ; « un logogramme, ou « figure de mot », et une unité graphique plus grande que celle du graphème ou que celle du morphogramme ». Il est évident que, si l'on veut éviter la contradiction, il faut entendre ici phonogramme à la place de graphème. Il n'est pas inintéressant toutefois de se pencher sur les raisons de cet amalgame. La définition du graphème (p. 17) comporte à la fois le critère minimal (« la plus petite unité ») et les critères de sons et de sens (cf. la non exclusion « phonique et/ou sémique »), parce qu'outre les phonogrammes elle est destinée à rendre compte des morphogrammes et des logogrammes qui, rappelons-le, car c'est essentiel, ne sont pas des idéogrammes, mais gardent un lien avec le plan phonique. Le résultat est que l'on peut avoir un graphème logogramme (homophone hétérographe) comme par exemple *ce* (cf. la distinction *ce - se*) qui contient deux graphèmes phonogrammes. Autrement dit, le graphème comporte ici deux graphèmes ! De là provient la tentation de réduire les graphèmes aux seuls phonogrammes. Telle quelle, la définition du graphème donnée par N. C. nous paraît trop puissante, ce qui lui enlève, à notre avis, une partie de sa pertinence opératoire. Mais faut-il le rappeler ? Personne n'a encore formulé de définition satisfaisante du graphème. Et nos objections sur certaines des notions métalinguistiques forgées par N. C. n'enlèvent rien à la valeur fondamentale de l'ouvrage. Quiconque est intéressé à la connaissance et à l'orthographe du français y trouvera une présentation stimulante de l'organisation graphique du français qui répond à ses besoins.

Georges KLEIBER

Léandre BERGERON, *Dictionnaire de la langue québécoise,* VLB éditeur, 1980, 574 p.

Ce succès de librairie, généralement mal accueilli par les linguistes au Québec, relance un débat qu'on croyait clos, celui de la classification du français québécois : langue à part, ou variété du français. Malgré son titre ambitieux, cet ouvrage s'inscrit dans le sillage des glossaires, comme l'indiquent d'ailleurs les sources dont se réclame l'auteur (p. 9); en fait, sa confection repose sur les compilations lexicographiques antérieures ainsi que sur les notes personnelles de l'auteur. La Préface nous propose « une orgie linguistique de 15.000 mots et 5.000 expressions enfilés dans un joyeux chapelet alphabétique avec des exemples illustrant leur emploi. Nous n'avons pas indiqué non plus si le mot est vieux, vieilli, nouveau-né ou moribond » (p. 8). M. Bergeron donne un sens large à « mot » si bien que certaines des variantes phonétiques répertoriées telles l'ouverture des voyelles postérieures (*adonner* > *adanner*), la réduction de la consonne liquide après consonne (*trouble* > *troube* ; *marbre* > *marbe*), la nasalisation (*dent* > *dint* [dɛ̃], la palatalisation avancée (*bonjour* > *bonhour*), la métathèse (*prolonger* > *porlonger*) sont traitées souvent comme des entrées séparées et ne donnent pas toujours lieu à des renvois aux formes canoniques.

Réagissant contre le mépris souvent porté à l'égard de la langue populaire, M. Bergeron tire ses exemples uniquement de la langue parlée, ce qui est un parti-pris justifiable, mais qui aurait dû trouver des répercussions sur le choix du titre. Les définitions sont destinées aux Québécois et non aux Français, nous dit-on. Soit. Cependant, il suffit de lire quelques définitions pour voir l'auteur manier tantôt le français, langue commune, tantôt le français populaire du Québec pour expliquer le vocabulaire retenu : l'auteur illustre donc de manière éloquente qu'il ne peut réduire la langue, ni même la sienne, à un seul registre. Cette restriction dans le choix des exemples impose cependant un appauvrissement des connotations de mots tel *respir* (ou sa variante *respire*) pourtant attesté très tôt dans la langue littéraire et qui est passé à l'état de régionalisme : Narcisse-Eutrope Dionne dans *Le parler populaire des Canadiens-français* (1909) renvoie à un exemple de Marot et le *Dictionnaire Canadien-français* de Sylva Clapin (1894) en cite un de George Sand. Et que dire des évocations que suscitent *graffigner* (égratigner) qu'on relève dans Rabelais, de *boisson* (au sens de boisson alcoolisée) dans Flaubert et de *serrer* (au sens de ranger) dans Proust, tous restés courants au Québec malgré leur évolution différente dans la langue française générale. Il ne s'agit donc pas d'un dictionnaire général mais d'un glossaire spécialisé axé sur la langue parlée populaire au Québec. Ce qui gêne, en fait, c'est l'impression de nivellement dans la présentation des vocables qui gomme tous les renseignements qui viendraient donner du relief à cette liste. Aucune étymologie, aucune datation, aucune localisation, aucune notation de niveau de langue. La matière nous est fournie brute et en vrac malgré l'ordre alphabétique et le regroupement onomasiologique d'environ soixante-dix notions

à la fin du volume. Et pourtant, la simple indication anglais, français, dialecte, amérindien pour ces vocables, comme l'avaient déjà amorcé les auteurs du *Glossaire du parler français au Canada,* dès 1930, aurait évité le risque d'ambiguïté chez les lecteurs qui ne sont pas tous linguistes. Est-il si évident que *gradeur* (nivelleuse de chemins) soit un emprunt à l'anglais *grater* tant il a pris une allure et une consonance françaises ? N'est-il pas d'intérêt que le lecteur sache que ces mots qui nous seraient « propres », comme le dit l'auteur, l'étaient également pour les paysans de l'Ouest de la France, comme on peut s'en rendre compte facilement en feuilletant l'*Atlas linguistique de l'Ouest de la France* (*ALO*) pour retrouver nombre de formes communes héritées du gallo-roman dont *abrier* (couvrir), *annolière* (annelière), *rapailler* (rassembler les débris de paille), *écourticher* (couper les fanes des carottes) même si pour certaines de ces formes il y a eu extension sémantique au Québec, tout particulièrement pour les deux derniers exemples. D'ailleurs, et il ne faudrait pas l'oublier, plusieurs dialectalismes sont encore « propres » aux parlers du Québec et de l'Ouest de la France, par exemple, *siller* (le bruit du vent entre les volets, le souffle de l'asthmatique, le bruit d'une balle de fusil qui siffle, et dans le marais poitevin, c'est également le cri du lapin qu'on tue), *pissou* (enfant qui fait pipi au lit ; au fig. couard), c'est une des qualités de l'ouvrage que de nous remémorer la tenace vitalité de ce vieux fonds que ni l'école ni la télévision n'ont su faire taire. La place généreuse faite aux anglicismes trahit les conséquences des conditions sociales de l'urbanisation par les notions recouvertes (*shop,* usine, etc.) même si certains paraissent éphémères (*lipstick,* rouge à lèvres) dans le nouveau climat de francisation du Québec. L'acclimatation phonétique de bon nombre d'anglicismes a donné lieu à des graphies, qui, si elles transcrivent leur assimilation de manière facilement accessible dans un ouvrage de vulgarisation, rappellent irrésistiblement celles de Queneau dans *Zazie dans le métro* (*avrâles* « salopettes », de l'anglais overalls ; *friforolle* « ruée », de l'anglais *free for all*). Une autre caractéristique de l'ouvrage, contestable, on en conviendra, consiste à adopter un ton gouailleur dans les définitions et les exemples, amplifié par la large part faite à la langue verte : jurons et termes sexuels paraissent avoir été traités de manière exhaustive. Enfin, M. Bergeron relève au passage quelques usages particuliers au français des provinces de l'Ouest du Canada qui est rapidement en voie d'être assimilé à l'anglais malgré quelques efforts héroïques. C'eût été là apporter un complément apprécié que d'étoffer cette partie. Peu d'études linguistiques ont été menées sur la langue des franco-manitobains, pour ne parler que de cette province. Ce travail, il est vrai, serait compliqué au départ par le fait que le peuplement francophone constitué par vagues successives est plus varié que celui du Québec (si on compte le plus souvent des villages d'origine québécoise au Manitoba, il y en a plusieurs qui sont d'origine belge ou suisse). Ceci dit, le *Dictionnaire* de M. Léandre Bergeron suggère des remarques à propos de quelques aspects de la survivance de l'alternance suffixale dans le parler populaire du Québec. Ainsi pour les noms de certains cris d'animaux, on retrouve des formes sans suffixe dans la langue parlée où *miaule, jappe, beugle* alternent avec les formes en *-ment* dans la langue générale. Le dernier exemple

alterne également avec le suffixe *-age*. Enfin, le dérivé en *-oux graissoux* hérité des dialectes de l'Ouest de la France fonctionne comme l'équivalent sémantique mais non stylistique de *graisseux*. Il semble y apporter une plus grande intensité.

Voilà donc un ouvrage de vulgarisation publié trop hâtivement mais dont la lecture facile et le ton direct, entraînant parfois, ont plu au grand public. Quant aux études sur les français régionaux de par le monde, il leur faudra attendre un outil lexicographique plus précis.

B. DUNN-LARDEAU

Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire (C - F). Travail réalisé dans le cadre de la Table ronde des centres et instituts de linguistique appliquée des universités d'Afrique noire francophone sous le patronage de l'AUPELF, Agence de Coopération Culturelle et Technique, Coordination : Danièle Racelle-Latin, avec la collaboration de Sully Faïk, Equipe du projet IFA (A.E.L.I.A.), Montréal, Dakar, Paris, 1981.

Comme le dit l'*Avant-propos,* « le présent ouvrage constitue le deuxième livret de l'édition provisoire de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire.* »

Dans l'ensemble, ce second livret présente les mêmes caractéristiques, les mêmes qualités que le premier.

Notons cependant, comme nouveautés ou comme améliorations, un élargissement du champ géographique : le Cameroun est cette fois inclus dans les pays prospectés et les publications qui suivront s'étendront en outre aux particularités du français du Mali et de la Haute-Volta. Souhaitons que d'autres pays de l'Afrique noire francophone viennent encore s'ajouter à cet ensemble, et notamment le Gabon, dont le français (particulièrement celui des étudiants de Libreville) a été étudié par Mme Colette Marchal-Nasse.

Ce second livret, en outre, a tenu compte des observations ou des menues critiques qu'avait suscitées le premier. C'est le cas, notamment, en ce qui concerne les interprétations phonétiques, qui ne laissaient pas d'être quelquefois équivoques, le son *ou* (*u*), par exemple, étant représenté tantôt par le digramme *ou* (dans l'ancienne Afrique française), tantôt par la lettre *u* (dans l'ancienne Afrique belge).

L'ouvrage présente une harmonisation des éléments qui est d'autant plus louable qu'il y a eu, chez les enquêteurs comme dans les méthodes d'enquête, une inévitable diversité.

Il va de soi — et les auteurs en ont pleinement conscience — qu'il ne s'agit que d'un travail « provisoire », qui sera perfectionné et nuancé au cours des

années. Il est certain, par exemple, qu'une indication comme ZA. (Zaïre) est très large — le Zaïre a quatre fois l'étendue de la France — et que des enquêtes ultérieures souligneront que le français de Kinshasa n'est pas exactement celui de Lubumbashi. Il y aura aussi des distinctions sociolinguistiques que des mailles plus serrées permettront de mieux préciser. Mais il suffit que nous songions à l'Europe pour voir qu'à cet égard l'Afrique n'est guère en retard — ou peut-être même pas du tout — sur l'observation linguistique de notre continent.

Nous sommes encore loin d'avoir, pour l'Europe de langue française, un « inventaire des particularités lexicales » qui soit finement diversifié selon les régions ou les sociolectes.

Un examen, même rapide, de cette seconde « tranche » confirme ce que nous avait déjà montré la première : les variétés du français d'Afrique sont, si on peut dire, moins « dialectales » et plus créatives que celles d'Europe.

Certes, les mots empruntés aux langues indigènes sont relativement abondants, surtout, bien entendu, pour désigner des réalités ou des concepts africains. Mais la grande majorité des expressions recueillies, qui désignent aussi, très souvent, des faits africains, appartiennent au lexique français ou sont formées d'éléments français.

En voici quelques exemples (donnés ici sans localisations) :

feu (« Défunt » : *la famille du feu*), *faire un feu* (« Faire cul sec »), *chemisette* (« V. Singlet »), *chier* (« . . . sans connot. vulg. »), *chicoter, chiffonner* (« Mépriser, repousser »), *chiendent africain, cheval du scorpion* (« Araignée »), *chien de fleuve* (« Poisson d'eau douce »), *chien de lagune* (« Syn. : cocker des lagunes »), *chez* (« entre les mains de, en possession de »), *doigter* (« Montrer du doigt »), *docteur* (« . . . petit poisson de mer . . . »), *écritoire* (« . . . tout instrument qui sert à écrire »), *éclater* (« Faire éclater »), *développement* (« Grossesse »), *crocodile noir, crocodile vert, deux-doigts* (« Voleur très leste »), *cinéma* (« Film »), *cinq-cinq* (« Très bien »), *cigarette* (« . . . fumer de la cigarette »), *cigaretter* (« Donner une cigarette »), *choisi* (« Vêtement d'occasion . . . »), *crayon-papier* (« Crayon à mine de plomb »), *crabe de lagune, crabe des cocotiers, crabe de terre, fétícheuse, fétícheusement,* etc. (nombreux mots dérivés de *fétiche*), *frère même mère* (« Demi-frère »), *friquer* (« Donner de l'argent »), *fusil de traite, dettes-semences* (« Graines dues par les paysans . . . »), *dévierger* (« Syn. : diverger »), *coq de pagode* (« Coucal du Sénégal, . . . », *collinaire* (« Habitant des collines (du Rwanda) par opposition au citadin . . . ») ; *coléré* (« . . . porté à se mettre en colère, . . . »), *cirer les airs* (« Se vanter, . . . »), *clerc* (klɛrk), *calerk* (plur. : toulerk), *kalaka* (« Commis, employé de bureau, . . . »), *cabiner* (« Faire ses besoins »), *cabinet* (« Excréments » ; « . . . le cabinet des vaches ») ; *clignoteur, crignoteur, grignoteur* (du français de Belgique ; « Clignotant ») ; *doucher* (du français de Belgique ; « Pleuvoir abondamment ») ; *drache* (du français de Belgique ; « Forte pluie ») ; *farde-chemise* (du français de Belgique *farde* et du fr. st. *chemise* ; « Chemise, dossier ») ; *dirécole*

(« Directeur d'école »), *domino* (« En parlant d'un couple formé d'un homme blanc et d'une femme noire ou l'inverse »), *dossier* (« Maîtresse. V. deuxième bureau »), *co-épouse* (« L'une des femmes d'un polygame par rapport aux autres épouses ») ; *colgate* (« Nom générique des pâtes dentifrices ») ; *coleman, colman* (« d'un nom de marque » ; « Lampe à pétrole ») ; *élévateur* (« du fr. du Québec ; Ascenseur ») ; *déplacer* (« Voler ») ; *coiffer* (« . . . Couper les cheveux à . . . ») ; *civil* (« Habillé avec recherche, élégant ») ; *cirage* (« Pâte d'arachide . . . ») ; *casseur* (« Elève brillant ») ; *caoutchouc* (« Tout récipient en matière plastique ») ; *canari* (« Vase en terre cuite . . . »).

Remarquons que *chameau* pour *dromadaire* n'a rien de particulièrement africain. Le genre *chameau* comprend deux espèces : le *chameau* proprement dit et le *dromadaire.*

Un nombre relativement restreint de mots sont empruntés soit à l'arabe (*caftan, cheikh, chérif*), soit à d'autres langues d'Europe que le français. Exemples :

capita (« du port. par l'intermédiaire du kikongo ») ; *cabassa* (« Forte tête », de l'esp.) ; *cokseur, cocceur,* etc. (« *être cokseur », c'est faire du racolage pour les transporteurs ;* de l'angl.) ; exceptionnellement de l'allemand (*Dum-Kof*) (*ndumkof*) (« CAM. Personne idiote . . . »).

Comme le montrent plusieurs des exemples ci-dessus, ce qui peut rendre impénétrables les français d'Afrique à des Européens frais débarqués, c'est souvent moins l'usage de mots d'origine africaine — qui attirent d'eux-mêmes une question — que des mots en apparence bien français, mais qui ont pris des significations tout à fait inattendues et souvent très éloignées de celles qu'enregistrent nos dictionnaires.

J. POHL

PHILOLOGIE MÉDIÉVALE ET TEXTES

Joël H. GRISWARD, *Archéologie de l'épopée médiévale* (préface de G. Dumézil), Paris, Payot, 1981, 341 p.

Enfin un ouvrage sérieux dans les études médiévales françaises ! On ne sait que trop l'actuel vide scientifique dans ce domaine. La rhétorique creuse de pseudo-littérateurs, le jargon incompréhensible des enfonceurs de portes ouvertes de la prétendue linguistique ne peuvent pas masquer davantage la vacuité de travaux bassement carriéristes. Quant à la philologie française, elle paraît se complaire dans de sempiternelles rengaines dont la codicologie parisienne donne un bel exemple dans le genre du psittacisme mou et bêlant. Depuis plus de quarante ans G. Dumézil, dans le silence de son cabinet de savant, a construit

un système interprétatif de la civilisation indo-européenne. Les latinistes, sorbonnards en tête, ont toujours opposé un silence positiviste à des travaux érudits et vivants. Ce n'est pas le moindre paradoxe que ce soit l'Académie Française qui ait dressé à cet authentique savant les plus beaux lauriers de sa vie scientifique. On se félicitera donc que les travaux de G. Dumézil aient fourni à M. J. H. Grisward la base d'un remarquable travail d'interprétation sur l'épopée médiévale. Cet ouvrage fera date au même titre que les *Légendes épiques* (1980-1913) de J. Bédier. Dans son esprit il se sépare radicalement de J. Bédier qui partait d'une critique acérée des théories historicistes de ses prédécesseurs pour y substituer l'hypothèse des lieux de pèlerinage, sources des récits épiques. Il se sépare tout autant des travaux postérieurs qui dans la quête chimérique des origines aboutissent souvent à des tronçonnages parfaitement gratuits. Avec le respect d'un archéologue Grisward déterre *Les Narbonnais,* repère les morceaux épars et constate qu'ils lui offrent une structure homologue de celles des grandes épopées indo-européennes, nourrie des mêmes thèmes. Ce n'est pas ici le lieu de résumer les acquis des travaux de G. Dumézil. Chacun peut et doit lire notamment les trois volumes de la série *Mythe et épopée,* ouvrages lumineux où l'esprit de nos ancêtres est analysé avec la compréhension du savant et du poète, mieux même du poète-philologue. On rappellera seulement le très commode *G. Dumézil, à la découverte des Indo-européens,* de notre confrère J. Cl. Rivière.

On connaît le début, justement célèbre, des *Narbonnais.* Aymeri, le vieux roi, chasse six de ses sept fils pour ne garder que le plus jeune, Guibert. Les six autres sont divisés en deux groupes de trois. Bernart, Guillaume et Hernaut, les aînés, iront auprès de Charlemagne où ils seront respectivement *conseillier* (Bernart l'aîné), gardien de l'*oriflamble* (Guillaume le second) et sénéchal *de la vitaille et de la menentie* (Hernaut). Bueve, Garin, Aïmer sont dispersés dans le monde : en Gascogne à l'Ouest (Bueve), en Lombardie à l'Est (Garin) et en Espagne au Sud (Aïmer). L'un sera *roi* (Bueve), l'autre *riche* (Garin), le troisième homme de guerre (Aïmer). Les travaux suggestifs et puissamment bâtis de G. Dumézil ont dégagé un ensemble de textes qui décrivent un partage du monde. Le roi Yayāti de la grande épopée hindoue, le *Mahābhārata,* partage le monde entre ses cinq fils, en privilégiant le dernier-né (qui a accepté de prendre sur lui la vieillesse de son père), comme l'ont fait aussi Feridun (dans l'épopée persane du *Shâhnâneh*) et Targitaos (dans la mythologie des Scythes). Voilà donc dégagé un premier thème indo-européen, le mythe fondateur du partage du monde ; Aymeri distribue généreusement les territoires et les fonctions. Et surtout l'idéologie trifonctionnelle est doublement présente dans les *mestiers* octroyés qui correspondent aux fonctions de souveraineté (le conseiller et le roi), de force guerrière et de richesse matérielle. Le premier chapitre qui regroupe ces éléments est d'une grande rigueur ; on peut le tenir pour un modèle méthodologique. Le philologue y souscrit entièrement. Il en tire simplement la conséquence que le mot *riche* a perdu déjà dans *Les Narbonnnais* sa valeur étymologique de « puissant » pour ne plus s'appliquer qu'à l'opulence, car Garin y est sans cesse

qualifié de *riche*. On peut d'ailleurs se demander si le vers de *Roland, E li empereres en est ber et riches* (2354), ne doit pas s'interpréter dans le cadre de l'idéologie trifonctionnelle : « L'empereur (première fonction) en est preux (deuxième fonction) et riche (troisième fonction) ».

Le second chapitre part de l'épreuve imposée par Aymeri à ses fils. On sait que dans l'épopée française Aymeri accepte à contrecœur la requête de sa femme Hermanjart ; il fait envoyer à ses fils déjà en route des mulets chargés d'or. Aymeri dit expressément *Jes proverai* (774). Il se réjouit donc ensuite de voir que ses fils ont refusé l'or. M.G. a eu l'idée de rapprocher cet épisode du récit d'*I Nerbonesi* (ca. 1410), jusqu'ici négligé par les médiévistes. Le récit italien contient le récit, déjà altéré, mais assez clair, d'une série de combats entre les fils et le père qui rappelle singulièrement le *Shâhnâmeh* persan et l'épreuve que Feridun, métamorphosé en dragon, impose à ses fils, pour les tester et les classer. Du classement trifonctionnel n'a plus subsisté que la mise en relief de la bravoure des deux guerriers (Aïmer et Guillaume). Justement Aïmer s'oppose aussi à Guillaume. On sait que dans l'épopée française, Aïmer a fait vœu de ne pas s'abriter sous un toit dans l'Espagne païenne ; excepté dans une prison sarrazine, d'où l'interprétation traditionnelle d'*Aïmer le chetif* (à rejeter cf. p. 132 n. 55). Là encore le texte italien d' *I Nerbonesi* donne une solution. Ce vœu est en fait le résultat d'une malédiction. Aïmer a voulu ménager son père Aymeri lors du combat-singulier-épreuve. La malédiction serait son châtiment. Comme Yayāti a maudit ses quatre fils désobéissants dans le *Mahābhārata,* Aïmer est maudit et exilé pour avoir été excessivement attentionné à l'égard de son père, qui ne le souhaitait pas. Cependant l'épopée française contient un type héroïque proche d'Aïmer au plan du schéma mythique. Il s'agit d'Hernaut qui se révolte contre son père au moment où il frappe Hermanjart. M.G. montre comment Hernaut est un homologue de Yadu, fils orgueilleux de Yayāti. Passons plus rapidement sur les thèmes du surpeuplement (d'où les migrations ; ici la surabondance des jeunes), de l'*hybris* d'Aymeri (orgueil → faute → rédemption) et de l'opposition jeunes/vieux ; ce sont des thèmes importants mais ils devront être traités à partir de dossiers nourris de passages parallèles dans les épopées françaises, voire même dans les textes lyriques (troubadours compris).

Les chapitres suivants nous ramènent aux trois fonctions. D'abord à partir d'*I Nerbonesi* qui mettent bien en relief la triple répartition des six frères, qui de surcroît se différencient entre eux de façon subtile, et surtout le rôle de *Ghibellino* (= Guibert) qui dans la première fonction (celle de souveraineté) se signale par sa caractéristique religieuse et sa vocation guerrière (analyse menée à partir de l'étude très intéressante du siège de Narbonne et de la crucifixion de Guibert) ; nous revenons ensuite à l'époque française avec le chapitre IV. G. y étudie les rois Bernart et Beuve (celui-ci bien effacé par l'atmosphère guerrière de l'épopée) d'une part, qui illustrent l'aspect juridique de la souveraineté, et Guibert d'autre part, qui en incarne la part magique et violente. La fonction guerrière est aussi diversifiée et l'épopée a naturellement bien conservé les nuances. Le portrait d'Aïmer est particulièrement saisissant et le rapprochement

avec Rudra et ses Maruts tout à fait convaincant. Il est fait aussi justice de cette prétendue captivité d'Aïmer d'une façon définitive. Guillaume est tout aussi typé et l'on ne pourra pas négliger (entre autres) l'explication de son *court/courb nez*. Le parallèle des deux héros présentant, l'un les qualités de Thorr (physique ingrat, démesuré, homme du roi, etc.), l'autre celles d'Odhinn (frugalité, homme du noir et de la nuit, etc.), offre la clarté des évidences lumineuses. La troisième fonction nous fait quitter *Les Narbonnais*. Nous rejoignons Blanchefleur, la sœur de Guillaume, épouse de Louis dans la *Chanson de Guillaume* et les *Aliscans*. On connaît les passages où Guillaume l'insulte avec une verdeur peu commune. Son tempérament lascif et voluptueux la rapproche de la femme du roi Ingellus, injuriée par Starcatherus (homologue d'Hercule) dans les *Gesta Danorum* ; la volupté appartient à la troisième fonction et y classe Blanchefleur. Hernaut appartient aussi à la troisième fonction. La démonstration est complexe et les détours qui nous mènent jusqu'au sénéchal Keu sont suggestifs et méritent bien comme l'annonce l'auteur d'être traités à part. D'ailleurs dans l'affaire Garin est quelque peu oublié. Le dernier chapitre est consacré aux trois vantardises d'Hernaut dans *Aymeri de Narbonne* (4545-4574). Cette laisse n'a jamais été expliquée dans sa totalité. On se servait de quelques mots soit pour illustrer la bouffonnerie d'Hernaut, soit pour partir à la recherche d'une épopée perdue, *la Prise de Girone*. Or G. montre que les trois vœux d'Hernaut ont une signification fort claire dans le système trifonctionnel. Hernaut est l'anti-héros qui se définit par son incontinence sexuelle (1re fonction) qui le pousse à s'unir avec une femme laide et définie comme inconvenante, sa couardise (2e fonction) et l'esclavage vis-à-vis de son ventre (3e fonction). Ces vœux loin d'être un assemblage hétéroclite ont des correspondants dans l'épopée narte, un roman moyen-anglais et l'épopée irlandaise. La démonstration donne un très bel exemple des fruits à cueillir dans ce noble verger pour peu qu'on se donne la peine de respecter les arbres.

Cet ouvrage riche d'érudition et de finesse donnera sans aucun doute une impulsion nouvelle aux études sur l'épopée médiévale. Les champs à exploiter sont vastes. A en juger par les résultats obtenus sur *Les Narbonnais* (1) et à pressentir ceux qu'on pourrait tirer des *Lorrains* ou de certains héros épiques, on ne peut qu'encourager de jeunes chercheurs à les parcourir. Ils sont autrement féconds que ces éternels dépeçages d'épopée qui n'aboutissent qu'à briser les évidences qui se dégagent d'ensembles beaucoup plus cohérents qu'on ne le croyait. Restera naturellement la question éternelle des origines. Renaissance spontanée ? Influences germaniques ? Fossiles véhiculés par la tradition orale ? Au fond peu importe encore car l'étude ne fait que commencer ; mais elle commence bien.

Gilles ROQUES

---

(1) Rappelons aussi le très bel article de J. H. Grisward, *Les fées, l'aurore et la fortune* (à propos *du Jeu de la Feuillée*) dans les *Mél. A. Lanly*, Nancy, 1980.

Duncan McMillan, *Le Charroi de Nîmes,* chanson de geste du XIIe siècle, éditée d'après la rédaction *AB* avec introduction, notes et glossaire. Deuxième édition revue et corrigée, Paris, Klincksieck, 1978 (*Bibliothèque française et romane,* série B, N° 12).

M. D. McMillan avait publié en 1972 une bonne édition du *Charroi de Nîmes* d'après la rédaction *AB*. Il en a donné en 1978 une seconde mouture revue et corrigée.

Dans cette nouvelle édition, l'auteur a mis à profit les comptes rendus de la première édition et a tenu compte d'un certain nombre de publications récentes ; surtout il a augmenté et précisé le glossaire à l'intention du public universitaire auquel ce travail s'adresse.

Il subsiste peu de points épineux. Voici quelques glanes que je soumets à l'auteur en vue d'une troisième édition :

vv. 131-132. Toutes les répliques de Guillaume sont bâties sur le même modèle : elles commencent par *Looÿs sire* (ou *rois* ou *frere*) ; le deuxième hémistiche est *dist Guillelmes li ber* (ou *li fiers, li sages, li prouz* suivant l'assonance). Il est tentant de faire commencer l'*oratio recta* au vers 133 *Looÿs sire* en corrigeant *mi* v. 131 en *si* d'après *son grant service* de *C* (f° 39 b). Notons que *B* a senti la difficulté du texte de *A* ; il a ajouté le v. 130 a : *En non Dieu, rois, dist Guillelmes li bers* pour avoir une formule introduisant le discours direct. Si l'on admet la correction, il faudrait supprimer les guillemets et le point d'interrogation.

v. 147. Au lieu de *Guillelmes au cort nes* je transcrirais *Guillelmë au cort nes,* car le cas régime s'impose pour un objet direct. La rédaction *A* pratique l'hiatus du *e* des polysyllabes devant monosyllabe ; cf. *Francë un* 384 et *Francë et* 783. Dans les trois cas *B,* puriste, a ajouté un mot d'une syllabe pour éviter l'hiatus.

v. 156 je corrigerais *justisables* en *justisable* et au vers 167 *clers ou abé ou prestres* en *clerc ou abé ou prestre.*

vv. 169-170. Ces deux vers paraissent altérés : grammaticalement la phrase est boîteuse (quelle est la valeur de *et* ?) ; de plus, le *mostier Marie Magdalaine* ne peut désigner au moyen âge que la basilique de Vézelay, alors que la scène se déroule à Aix-la-Chapelle.

v. 259 *ne* (*en ta cort*) ne se construit pas ; il est tentant d'adopter *dont* du v. 255 comme l'a fait P. Meyer dans son *Recueil d'anciens textes* ; mais *dont* ferait pléonasme avec *en.*

v. 417. Les deux points doivent être placés après *verité* et non après *esté.*

v. 565. Je corrigerais *Damandai* en *Demandai* ; de même au vers 837 *dæublerent* en *doublerent.* Ces formes ne sont pas attestées ailleurs et sont inexplicables phonétiquement.

v. 577 *dont (venoie proier).* Je ne m'explique pas cet emploi de *dont.*

v. 706. Le tiret marquant le changement d'interlocuteur est oublié devant *Sire*.

vv. 762-763. Il faut une virgule après *princier* et un point-virgule après *niés*.

vv. 816-817. On a affaire à une sorte de construction prégnante dans *repairent as hostiex Trusqu'au demain* ; il faut comprendre « ils rentrent (et restent) dans les maisons jusqu'au lendemain ». Une construction analogue est fournie par *Aucassin et Nicolette* 18, 5 *s'endormi dusqu'au demain a haute prime* « elle s'endormit (et elle continua de dormir) jusqu'au matin à six heures » et 19, 3 *acoilli son chemin . . . tant qu'a une voie vint* « Elle se mit en chemin (et elle continua de marcher) . . . jusqu'à ce qu'elle arriva à une voie » (Voir *Aucassin et Nicolette,* éd. Herman Suchier, 8e édition, reprint 1936, G. E. Stechert et C°, New York, pp. 54-55, notes).

v. 921 *qu'i virent.* Joindre *qui virent* ; il s'agit du verbe *(soi) virer* « s'éloigner » (Voir *Mélanges Camproux* ; t. II, p. 1191).

v. 940 *ancrenez.* D. McMillan suit ici Godefroy qui interprète par « garni de cerceaux » et il a défendu cette interprétation dans le compte rendu de la traduction du *Charroi de Nîmes* de F. Gégou (*Cahiers de civilisation médiévale* 1973, pp. 71-72). Il voit dans cette forme une variante de *ancernez* avec métathèse (p. 31) ; mais une métathèse ne saurait transformer une affriquée (*c* de *ancernez*) en occlusive (*c* de *ancrenez*). La bonne interprétation semble être celle de Tobler-Lommatzsch (III, 264) : « percés de trous » (pour permettre de respirer aux chevaliers qui seraient enfermés dans les tonneaux). Je comprends : « Celui qui percerait de trous mille tonneaux semblables au tonneau de sel qui est sur ce char . . . »

v. 970. Le point-virgule après *aporter,* comme après *ensaignes* v. 973, est une ponctuation trop forte ; une virgule suffit, car *puissent* 975 et *entrepaingnent* 977 ne sont pas des subjonctifs de souhait ; il s'agit de propositions finales sans *que* exprimé, à joindre à la petite liste de Graeme Ritchie (*Recherches sur la syntaxe de la conjonction* que *en ancien français,* Paris, 1907, p. 153).

v. 977 *entrepaingnent* est propre à *A1 A2* ; les deux autres manuscrits ont *entrepraignent* (voir l'édition de Poerck I, p. 54). Je crois à une faute commune *A1 A2,* car la dissimilation de *r* ne peut se produire que dans *penre, penrai* et *penroie.*

v. 1038 *chanbes.* C'est une forme de l'est pour *jambes.* Autre attestation : dans le manuscrit comtois d'*Aliscans,* BNF 2494, f° 55 a on a *chanben* (avec une nasalisation de la finale ; cf. *Mélanges Lecoy,* p. 517). Il existe dans le *Charroi* une autre forme attribuable à l'est : *cos* « cous » v. 1462 (*C* a *les os*) dans une laisse en *o* ouvert ; *l* devant *s* est tombé au lieu de se vocaliser.

v. 1104. Voici les variantes :

A Et prist sa borse, *ses deniers en deslace*
B Et prit la borse, *maintenant la deslace*
C Sa borse prist *et deslie et deslache*
D Vient a sa borse, *si l'ovrë et deslache.*

Le texte de *A* est corrompu ; l'expression *deslacier des deniers* n'est connue que par cet exemple. Tobler-Lommatzsch lui a fait un sort en traduisant faute de mieux par « tirer d'une bourse lacée » (*eingeschnürtes herausnehmen* II, 1627, 43). *B* suivant son habitude a corrigé astucieusement le texte de *A* qui l'embarrassait. Le texte original devait comporter deux verbes dans le second hémistiche. Evidemment il est gênant d'adopter la leçon de *B* refaite de toute évidence ; il faudrait une note.

v. 1115. Je corrigerais *li prisié* en *le prisié.*

v. 1395. Supprimer la virgule après *repost* et la reporter après *tonneaus.*

v. 1400. Supprimer les guillemets. C'est une réflexion du jongleur.

Quant au glossaire, il est excellent. Je souhaiterais seulement l'insertion de plusieurs autres mots de nature à arrêter des débutants : *bonté* 1 et 1352 « valeur » — *descendre a pié* 53 « descendre de cheval » — *hernois* 118 « bagages » — *outre* 751 « va-t'en, va au diable » (cri de triomphe qui accompagne la mort d'un ennemi, que L. Foulet n'a pas compris dans son glossaire du *Rolant,* puisqu'il traduit *ultre culvert* par « double lâche ») — *pas* 1000, dans *de lor pas remüer.* Tobler-Lommatzsch (VII, 401, 7) traduit fautivement par « pas considéré comme allure » (*Schritt als Gangart*), comme si un bœuf pouvait varier son allure à la façon d'un cheval. L'exemple doit être placé dans la rubrique précédente : « traces, empreintes des pieds » (*Spur, Fährte*) ; en effet Guielin ne peut faire partir son attelage ; pour cela les bouviers se servent à peine de l'aiguillon ; ils encouragent les bœufs de la voix en les appelant par leur nom ; le *bacheler* ignore évidemment ce détail — *pelé* (en parlant d'un œuf) 427 « dépouillé de sa coquille » — *plumé* 1354 « qui a perdu des poils » — *por ce* 1336 et 1345 « pourtant » (cf. Tobler, *Vermischte Beiträge,* II, 28) — *por que* 1030 « pour peu que, si » — *rendre* 402 « payer un intérêt » — *souper* et *digner* 1370 employés au passif.

La glose des mots est bien adaptée au contexte. Je critiquerais seulement : *aprovender* 83 « nourrir » plutôt qu'« approvisionner » (il s'agit d'un cheval) — *auques* 1190 signifie « en abondance » ; la glose « quelque peu », empruntée à l'édition médiocre de Pauphilet, ne convient pas (voir *Z. Rom. Phil.* 1928, pp. 120-122) — *aviser* 1030 signifie « voir nettement » — *charroi* 949 « moyen de transport » (chars à quatre roues ou charrettes à deux roues) — *coignie* 965 « cognée » plutôt que « hache » — *conroi* 1330 « habits » plutôt que « habillement » — *dan* 239 est-il péjoratif ? Il peut tout au plus prendre une valeur ironique dans certains contextes. — *dangier* (*sanz-*) 728 « à discrétion » plutôt que « sans faute » — *demorable* 159 « durable » n'est pas clair ; *qui vos ert demorable* signifie « qui restera auprès de vous » — *desfaé* 1258 « sans foi », « perfide » plutôt que « maudit » — *entreprendre* 977 « être dans une situation difficile » plutôt que « mettre en difficulté » — *esperitable* 774 « pur esprit » plutôt que « céleste » — *grocier* 961 « grogner » plutôt que « se plaindre » — *losengier* 95 « félon » plutôt que « calomniateur » — *repondre* 1395 « cacher »

plutôt que « dissimuler » — *tens* (*bones en* -) 1151 signifie « bonnes en leur moment », c'est-à-dire « en hiver » (référence ancienne à ajouter a *en temps* « au moment opportun », « au moment voulu » du *FEW* XIII, 187 b).

Claude REGNIER

Treize Miracles de Notre-Dame (tirés du ms. BN fr. 2094), publiés par Pierre Kunstmann. Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1981, 140 p.

On connaissait depuis les études de J. Morawski (Rom. 61, 181-194) l'interpolation de treize Miracles N.-D. introduite dans le recueil de la deuxième *Vie des Pères* et contenue dans le ms. BN 2094 (fin 13e - début 14e s.). L'œuvre anonyme, qu'on peut dater de *ca* 1300, est frustre. M. Kunstmann analyse chaque miracle et ses sources [2-21], décrit les trois mss. dont deux ne contiennent respectivement que 2 et 4 miracles [22-26]. L'étude de la langue de l'auteur ne peut pas donner de conclusion déterminante sur la patrie de l'œuvre ; celle de la langue du scribe nous entraîne vers la Bourgogne. Quelques remarques : p. 28 la rime *menanz* (= *mananz*) < *enfanz* > ne prouve pas la confusion de *an* et de *en* ; — *resqueut,* comme nous le verrons *infra,* ne vient pas de **reexcurrit* ; — p. 30 1.1.3. noter que *motent* (< *mittunt*) ne suppose pas nécessairement *moitent* ; — p. 31 1.1.4. *mot* (VI, 46), qui d'ailleurs manque au gloss., ne représente pas le lat. *movet* ; c'est une forme de *metre* cf. *mot* pour *met* expliquée p. 30 1.1.3. (v. *infra* remarque à III, 131).

Le texte n'est pas facile et la langue du ms. a de surcroît une coloration dialectale assez forte. Plusieurs passages nous sont restés obscurs dans le détail de la construction. Quelques notes de lecture : I, 31 la leçon rejetée *qui l'avoit chier* peut se défendre même si *l'* représente *la* (= Notre-Dame), car *chier* ne s'accorde pas toujours dans ce type de locution cf. Wace, *St Nicolas,* éd. Ronsjö, 674 (v. aussi *tenir cort* ds T-L 10, 212, 38 sqq.) ; — I, 72 le vers se rattache vraisemblablement à ce qui précède, donc pas de point après *bele* (71) ; la subordonnée consécutive au subjonctif n'est pas introduite par *que,* ce qui est fréquent, et *ferir* se construit avec un double accusatif (acc. du coup frappé et de la personne frappée) ; — II, 51 l. *l'endemain* ; — II, 86 l. plutôt *se mer s'i fiert* « si la mer le frappe » ; — II, 97 point après *arivez* ; — III, 131 certes *mot* est une forme de *met* usuelle dans ce ms. (cf. *Trois contes des Vies des Pères,* éd. Bornäs, 64, 730 var. et ici probablement en VI, 46) mais l'ex. du *Roman de Troie* allégué en note contient le verbe *moistre* « frapper » (cf. T-L) qui est peut-être représenté par *mot* dans ce vers : pour la chute du *i* v. introduction p. 30 et pour celle du *s* implosif cf. *seüt* (= *seüst*) III, 158 ; — IV, 21 *jusque deus anz* est interprété comme signifiant « pendant deux ans » dans l'introduction (p. 7) ; or, dans les autres versions de ce conte, comme dans la suite du miracle (cf. *l'an* 29 ; *li anz* 38, 56), le délai n'est que d'une seule année ; *jusque deus anz* paraît donc signifier « jusqu'au début de la seconde année, pendant un an

révolu » ; — IV, 36 le vers est singulièrement défiguré l. *en bon entendement* et supprimer au gloss. ce qui est dit de *avoir en bon* et de *endement* : *L'amie* ne se comprend pas l. probablement *L'aime* ; — IV, 59 *s'est aperceüe* paraît signifier « s'est fait voir » à rapprocher de Thomas *Tristan* 2977 cité dans J. Stefanini *Voix pronominale* 597 ; — IV, 113 l. *nueme* « neuvième » ; — VI, 32 l. plutôt *n'eloignasse* (cf. T-L 3, 1103, 5) ; — IX, 104 l. *anprist* d'*emprendre* ; — IX, 132 je ne comprends pas *ce lors*, l. peut-être *cel ors* « ce répugnant » (= le diable) ; — IX, 141, l. *renoi[e]ras* ; — IX, 151, l. *esvenuïz* (d'ailleurs je ne comprends pas la justification qui est énoncée p. 27 et qui prive de tréma les mots comme *juif*) ; — X, 10-11 l'incompréhensible *midie* doit se lire *lui die*. En conséquence pas de point après *anorgoilliz* (9), point après *esperiz* (10) et lire *En* (= *On* cf. Epil. 1) *quiert* (11) « On recherche . . . » ; — X, 34 corr. en lisant *Mont fu tite* ; — X, 66 point après *ssert* et virgule (au lieu de point) après *messert* ; — X, 89 *Ennuit a moi* se rattache directement au vers précédent (on supprimera donc le point-virgule) et *a mon lit fu* et une incidente temporelie à mettre entre virgules ; — XII, 21 virgule (au lieu de point-virgule) après *resqueut*. En note p. 115 (VI, 99) l. *acception*.

Le glossaire est établi selon un critère qui nous paraît à proscrire : les mots qui figurent dans le *Dictionnaire d'anc. fr.* d'A. Greimas sous la même graphie et avec la même acception n'ont pas été retenus. Que ce dictionnaire puisse servir à des amateurs désireux de lire rapidement des textes médiévaux ne nous fait que regretter davantage l'absence d'un dictionnaire manuel du fr. médiéval ; mais cette présentation assez astucieuse des matériaux de Godefroy utilisés sans critique et complétés par quelques extraits de glossaires (essentiellement ceux des CFMA) ne peut servir de référence dans un travail lexicographique même sommaire. Quelques corrections ou ajouts : *aconpaigner (soi - en aucune)* signifie précisément « coïre avec une femme » cf. *soi acompaignier a aucune* ds *Hystore Job*, éd. J. Gildea, 867 v. gloss. ; — *blondes* est à lire *blondés* de *blondet* et non de *blont* ; — *bon* cf. *supra* ; — *chacent* me paraît être de *chaçier* « rechercher » ; — *cheveçaille* signifie « encolure » ; — aj. *cire* « cierge » XII, 142 ; — aj. *connoistre (soi)* « avoir l'un avec l'autre des rapports charnels » III, 164 ; — aj. *desor* « dessous » II, 112 et 151 ; — aj. *emprester* « emprunter » II, 25 var. du ms. B (15e s.) dont on ne connaît qu'un ex. ancien (1397 ds Besançon Rom. 41, 178) ; sur cette forme dialectale v. FEW 4, 607 et BW5 s.v. *emprunter* ; — *et* XI, 65 me paraît représenter *ert* futur d'*estre* ; — aj. *jaleus de* « désireux de » II, 67 ; — *pies* (ms. *pios*) est interprété comme une forme de *pec* et est glosé par « émotion » ; ce sens vient du dictionnaire de Greimas qui l'a lui-même tiré du gloss. de l'éd. de Robert de Clari (CFMA). En fait *pec* signifie « compassion », est monosyllabique et appartient au seul domaine picard (cf. A. Henry, RPh. 26, 250-251) ; — *recorre* signifie plutôt « revenir, accourir » et *resqueut* est une forme non de *recorre* mais de *rescorre* (< *re* + *excutere*) v. T-L ; — *usage* signifie ici « tribut, redevance » (hapax chez Philippe Mousket ds Gdf et FEW).

La bibliographie aurait pu être enrichie des ouvrages de F. Holik, *Index Miraculorum Marianorum . . .*, Budapest, 1920 ; — S. Thompson, *Motif-Index . . .*

Copenhague, 1955-1958 ; — F. C. Tubach, *Index-exemplorum . . .*, Helsinki, 1969. Cette édition vient utilement compléter la collection des Miracles N.-D. déjà publiés et l'on souhaite voir M. Kunstmann continuer à exploiter ce champ parfois ingrat mais qui ne doit pas être négligé.

Gilles ROQUES

Richard de Fournival, *L'Œuvre lyrique de R. de F.*, édition critique par Yvan G. Lepage. Editions de l'Université d'Ottawa n° 7, Ottawa, 1981, 177 p.

Richard de Fournival est une personnalité très caractéristique de son époque. Erudit remarquable, médecin (et même chirurgien), mathématicien et astrologue, ce fut aussi un théologien, un philosophe et un poète. Né le 10 octobre 1201, chanoine en 1240, chancelier de l'église d'Amiens, il est mort un 1er mars en 1260 ou un an ou deux auparavant. M. Lepage dresse très utilement la bibliographie de ses œuvres latines et françaises (ainsi que celle des œuvres qui lui sont attribuées). Il publie les 21 chansons de Richard (dont 3 sont d'attribution douteuse) et en appendice un motet attribué à « Maistre Richart » ainsi qu'une chanson de Conon de Béthune (R. 1574) que 3 mss. lui attribuent.

L'introduction est très soigneuse et parfaitement informée. L'éditeur a choisi pour base le ms. a (Vatican Reg. lat. 1490) qui contient 17 (dont 8 unica) des 21 chansons ; ce choix est excellent.

Le texte est difficile, bien des passages restent obscurs mais les notes et le glossaire marquent un net progrès dans l'interprétation par rapport à l'édition de P. Zarifopol (1904). Quelques remarques : III, 14 n. je comprends plutôt : « quelque sort qu'on ait pu rencontrer (dans l'amour d'une demoiselle par opposition à l'amour d'une femme mariée) ; — III, 17 n. je comprends plutôt : « On peut excuser l'erreur de celui qui veut donner en fonction de la satisfaction qu'il retire » ; — III, 92-94, je rattache le v. 93 à ce qui précède : *rent Plus de bonté* « répand un parfum plus agréable » et *A pucele surmonté* dépend de *di . . . Que . . .* (89-90) d'où « j'affirme que . . . la demoiselle l'a emporté » ; — V, 31-35 je comprends plutôt : « Si elle veut distribuer à chacun sa douceur, elle peut dispenser sa grande humilité . . . alors que je ne puis pas obtenir pour mon compte une marque de bonté ou, si bonté pour moi il y a, je ne sais pas l'atteindre » ; — VI, 36 *fors* est pour moi la préposition et je comprends : « qu'il en ait quoique ce soit d'autre qu'un cœur hostile » ; — VIII, 23 n. le v. 23 a pour sujet le v. 26 d'où : « Qu'il soit trompé, Dame . . ., celui qui veut me séparer de vous, car il veut m'ôter la vie » ; — Les chansons XVII et XVIII viennent d'être publiées par A. M. Raugei, *Poesie* de Gautier de Dargies, où elles portent les numéros XXII et XXI ; — XVII, 39-40 n. *mains* me paraît signifier « moins » d'où : « elle vous a clairement montré qu'un homme de moindre valeur peut bien [suffire à] s'occuper d'elle ».

Au glossaire, très ample et qui rendra service, on corrigera, s.v. *rebous* qui signifie « émoussé » et s.v. *ree* qui signifie « rayon de miel ». Les var. nous ont fourni quelques attestations précieuses dont *enpei* (III, p. 41 var. de C v. 13), part. passé d'*emper,* forme de l'Est de *enter* (< IMPUTARE) très rarement relevée cf. Gdf s.v. *empeie* et FEW 4, 611 a. Au total, une édition de référence qui permettra de lire et d'étudier Richard de Fournival, poète lyrique.

Gilles ROQUES

Le Menagier de Paris edited by Georgine E. BRERETON and Janet M. FERRIER, Oxford, Clarendon, 1981, LXV + 374 p.

Le *Menagier* est un ouvrage assez hétérogène, composé vers 1393 par un bourgeois de Paris resté anonyme. Il devait servir à l'instruction de la jeune femme de l'auteur, ce qui explique la réunion de chapitres très divers sous un même titre. L'auteur en dresse l'inventaire [p. 3] : « La premiere distinction d'icelles trois est neccessaire pour acquerir l'amour de Dieu et la salvacion de vostre ame, et aussi neccessaire pour acquerir l'amour de vostre mary . . . La seconde distinction est neccessaire pour le prouffit du mesnage acroistre . . . La troisieme distinction est de jeux et esbatemens ». Chaque *distinction* est subdivisée en *articles,* neuf pour la première *distinction,* cinq pour la deuxième, trois pour la troisième. Mais ce plan est resté inachevé : un *article* seulement de la 3e *distinction,* soit un traité de chasse à l'épervier, a été réalisé (et est placé dans la 2e *distinction*).

La 1re *distinction* se compose de contes moraux, dont deux sont de simples copies de textes existants : d'une part l'histoire de Grisélidis (version de Philippe de Mézières, de ca. 1386) et d'autre part l'histoire de Mellibée (version de Renaut de Louhans, de 1337). La 2e *distinction* débute par une copie de la Voie de Povreté et de Richesse de Jacques Bruyant (en vers ; date : 1342) et se poursuit par des traités concernant le jardinage, le choix des domestiques, l'achat d'aliments, etc., les soins donnés aux chevaux, la chasse à l'épervier, l'agencement de dîners et la préparation de mets. C'est le livre de cuisine qui remplit l'*article* le plus volumineux.

La plupart des *articles* sont basés sur des traités préexistants (il y a, par exemple, des liens très nets entre le livre de cuisine dans le *Menagier* et celui attribué à Taillevent et le *Viandier valaisan* et *La Fleur de toute cuisine*) (1), mais il n'a pas été possible d'identifier toutes les sources. A part les trois textes carrément copiés, les différentes parties de l'ouvrage dégagent assez nettement

(1) Voir l'impression parallèle d'une recette tirée du *Menagier, du Viandier Taillevent* et de *La Fleur de toute cuysine* en appendice à l'édition (pp. 336-338).

l'esprit de l'auteur pour que l'on puisse affirmer (et prouver dans le cas des recettes, p. ex.) que le style et le vocabulaire reflètent l'usage de l'auteur et de son temps.

Ce sont surtout les traités techniques qui ont valu au *Menagier* l'attention des lexicographes depuis Lacurne. En 1847 (date de la préface), Pichon avait donné une édition complète, pourvue d'une introduction fournie, aux renseignements historiques toujours valables. Mais son traitement du texte est si loin des règles appliquées aujourd'hui (il utilise tous les mss. à la fois, invente même des formes, mots ou passages) que l'on ne peut s'y fier et il faut avoir recours aux manuscrits (2).

Nous sommes donc heureux de pouvoir annoncer la parution d'une nouvelle édition du *Menagier* que notre science a attendue depuis longtemps, et assez impatiemment depuis 1958. C'est, en effet, à cette époque-là que Miss Brereton, une des éditrices, avait annoncé (v. R 79, 471, n. 1) et entrepris la réédition du *Menagier*. Après sa mort en 1969, c'est Mme Ferrier-Love qui a poursuivi le projet. Le nouveau texte est basé sur le meilleur manuscrit, BN fr. 12477 [1re moitié 15e s., traits du Nord], avec des variantes tirées des deux autres manuscrits, Bruxelles, Bibl. roy. 10310-10311 [1re moitié 15e s.] (3) et BN nfr. 6739 [ca. 1475, copie de A]. Les principes d'édition correspondent aux règles modernes: correction du manuscrit de base seulement quand il y a nécessité absolue, variantes importantes des autres manuscrits. L'introduction justifie la réédition du texte (4), décrit les manuscrits et les critères d'édition, constate l'état inachevé du *Menagier,* explique ce que l'on sait de l'auteur (ne dépasse pas MenagP, la datation p. ex. repose toujours sur son analyse) ; elle extrait de l'ouvrage ce que l'auteur pensait du mariage (pp. XXVII-XXX), arrivant ainsi à une analyse du choix

(2) Cp. F. Möhren, « Remarques concernant les bases philologiques d'un dictionnaire du moyen français », *Du Mot au Texte, Actes du IIIe Colloque international sur le Moyen Français,* p.p. P. Wunderli, Tübingen, Narr, 1981, pp. 49-56 ; travail basé sur le *Menagier*.

(3) Le scribe de ce ms. a corrigé lui-même son texte. Ces corrections sont citées avec le sigle B² dans l'édition Brereton/Ferrier, B étant le texte original du ms. de Bruxelles (A = ms. BN fr. 12477, C = BN nfr. 6739). — Sigle du DEAF pour l'éd. Pichon : MenagP, éd. Brereton/Ferrier : MenagB. — Le ms. C ajoute qqs recettes culinaires qu'il faut lire dans MenagP 2, 273-277. — MenagB ne donne pas de concordance avec MenagP. Le Compl. bibl. du DEAF donnera une conc. entre MenagP et le ms. A, qui permettra de retrouver des citations de MenagP dans MenagB.

(4) Il est vrai que MenagP n'a pas de glossaire, mais il a une table des matières qui fournit bien des renvois dont beaucoup manquent au glossaire de MenagB ! — On cherche en vain la réf. bibl. à la 1re publ. concernant le *Menagier* : Description et extraits du ms. de Bruxelles par F.A.F.T. de Reiffenberg, dans *Annuaire de la Bibl. roy. de Belgique,* 4e année, Bruxelles 1843, 34-50.

des textes opéré par l'auteur ainsi que du contenu de chaque texte (XXX-LV, avec discussion des sources) et du style (LV-LXV). Le volume se termine par une bibliographie et un glossaire.

Brereton/Ferrier ont raison de souligner (p. XXX) que le *Menagier,* bien que célèbre pour ces détails donnés de la vie pratique au 14e siècle, surtout dans les traités techniques, doit être considéré comme un tout dont chaque partie, aux yeux de l'auteur, doit avoir une importance égale pour son but, à savoir l'instruction morale et pratique de sa jeune femme. D'autant plus sommes-nous étonnés de voir omis de l'édition les trois pièces que l'auteur avait reprises intégralement, sans modification profonde. De la sorte, le *Menagier* n'a justement pas l'aspect qu'il devait avoir pour être considéré comme unité. De plus, l'édition de l'histoire de Grisélidis par Golenistcheff-Koutouzoff (Paris 1933) n'est pas très répandue, l'édition de Mellibée publiée par J. B. Severs concerne la version originale (5) et le troisième texte n'a jamais vu d'autre édition que celle donnée dans MenagP (au dire de Brereton/Ferrier, p. 300, il y aurait une édition complète dans R 45, 49-83, mais on n'y trouve que quelques vers cités !). D'autre part, on comprend que les éditrices aient voulu alléger leur tâche.

Pour pouvoir juger de la qualité de la transcription, nous avons comparé les pages 118 à 124 avec le manuscrit de base (à peine trois folios). Voici les remarques qui en résultent :

118, 5-7 modifier la ponctuation : *mais au soir et au matin, ne copper . . . regectent, car la chaleur.* — 118, 8 *jamaiz* l. *jamais.* — 119, 7 *pommes* l. *-és.* — 119, 10 *crevellet* l. *crenellee.* — 119, 16 *Violecte, girofree semee* l. *V. g s.* (*girofree* est adjectif) ; ib. var. B *giroflee* l. *girofflee.* — 119, 22 au lieu de la forme reconstruite *moullie,* on aurait pu introduire la leçon de B, *moullee* (*moullier* du ms. de base A rejeté à juste titre). — 119, 33 *brebis* l. *-iz.* — 120, 11 *Percil semé et sarclé et osté les pierrectes* l. *semé et sarcle et oste.* — 120, 36 *demeurent* l. *deviennent.* — 121, 5 *couvient* ou *con-* ?, les éd. donnent tantôt *con-* [120, 9 ; 25 ; 121, 15 ; 122, 10 ; 13 ; 28 ; 30], tantôt *cou-* [121, 5 ; 34 ; 124, 23 *couvendroit*] ; il est vrai que le ms. distingue souvent nettement *n* et *u,* mais cela dépend beaucoup des lettres environnantes, une décision est souvent arbitraire ; théorique-

(5) La version du *Menagier* comporte nombre de petites modifications, omissions et ajouts, imputables à l'auteur (v. éd. Severs p. 564). Brereton/Ferrier p. 299 pensent que ces différences sont dues à l'utilisation d'un manuscrit différent de celui que Chaucer avait pris comme base (après 1377), mais Severs constate un certain remaniement par l'auteur du *Menagier.* Il aurait été intéressant de pouvoir comparer ce texte (dans une édition plus fiable que celle de Pichon) avec le texte original. Celui-ci a été publié par J. B. Severs, « The Tale of Melibeus », dans W. F. Bryan - G. Dempster, *Sources and analogues of Chaucer's Canterbury Tales,* London, Routledge & Kegan, 1941 (réimpr. 1958), pp. 560-614, texte 568-614 (ce titre manque à la bibliographie de MenagB, mais est mentionné dans les Notes p. 299).

ment, les deux leçons sont possibles. — 121, 8 *pommes* l. *-és.* — 121, 16 *trouz* (de chou) [*u* assez net] pourrait être une variante de *tros,* mais une interprétation comme *tronz* serait plus plausible, puisque le texte donne six lignes plus haut *troncq* qui, lui, est univoque (6). — 121, 25 *porrees* l. *poirees.* — 121, 32 *espinars* : le ms. A porte *espinas* ; cette forme n'est probablement pas une erreur, cf. FEW 19, 11 a. — 121, 35 *pommes* l. *ponmes.* — 122, 8 *mais* l. *maiz ;* — ib. *esbrancher,* peu clair dans le ms. A : le mot est à la fin d'une ligne un peu longue par rapport aux autres, de sorte que le scribe termine par une abréviation ; on pourrait y voir *-eir* et interpréter *-ier* (deux lignes plus bas : *esbrancher*). — 122, 21 *non* se lit par erreur *nom* dans le ms. A. — 122, 22 *seime :* le ms. A a vraiment quatre jambages, mais ne faut-il pas corriger (ms. B : *seme*) ? — 122, 29 *tronqs* l. *troncqs* ; ib. var. B *feuille* l. *fueille, defeuillez* l. *defueillez.* — 123, 1 *tas ; saches* l. *tas ; et saches.* — ib. *ce est* l. *c'est* : le ms. A ne donne pas *ce si* (donné ainsi dans les var.), mais bien *cest,* de sorte que la correction d'après B est superflue. — 123, 10 var. B : on suppose que les mots repris en abrégé dans les variantes correspondent au texte imprimé, mais ce n'est pas le cas : *e.* l. *estoupez, j.* l. *jointure* ; (de même 123, 23 *i.* l. *icelluy, p.* l. *parmi,* etc.). — 123, 13 *enter ung cerisier [ou] ung prunier [suret] dedens ung cep de vingne,* en var. « *c. en un p. sur et* ABC (B shows a pause after *sur*) » : les éditrices ne disent pas que dans A *et* est rendu par l'abréviation de la conjonction *et* (qu'est-ce qu'on lit dans C ?) ; puisque *enter sur et dedens* est satisfaisant, je ne vois pas pourquoi il faut chercher une lectio difficilior non attestée ; le glossaire n'a ni *prunier* ni *suret* ! — 123, 21 *Nostre Dame* contre 124, 2 *Nostredame,* bien que, dans le ms., les deux soient écrits pareillement (*nostre* abrégé ; *dame*). — 124, 4 *aguisiez* l. *aguisez* (leçon ms. B). — 124, 9 ponctuation douteuse : avec la virgule derrière *chesne,* la suite est logique ; si l'on place la virgule derrière *char,* le début devient logique ; faut-il compléter en *la char,* [*et le boiz*] *ou le vif du greffe* . . . ? — 124, 17 *tonnelet* l. *-ellet.* — 124, 21 *rommarin* l. *ronmarin.* — Cp. 117, 28 : *seur* manquerait dans A, selon la note dans les variantes, mais le mot y est ; *seur* manque au contraire à la ligne 30, où il n'y a pas de note. — 187, 2 *violecte* l. *vyolecte.* — 201, 25 début du f° 138 est à la ligne suivante, avant *Nouvelle.* — 259, 2 *il y en a* l. *il en y a.*

A de telles corrections s'ajouteraient quantité de signes diacritiques qui faciliteraient la lecture et la compréhension du texte : 26, 25 *estre lye du mal d'autruy* l. *lyé* ; 172, 24 *lyeure* l. *lyeüre* ; 121, 21 *cyeure* l. *cyeüre* ; 122, 11 *meurer* l. *meürer* ; 102, 28 *drecoer* l. *dreçoer* ; etc. Erreurs de ponctuation : 119, 16 v.

(6) Voir aussi 122, 29 *tronqs* [ms. *troncqs*] et 203, 3 *tronc de ce chou* . . . (5) *troncqs.* Le glossaire ne donne que le seul renvoi à 121, 16. Dans l'introduction, Brereton/Ferrier donnent précisément ce mot douteux (et seulement ce mot !) pour prouver la faiblesse de MenagP. — Pour les problèmes liés à la séparation de *tros, trons, trou,* etc., v. Möhren, *Le renforcement affectif de la négation* . . ., 1980, 227, n. 12.

ci-dessus ; 120, 11 *Percil semé* l. *Percil : seme* ; 192, 10 *poulieul grant, sarriete, ysope* l. *p., grant sarriete, y.* (à part la syntaxe surprenante, *grant sarriete* donne un sens bien plus satisfaisant, cette expression pouvant s'appliquer à la satureia montana qui pousse plus haut que la satureia hortensis et qui forme souvent un mi-abrisseau) ; 201, 26 *poree esliziez le* l. *p. : e.-le* ; etc.

Le manuscrit utilise très fréquemment la ligature *ct* pour rendre soit *ct* ou *tt*. Pichon s'était décidé tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre transcription, apparemment en s'orientant à l'usage connu des 15e et 16e siècles : 2, 43 *regettent* et 48 *gettent* contre 48 *gecton* ; 51 *mettez* contre ib. *faictes* ; ib. *joinct,* mais ib. *jointure* (ms. *joincture*) ; 46 *laictues* contre 100 *laittues* ; etc. Brereton/Ferrier adoptent sans discussion une solution qui me paraît tout à fait appropriée : elles mettent toujours *ct*. Parfois, les mots acquièrent par là un aspect inhabituel (*becte* = *bette, violecte* = *violette*), mais une distribution 'logique' (= habituelle) des transcriptions *ct* ou *tt* serait toujours arbitraire. Pichon s'était souvent aidé par la simple omission du *c/t* : 44 *met* (3e p. sg. prés. de *mettre*) l. *mect* [*mett* aurait été bizarre] ; *moiteur* l. *moicteur,* ou par une autre modification, p. ex. 50 *moiste* (ms. B) l. *moicte.*

La distinction aussi de *c* et *t* simples fait difficulté, comme c'est souvent le cas dans les manuscrits médiévaux. Il arrive que les deux trancriptions donnent un résultat acceptable, comme p. ex. dans la désinence *-cion/-tion,* mais normalement il faut les distinguer à l'aide de la critique philologique. Ceci fait parfois défaut dans MenagB : 206, 21 *matiz, parcil, ysope et sauge* est à lire *macis* (sens moderne) ; il est surprenant de voir en variante la forme correcte *maciz* ; le glossaire donne le mot sous *matiz* (7). Même procédé : *tincenelle* (var. *cincerelle*) « sorte de mouche, cousin, ou de moustique » est mal placé sous T, *cincenellier* (var. *cincenier, cincenelle*) correctement sous C ; 131, 19 *tuillectes* (gloss. « small tile » ; *20* l. *19*) correct, 'variante' *cuillecte* insensé.

Autres remarques concernant le glossaire : *asseure* l. *asseeur* (erreur typogr.). — *bouree, sf.* (var. *bourre*) « contents » erroné ; contexte, 120, 22 *ne se queult la semence* (de la laitue) *fors bouton apres autre, ainsi comme chascun bouton s'avance de gecter sa bouree* ; Brereton/Ferrier pensaient sans doute à *bourrer, rembourrer* ; le mot appartient bien à cette famille, mais au sens de « amas de poils . . . », « flocon » : le fruit mûr de la laitue porte une sorte de laine formée par les brins fins qui terminent une tige prolongeant la graine du côté opposé à sa base (la graine mûre étant emportée par le vent comme celle du pissenlit). — *bultel,* sm. « sieve », définition à remplacer par « sorte de sac en toile, servant à tamiser la farine (ici : à faire écouler le bouillon de pois cuits) ». — *engoulé,* adj. « ? cooked in milk » [renvois supplémentaires : 179, 23 ; 36 ; 180, 12], définition discutable ; il s'agit d'une façon de cuire le riz (*ris engoulé,* nom du plat) ; ce nom se rencontre déjà dans ca. 1300 EnsViand BN lat. 7131 Gdf 3, 175 a (*cuire*

(7) Ce seul renvoi ; d'autres voir TL 5, 760 (MenagP).

ris . . . si ara nom angoulee, = éd. Pichon 122 (220)) ; il est vrai que, dans le *Menagier,* le riz est cuit dans du lait, dans EnsViand dans du lait d'amandes ou dans du bouillon de poulet ; le point commun des recettes semble être la qualité supérieure ; il faut sans doute rattacher l'expression à la famille de GŪLA, au sens de « gourmandise, etc. » (FEW 4, 309 a « hap. » = EnsViand, placé après *engoulee* « chose qu'on avale » ; la définition de « nom d'un blanc-manger », Gdf, ou de « sorte de blanc-manger », FEW, est problématique, c'est plutôt la façon particulière de préparer un mets (dans le cas de EnsViand un blanc-manger). — *ambas,* sous A, est à joindre à *embas,* sous E (les deux sont précédés, dans le texte, par *d'*). — Les renvois sont souvent incomplets (sans doute intentionnellement), on trouve plus de renvois dans TL, p. ex. pour *puree* ; *regard* aussi 189, 31 ; *blandureau* aussi 189, 32 (8). — Il manque souvent des renvois de variantes aux entrées principales : Il n'y a pas d'entrée *floqueau,* qui est cité comme variante sous *bloqueau* « bunch » ; cette définition est correcte, mais la forme de *bloqueau* est plus que douteuse. Gdf 1, 664 a reprend déjà le mot des variantes de MenagP et le range sous BLOQUEL « bloc, billot, tronchet » ; ce sens est exclu ; aussi manque-t-il dans TL 1, 1006. La bonne leçon est *floqueaulx* (pl.), variante de *flocel, floquel,* au sens de « bouquet ». — *lyeure* (l. *lyeüre*), renvoi 192, 3 (pour *lieure)* erroné. — *menestrier,* sm. « servant », définition erronée pour au moins deux des trois attestations indiquées ; la définition vient peut-être de TL 5, 1426 qui classe un exemple (à tort ?) sous « Diener » (seule attestation !), mais les autres correctement sous « Spielmann » ; renvoi supplémentaire : 189, 32.

Le glossaire n'est pas exhaustif, c'est voulu. Aussi peut-on facilement le compléter : *avancier* (*s'-*) au sens temporel 120, 22, *char* (dit du bois) 124, 9, *laictiere* 130, 25 manquent (comme des centaines d'autres), étant pourtant tous des premières attestations (ce qui prouve une fois de plus que les glossaires, de façon générale, ne peuvent être la base d'une entreprise lexicographique). Le glossaire n'enregistre pas tous les mots discutés dans les Notes, p. ex. *raviolles* 176, 4 (9).

---

(8) La définition de ce mot s'appuie sur Cotgr 1611, comme c'est souvent le cas pour bien des explications des Notes. Ceci est légitime, surtout quand le résultat est bon (Cotgr était peu utile dans le cas cité de *trouz/tronz,* v. p. X). Mais ce dictionnaire ne peut pas remplacer les ouvrages modernes. *Blandureau* se trouve dans TL 1, 989 ; Gdf 1, 658 a ; FEW 15[1], 143 b (ajouter une attestation de 1364 dans ProstInv 401 : *200 pommes de blandurel*).

(9) Erreurs typographiques : p. 201, numéro de chapitre (51) manque ; 339, MenagP, date de la préface : 1847 ; la réimpression chez Slatkine est de 1967 (selon cette maison d'édition) ; 340, Gay date de 1882-1928 ; 342, Brereton, dans Romania 79, 471-484 ; 343, Godefroy, 10 vol., 1880-1902 ; Lommatsch l. Lommatzsch, ajouter le vol. 10, 1976. — Du reste, le livre est matériellement de cette haute qualité que l'on apprécie tant chez les publications anglaises.

L'édition est, somme toute, assez bonne. Les notes contiennent des renseignements précieux. L'introduction approfondit certains points. Le glossaire est utile et, pour la plupart des entrées, bien fait. Il est pourtant dommage que tant d'imperfections de détail déparent ce volume. Le lecteur ne pourra cesser d'être sur ses gardes. Pour des fins lexicologiques on devra continuer à vérifier les leçons sur manuscrit, surtout, bien sûr, pour des attestations importantes. Mais nous avons maintenant une édition du *Menagier* qui se lit bien et dont la correction du texte est incomparablement meilleure que celle de Pichon.

Frankwalt MÖHREN